



# La Tribune

## Des aiguilles à la fine pointe

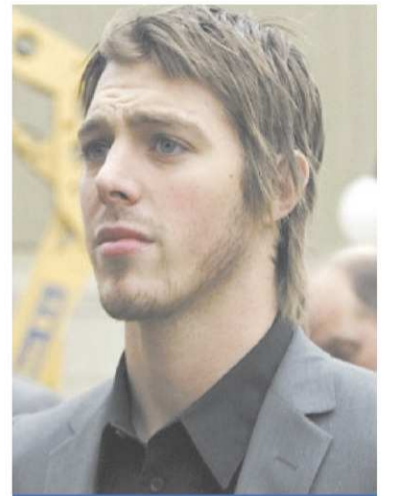
Fini les piqûres accidentelles pour le personnel au CHUS /3



### SINTRA LAVE PLUS VERT

IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Le constructeur routier Sintra a négocié avec brio son virage vert. L'entreprise a aménagé un vaste bassin afin de recueillir l'eau souillée qui a servi à laver le gravier dans ses installations de la rue Dunant dans le Canton de Hatley. Le directeur des opérations pour la région de l'Estrie chez Sintra, Martin Côté, recevait les visiteurs cette semaine pour montrer l'ampleur des travaux d'un demi-million \$, qui devraient éviter d'importants déversements de sédiments dans le ruisseau des Vignobles et, plus loin, dans la rivière Magog.



### Jonathan Roy plaide coupable

L'ex-gardien absous

/44

SAIL EXP  
Boutique  
**Rejan Mode**  
134, rue Wellington Nord  
www.rejanmode.com 304912

/4



### Notre équipe est là pour vous renseigner...

Le meilleur moyen de faire respecter vos dernières volontés est en préparant avec soin vos arrangements funéraires au préalable.

Fière membre de l'équipe Elkas, Shannon Paxton, responsable des arrangements funéraires au préalable se fera un plaisir de vous rencontrer, à son bureau ou à votre domicile, afin de vous présenter les diverses options qui s'offrent à vous. Votre tranquillité d'esprit commence avec elle.

**STEVE & ELKAS**  
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE  
CRÉMATORIUM  
819 565-1155 steveelkas.com



303576

La Tribune

Présidente-éditrice / Louise Boisvert

INFORMATION

Rédacteur en chef / Maurice Cloutier  
Directeur / Louis-Éric Allard  
Adjointe / Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ

Directeur / Sylvain Denault  
Adjoints / Alain LeClerc /  
Sophie Thibaudeau /

FINANCES

Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

Directeur / René Béliveau  
Adjoints / André Roberge /  
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE

Directeur / André Custeau  
Adjointe / Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS

www.cyberpresse.ca  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454  
redaction@latribune.qc.ca /  
télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /  
télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:  
819 564-2222  
télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466  
1 800 567-6955

Sommaire

Annonces classées	30 à 35
Arts et spectacles	25 à 27
Décès	36 à 38
Économie	20 à 22
Horoscope	32
Loterie	17
Monde	24
Mots croisés	32
Opinions	18
Sports	40 à 47

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

Avant de nous montrer ses talents de chanteur, Harper a pris soin d'annuler le Bye bye.

# Dominique Henri en liberté

YANICK POISSON

yanick.poisson@latribune.qc.ca

**VICTORIAVILLE** — Les familles de Marie-France Foucault et de Martin Samson auront certainement de la difficulté à fermer l'oeil au cours des prochains jours.

Dans une décision rendue à Shawinigan, le 30 septembre, le Tribunal administratif du Québec (TAQ) a autorisé que le meurtrier Dominique Henri puisse effectuer des sorties sans être accompagné d'un membre du personnel du Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie. Cette décision survient un peu plus de trois ans après qu'il eut été jugé non responsable criminellement de ses deux meurtres.

Dans le cadre de la révision annuelle du dossier, l'avocat Daniel Lagueux, le psychologue Jean Audet et le psychiatre Jacques Labrie ont convenu qu'il pouvait quitter l'hôpital Sainte-Thérèse pour s'adonner à des activités ciblées si son état clinique était jugé satisfaisant et qu'il répondait aux exigences de son plan de traitement.

Dans le jugement, on va même jusqu'à évaluer la possibilité d'intégrer Henri dans une ressource d'hébergement, laquelle pourrait devenir permanente au cours de la prochaine année avec l'aval du Tribunal.

Des proches outrés

Nicole Deshaies, une amie d'enfance de Marie-France Foucault, a perdu tout espoir dans le système de justice canadien le jour où le juge Richard Grenier a devancé l'heure du prononcé de la sentence de Dominique Henri afin d'éviter que les proches ne réagissent à sa décision de ne pas reconnaître responsable criminellement celui qui leur avait enlevé leur proche. La plus récente décision n'a rien fait pour lui faire changer d'avis.

La Victoriavilloise se demande comment Dominique Henri peut être guéri de ses problèmes mentaux, alors que certains proches des défunts n'ont toujours pas été en mesure de faire leur deuil. Elle craint que son retour en liberté ne fasse de nouvelles victimes.

«Je ne pense pas que la société est prête à ce qu'il soit libéré maintenant. Ce gars-là se promènera avec un pot de pilules dans ses poches et ce sera à lui de les prendre. Je ne suis pas certain qu'il aura la décence de consulter son médecin pour renouveler sa prescription. Il demeure un individu dangereux et il sera en liberté, ça me trouble au plus haut point», a affirmé Mme Deshaies.

Si de son côté elle a réussi à pardonner au criminel, ce n'est pas le cas de tous les amis du couple. Alors qu'elle se contentera de changer de trottoir si elle croise son chemin, elle craint que d'autres ne soient tentés de se faire justice eux-mêmes.

«Si la justice ne se prend pas en main, peut-être reviendrons-

nous à l'époque des cow-boys et les gens voudront se faire justice eux-mêmes. Ce n'est pas normal d'être libre sept ans après avoir commis des gestes aussi atroces», a-t-elle ajouté.

Dominique Henri a été re-

connu coupable des meurtres de Marie-France Foucault et de Martin Samson survenus le 1<sup>er</sup> août 2002 dans leur résidence du 25 de la rue Francine à Victoriaville. Malgré la violence extrême des gestes po-

sés, le tribunal avait jugé que l'accusé n'était pas responsable criminellement des deux meurtres. On avait déterminé qu'il souffrait de psychose paranoïde et qu'il se sentait harcelé par ses victimes.

ICÔNE



LA DOUDOUNE CIRÉE ULTRA LUSTRÉE 195<sup>00</sup>

Notre exclusivité italienne. Le duvet et les plumes d'oie dans une enveloppe super moderne, comme un tissu d'exploration spatiale. Plein zip aller-retour, ceinture élastique toute plissée, enveloppant capuchon amovible. Noir. Tp.p.m.g.tg.

 **simons**

304292

QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Météo

AUJOURD'HUI

 NUAGEUX, PROBABILITÉ D'AVERSES  
MAX.: 13° MIN.: 6°  
Lever du soleil: 6:53 Coucher du soleil: 18:17

VENREDI

 PLUIE INTERMITTENTE  
MAX.: 15° MIN.: 6°

SAMEDI

 AVERSES  
MAX.: 10° MIN.: 9°

236753

# Fini les piqûres accidentelles

## Le CHUS innove avec l'utilisation de nouvelles aiguilles avec dispositif sécuritaire

FRANÇOIS GOUGEON

francois.gougeon@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Le risque pour le personnel du CHUS de se piquer accidentellement sur une aiguille potentiellement souillée du sang contaminé d'un patient sera bientôt éliminé.

Cela fera suite à l'implantation graduelle et complète dans les deux hôpitaux de l'établissement d'aiguilles avec dispositif sécuritaire d'ici un an; une initiative d'envergure vraisemblablement unique au Québec, qui coûtera annuellement 184 000 \$. C'est que le CHUS utilise plus de 650 000 aiguilles par année.

«Le risque (de piqûre) est réel. L'an passé parmi le personnel près de 200 piqûres ont été rapportées. Et c'est sans compter les cas qui ne sont pas déclarés pour toutes sortes de raisons. Chose certaine, en éliminant ce risque d'exposition des employés au sang contaminé, c'est une grosse amélioration dans les pratiques sécuritaires et ça évite des traumatismes et des frais pour le remplacement des absences», résume la chef en santé et sécurité au CHUS, Sasha Cardinal.

L'infirmier Mark Oliver, de l'Hôtel-Dieu, est en mesure de témoigner de la réalité, lui qui a été victime d'un tel événement



IMACOM, CLAUDE POULIN

**Sasha Cardinal, chef en santé et sécurité au CHUS, et Christiane Gosselin, chef des soins à l'urgence de l'Hôtel-Dieu, se réjouissent de l'implantation au CHUS d'aiguilles à dispositif sécuritaire pour éviter des accidents pouvant avoir de graves conséquences chez le personnel.**

voilà 20 ans. «Quand tu te piques accidentellement après être intervenu auprès d'un patient avec une aiguille, tu vis un gros stress. Ça fait longtemps et je m'en souviens très bien, avec tous les examens à passer, sans savoir si j'avais pas contracté une maladie, hépatite,

sida ou autre... Ça crée aussi tout un stress dans la famille. Mais heureusement, il n'y a pas eu de conséquence fâcheuse dans mon cas», a indiqué M. Oliver.

### Mécanisme de protection

Les différents modèles

d'aiguilles avec dispositif sécuritaire, aussi bien pour les prélèvements, les actes intraveineux ou encore les accès vasculaires (chimiothérapie), disposent d'un mécanisme de protection après utilisation sur un patient, faisant en sorte qu'il est impossible

de s'y piquer, soit par blocage ou avec une sorte de rabat-fermoir.

«C'est sûr que ça représente un changement dans les habitudes du personnel par rapport à l'aiguille traditionnelle et il faut une bonne formation pour une utilisation optimale. Mais dans le cadre de l'expérience pilote qui a été menée ces dernières semaines, le personnel est en général très satisfait de cette amélioration en matière de sécurité», soumet pour sa part la chef des soins à l'urgence de l'Hôtel-Dieu, Christiane Gosselin.

Même si cela entraîne une dépense additionnelle de près de 200 000 \$ par année, le CHUS n'a pas hésité à aller de l'avant. Pas juste aux urgences et aux soins intensifs mais dans tous les départements.

«Le rapport coût/bénéfice montre un gain indéniable», soumet Mme Cardinal, même si ce n'est pas l'unique raison sur la sécurité du personnel. «Par exemple, l'an passé, à cause des risques de piqûres accidentelles, 24 travailleuses enceintes ont dû être retirées des urgences, avec toutes les complications et les frais que cela entraîne», a illustré cette responsable.

## GRIPPE A (H1N1)

# Les églises vident leurs bénitiers

**SHERBROOKE** — Vider les bénitiers à l'entrée des lieux de culte, ne pas distribuer la communion sous les deux espèces, inviter les fidèles à échanger la paix lors des célébrations religieuses autrement que par contact physique, incluant la traditionnelle poignée de main.

Voici des mesures de protection face à une éventuelle propagation du virus de la grippe A (H1N1) que l'archevêque de Sherbrooke, Mgr André Gaumond, demande de faire appli-

quer dans toutes les paroisses et lieux de culte du territoire.

Dans une missive acheminée au nom de Mgr Gaumond par le chancelier Guy Boulanger, il est fait mention des inquiétudes reliées au virus H1N1 pour ne faire «encourir aucun risque aux fidèles qui participent aux assemblées liturgiques».

Outre les mesures ci-haut, Mgr Gaumond demande aux ministres de la communion de se laver les mains avant et après la distribution de l'hostie. Il «recommande fortement» aux fidèles

de recevoir la communion dans la main et exhorte les personnes souffrant de symptômes de grippe ou de rhume à ne pas communier sur la langue et à ne pas boire au calice.

Des mesures semblables ont aussi été préconisées dans d'autres diocèses du Québec et dans le cas de Sherbrooke, elles seront en vigueur jusqu'à avis contraire de l'archevêque ou jusqu'à ce que les autorités lèvent tout risque face au H1N1.

— François Gougeon

Or 18K

CHARLES GARNIER PARIS

Fortier  
Designer de bijoux

43, rue Wellington Nord, centre-ville 304758

LA terrasse chauffée en Estrie!

BRASSERIE LAC BROMPTON

MUSIQUE LIVE 8 au 10 octobre JAB

JEUDI SOIR CREVETTES pour les dames 299\$

310, Côte de l'Artiste, St-Denis-de-Brompton  
Réservation : 819 846-6226

## De 50 à 70 % de réduction sur les vols d'automne. Dernière journée pour économiser.

Réservez aujourd'hui. Voyagez d'ici au 31 janvier 2010\*.

Pour les destinations canadiennes et américaines, voyagez un lundi, un mardi ou un mercredi.

**WESTJET**

PARCE QUE LE PROPRIÉTAIRE TIENT

Réservez maintenant sur [westjet.com](http://westjet.com), composez le 1 877 956 6982 ou communiquez avec votre agent de voyages.

\* Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 8 octobre 2009 (23h59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués d'ici au 31 janvier 2010. L'offre ne s'applique pas aux vols effectués entre le 18 décembre 2009 et le 4 janvier 2010. Pour les destinations canadiennes et américaines, les tarifs s'appliquent aux vols effectués un lundi, un mardi ou un mercredi. Les autres jours de la semaine, les tarifs peuvent être légèrement plus élevés. Les tarifs annoncés incluent déjà le rabais. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Les billets doivent être achetés à l'avance. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Tarifs pour allers simples. Visitez [westjet.com](http://westjet.com) pour plus de détails.

# Sintra prend le virage vert



**SONIA BOLDUC**

sonia.bolduc@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** – Les mentalités changent. Elles évoluent. La conscience environnementale gagne même les plus réticents. «Ça ne se fait pas du jour au lendemain, et ce n'est pas encore parfait, mais on a amorcé une prise de conscience et des changements de mœurs. On a commencé à penser aux voisins et à l'environnement», déclare Martin Côté, directeur des opérations chez Sintra, rue Dunant, dans la Canton de Hatley, à la limite de Sherbrooke.

L'entreprise de construction routière y exploite depuis plus de 60 ans une carrière de gravier, sur quelque 600 acres de terrains qui sont notamment traversés par la branche principale du ruisseau des Vignobles. Pendant des décennies, Sintra a œuvré sans se soucier des impacts environnementaux et des désagréments au voisinage.

**Au cours des trois dernières années, Sintra a investi quelque 500 000 \$ à ses installations de la rue Dunant.**

Puis le temps et les pressions de l'extérieur ont fait leur œuvre, des correctifs ont été apportés, et en début de semaine, les voisins ont été invités à venir mesurer l'ampleur. Au cours des trois dernières années, Sintra a investi quelque 500 000 \$ à ses installations de la rue Dunant afin de canaliser les eaux chargées de sédiments qui se retrouvaient jusque-là directement dans le ruisseau des Vignobles et, inévitablement, par la suite, dans les eaux de la rivière Magog dont il est tributaire.

Pour ce faire, environ quatre kilomètres de fossés avec digues ont été construits sur le site afin de détourner les eaux usées de lavage et les eaux de pluie vers deux bassins de rétention et les bassins de sédimentation adjacents.

«C'est carrément un réseau en parallèle du ruisseau afin que celui-ci soit intact de sédiments. On ramène les eaux des différents sites vers les bassins, ça décharge le ruisseau et diminue son débit vers la rivière», note Martin Côté.

Et tant qu'à diminuer les impacts sur l'environnement, on a poussé un peu plus loin en installant un système de récupération des eaux qui servent au lavage du gravier et des boues qui en découlent. Ces dernières sont transformées en digues écrans qui atténuent les bruits dans le voisinage et où l'on sème progressivement de la verdure afin de di-

minuer les risques d'érosion.

«On est conscients que les normes ont changé et que nos façons de faire devaient suivre. Ça a pris un peu de temps, mais l'approche des gens de CHARMES a été déterminante. Après avoir procédé à des échantillonnages du ruisseau des Vignobles, ils nous ont approchés pour nous demander d'améliorer nos installations pour diminuer notre apport en sédiments. Ce n'était pas une approche intrusive, ils nous ont plutôt aidés, nous ont guidés vers les améliorations à apporter», raconte Martin Côté, soulignant que les travaux ont été dirigés par la firme Teknika.

Ces premières approches de CHARMES, fin 2005, coïncident aussi avec le dernier constat d'infraction acheminé à Sintra de Sherbrooke par le ministère du Développement

durable, de l'Environnement et des Parcs, toujours pour un rejet hors normes de sédiments dans le ruisseau des Vignobles.

«Avec les améliorations apportées chez Sintra, on dénote beaucoup moins de matières en suspension dans le ruisseau, assure Paul Beaudoin, directeur de la Corporation CHARMES. Ça peut encore arriver lors de très grosses pluies, mais ils ont pris les mesures pour avoir le moins d'impacts possible. Ils sont allés très loin, ils ont pris leur rôle de citoyen corporatif au sérieux. Est-ce qu'ils sont allés au bout de ce qu'ils peuvent faire? Je ne sais pas, c'est une situation en évolution et ils devront être vigilants dans leurs décisions d'exploitation. Ils auront toujours à minimiser leur impact au maximum. Ils devront assurer un suivi, et nous aussi.»



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

**Avant de prendre la direction du réseau de canalisation de la Ville de Sherbrooke, les eaux de pluie et de lavage de gravier du site de Sintra passent maintenant par les bassins de rétention et de sédimentation, ce qui permet de les dépouiller d'une grande partie de leurs particules en suspension.**



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

**Afin de diminuer sa consommation d'eau potable, Sintra a mis en place dans l'ancienne carrière principale un système de sédimentation lui permettant de récupérer les eaux de lavage en boucle.**

## Le voisinage invité à visiter

**SHERBROOKE** — «Le moins qu'on puisse dire, c'est que Sintra a effectué un bon virage depuis quelques années. On les sent beaucoup plus soucieux de l'environnement et de la quiétude du voisinage. La visite, on est allé la faire à des fins de vérification, et je dois avouer que les résultats ont été excellents. Les gens avec qui j'ai eu la chance de parler semblaient très satisfaits.»

Le maire du Canton de Hatley, Pierre Levac, était au nombre de la quarantaine de personnes qui ont accepté mardi l'invitation du directeur de Sintra, Martin Côté, pour une visite des installations de la rue Dunant, aux limites de Sherbrooke et de Canton de Hatley. L'invitation visait les citoyens du secteur

où opère la compagnie de construction routière depuis plus de 60 ans.

«On ne s'attendait pas à une telle réponse», avoue Martin Côté, visiblement satisfait du déroulement de la rencontre.

«On voulait démystifier nos opérations pour les gens du voisinage, et je crois que les gens ont apprécié l'effort, poursuit Martin Côté. Le dialogue est sûrement l'élément le plus important et c'est maintenant notre nouvelle approche. On a pris le temps de faire le tour du site avec eux, de leur expliquer ce qu'on fait, de montrer les correctifs apportés et de répondre à toutes les questions.»

Et elles étaient nombreuses, assure le maire Levac. «Les explications étaient claires et ils

ont répondu à toutes les questions sans détour, note le maire de Canton de Hatley. C'est certain que sur les questions de dynamitage, les gens préféreraient qu'il n'y en ait pas. Mais à tout le moins, la compagnie respecte maintenant les demandes pour que ça se déroule de jour, dans des heures moins dérangeantes. Même chose pour le concassage.

«Ils font bien les choses, juge Pierre Levac. Chaque fois qu'on reçoit des plaintes de résidents, on les rencontre et les correctifs sont apportés. Le bruit et l'éclairage ont diminué, la maintenance des installations et des camions cause moins de problème, et maintenant, leurs installations sont conformes. Les travaux effectués

permettent de satisfaire les normes. On a constaté de réels efforts et les gens ont semblé apprécier.»

«Changer les façons de faire, ce n'est pas facile, ça coûte cher au départ et ça demande de la gestion, fait valoir le directeur des opérations en région chez Sintra. Ça nous a donc pris un peu de temps à embarquer. Mais en vérité, aujourd'hui, on est vraiment contents de l'avoir fait et ç'a eu un effet bénéfique chez tout le monde. Les employés sont plus conscientisés qu'avant, lorsqu'il y a un problème, on le sait tout de suite et on peut le régler. Je le dis et je le répète, ce n'est pas encore parfait, mais maintenant, on est conscients de notre environnement.»

— Sonia Bolduc



Yvette Tanguay, qui était présente dès le début du Comptoir familial, en 1959, pose ici avec Réal Bilodeau.

IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

## Le Comptoir familial fête ses 50 ans

FRANÇOIS GOUGEON  
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un petit tour dans le train touristique de l'abbé Donald Thompson: c'est de cette façon que le Comptoir familial de Sherbrooke veut remercier cette année ses bénévoles.

Et la balade de dimanche prochain vers Orford aura un sens très particulier, car octobre 2009 marque le 50e anniversaire de fondation de l'organisme caritatif.

«Je ne sais pas si on a été le premier au Québec, mais à Sherbrooke on innovait complètement en mettant sur pied le Comptoir familial... C'est parti avec deux ou trois bénévoles et ça demandait beaucoup de travail», se rappelle Yvette Tanguay, qui était du nombre en 1959.

Aujourd'hui, signale le coordonnateur en poste depuis 15 ans, Bertrand Biron, la centaine de bénévoles donnent près de 30 000 heures pour assurer le fonctionnement de cette PME du linge usagé, depuis la réception à la vente. En plus, des tricoteuses produisent différents morceaux directement chez elles. Les quantités de vêtements qui transigent par l'immeuble de la rue Bowen nord son énormes, avec 58 200 pieds cubes en 2008.

C'est sous l'impulsion de Caritas et des Chevaliers de Colomb que le Comptoir familial a vu le jour, d'abord dans un petit bâtiment du boulevard Saint-François, avant d'agrandir substantiellement sa superficie par sa relocalisation à l'endroit actuel, le 28 juillet 1964.

«La vocation d'entraide a toujours été la même depuis le début», se réjouit Mme Tanguay,

à propos des services énormes rendus par le Comptoir familial. «Par leur don, des gens en aident d'autres à se vêtir à peu de frais ou encore gratuitement quand ce sont des personnes référées (curés, CLSC, etc) qui vivent pauvrement», rajoute la dame. Les prix vont de 25 cennes à une dizaine de dollars... pour un manteau de fourrure.

Les surplus accumulés sont redistribués chaque année à des organismes communautaires initiés par Caritas. En 2008, plus de 20 000 \$ sont allés à une vingtaine d'organismes, comme Secours Amitié, Aube-Lumière, Récupex, La Chaudronnée, etc.

«50 ans au service de la communauté» et «Merci pour votre générosité» sont les thèmes des fêtes du 50e anniversaire. Le succès ne se démentit pas, car en 2008, ce sont quelque 45 000 clients qui sont passés à la caisse.

Pour la présidente du conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif, Sylvie Dansereau, qui est la onzième personne à succéder au président-fondateur Jacques Letellier, le Comptoir familial c'est une grande famille de gens avec un grand coeur qui travaillent dans une atmosphère extrêmement agréable. «Avant d'accéder à la présidence, j'ai travaillé bénévolement sur le plancher et j'ai été séduite par l'organisation, l'esprit d'équipe et l'entraide qu'il y a ici», soumet Mme Dansereau.

C'est sans doute pourquoi le Comptoir familial est l'un des rares organismes à avoir une liste d'attente de bénévoles. Ceux-ci sont de tout âge, comme des jeunes en famille d'accueil ou des retraités. Les bénévoles consacrent en moyenne plus de 10 ans d'engagement.

## Une violation de la Charte, selon l'avocate

RENÉ-CHARLES QUIRION  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Accusé de conspiration pour exportation, possession dans le but de trafic et d'exportation de plusieurs milliers de comprimés d'ecstasy vraisemblablement destinée au marché américain, le Torontois Gary Charles Dennis a plaidé par la voix de son avocate que la perquisition s'est faite en violation avec la charte canadienne des droits et libertés.

Quatre personnes avaient été arrêtées lors d'une journée de tempête du 21 janvier 2009 sur l'autoroute 10 par la Gendarmerie royale du Canada relativement à la saisie de quelque 36 600 comprimés d'ecstasy et de speed.

Un complice, Emmanuel Omoghan, a déjà reconnu sa culpabilité. Il a été condamné à 36 mois de pénitencier dans cette affaire.

Me Mia Manocchio tente de convaincre la juge Danielle Côté de la Cour du Québec d'exclure plusieurs éléments de preuve qui servent contre son client. Me Myriam Lachance, qui représente la poursuite fédérale, estime que la perquisition s'est faite dans les règles.

Les quatre individus, répartis dans deux véhicules, tentaient d'exporter ces stupéfiants aux États-Unis en passant par la rue Church, l'une des rues non gardées de Stanstead. Rendus à Stanstead, les véhicules sont retournés sur leurs pas et ont repris l'autoroute 10.

Interpellé par ce mouvement de véhicules à la frontière le US Border Patrol et du US Customs and Border Protection a averti ses collègues canadiens. Une courte enquête a permis aux membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de la section des Douanes et de l'Accise de l'Estrie, de l'équipe intégrée des frontières de Stanstead, de retracer les véhicules impliqués dans cette affaire.

Ce sont des empreintes retrouvées sur le sac contenant les stupéfiants qui ont permis aux policiers de relier Gary Charles Dennis à cette affaire.

La prétention de la défense demeure que son véhicule a été arrêté sur l'autoroute «parce qu'il avait l'air de suivre» le véhicule transportant les stupéfiants.

RESTAURANT

# Jack O

...à Mon goût!

2<sup>e</sup> assiette de fruits de mer à 50%, du dimanche au mardi, à partir de 16 h

Sherbrooke	1564, rue Denault	819 823-1274
	5156, boul. Bourque (Rock Forest)	819 864-7055
	6031, ch. de Saint-Élie (Saint-Élie-d'Orford)	819 821-0122
Magog	481, rue Principale Ouest	819 843-4448
Coaticook	385, rue Child	819 849-6006

Nos crabes sont appétissants et bien en chair.

# L'homme à la chemise rouge

Perspectives

## LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca



**H**élène Gravel et Denis Pellerin se sont croisés jeudi dernier dans le mail de la Place Belvédère.

«Bonjour madame, j'ai voté pour vous en 2005.»

Avant que la candidate ait eu le temps de le prendre comme une fleur, le pot a suivi.

«Je n'ai pas voté vraiment pour vous, j'ai voté contre l'administration Perrault. Mais il n'en sera pas ainsi cette fois, je vous réserve une surprise...»

Sans le savoir, Mme Gravel venait d'échanger sa première poignée de main avec un nouveau rival. Avec celui qui s'est déclaré le lendemain, durant la dernière heure de la période de mise en candidature.

Le p'tit dernier de la brochette des cinq candidats à la mairie de Sherbrooke est ingénieur spécialisée dans le secteur industriel. Un ingé-

nieur handicapé. Il a tous ses membres, toute sa tête, mais il est sans contrat. Sans travail.

S'il était ingénieur civil, il y a tant de ponts, de routes et de structures publiques à réparer, je ne peux pas croire qu'il chômerait. Si tel était le cas d'ailleurs, la participation de l'ingénieur Pellerin à la présente campagne se limiterait probablement à imiter nombre de ses collègues de la profession qui ont envoyé un chèque aux autres candidats à la mairie avec la note suivante: si vous l'emportez, n'hésitez pas à me solliciter de nouveau dans quatre ans. La fidélité des chèques fidélise l'attention des donneurs d'ouvrage.

L'électorat n'attendrait pas d'explications d'un aspirant à la mairie privé d'un bras, d'une jambe ou d'un oeil. Un candidat dont le handicap est

d'être sans-emploi, lui, peut difficilement espérer se soustraire à la suspicion et à un interrogatoire serré.

«Le génie industriel, ça va avec la région. Compte tenu de l'état du secteur manufacturier en Estrie et au Québec en général, les opportunités d'emplois sont rares. Dans mon domaine, t'es assez bon pour rendre des projets à terme mais à partir du moment où tout fonctionne, un autre qui coûte moins cher peut faire ta job», répond M. Pellerin.

Est-ce l'excuse du frustré, le paravent de l'incompétent ?

« Je savais que mon statut soulèverait des doutes sur mes compétences. »

«Je savais que mon statut soulèverait des doutes sur mes compétences et provoquerait ce genre d'association. À cause de cela, j'ai hésité. Puis, je me suis dit que ça ne pouvait pas être pire que le chômage. Qu'on ne pouvait pas souffrir plus qu'à déposer sa fierté sur une patère en entrant au bureau de chômage comme y laisse un

parapluie».

«Je ne suis pas le seul dans cette situation. J'ai une amie diplômée en génie mécanique qui se rive le nez partout. Trop qualifiée, lui répond-elle. La scolarité n'est qu'une assurance théorique d'obtenir un emploi».

J'ai contacté hier le Réseau des ingénieurs du Québec. L'organisme n'a pas de données sur le taux de chômage de ses membres. En début d'année, le génie industriel ne comptait par contre que pour 2% des prévisions d'embauche. De quoi suggérer une réorientation de carrière ou une nouvelle spécialisation.

Sauf que Denis Pellerin est un ingénieur doublement handicapé puisqu'il a franchi la cinquantaine

////

«J'ai épluché les états financiers, j'ai scruté, fouillé et analysé tous les documents de Dialogue-citoyens, j'ai prévenu Mme Gravel et M. Sévigny que je leur donnerais des coups dans les tibias. »

L'ingénieur Pellerin a passé des heures, des semaines, des mois à se mettre au parfum des affaires municipales pour asseoir sa pensée politique. Son champ de bataille sera l'emploi manufacturier.

«On a trouvé le moyen à Sherbrooke d'aller planter un centre de foires et un poste de police sur des terrains industriels en ignorant complète-

ment les ouvriers qui vivent au chômage», s'indigne-t-il.

M. Pellerin raconte fièrement l'effet de sa chemise rouge.

«Quand je fixe des rendez-vous dans des lieux publics à des gens qui ne me connaissent pas, je leur donne comme repère ma chemise rouge. Un ancien travailleur de l'Imprimerie Quebecor de Magog, qui réside à Sherbrooke, m'a pris pour un vendeur de balayeuses. Après avoir écouté son désarroi de ne pas recevoir de réponse à la multitude de C.V. qu'il envoie, après l'avoir assuré que le manufacturier serait ma priorité, j'ai réussi à gagner sa confiance».

Discours populiste. Mais peut-être plus nostalgique que réaliste et visionnaire. Tous les maires d'Amérique du nord sont confrontés à l'impitoyable saignée des emplois manufacturiers.

M. Pellerin porte une cravate de Mickey Mouse avec sa chemise rouge. «La seule qui se marie à la couleur de ma chemise», précise-t-il.

La remarque n'est pas pour blesser. C'est juste que Mickey, célèbre personnage de l'ère industrielle, a pris un sérieux coup de vieux depuis que Shrek et ses cousins de la génération du 3D ont pris le plancher. Malgré la conviction profonde de ceux qui croyaient qu'il aurait mérité de durer.

Mercredi et jeudi

*Festin de crevettes et queues de homards*  
999\$

*Crevettes à volonté*

6 variétés

3059, rue King Ouest, Sherbrooke

819 346-2911



## Encore pris en flagrant délit de vol chez Charlie

RENÉ-CHARLES QUIRION  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Réjean Lamirande, de Sherbrooke, vient une nouvelle fois de se faire arrêter après une tentative de vol perpétrée au restaurant Charlie de la rue Camirand dans la nuit de mardi à hier.

L'homme de 67 ans a simulé une arme sous son manteau et a demandé le contenu de la caisse à la serveuse en lui assurant

qu'il ne lui ferait pas de mal. «D'autres employés du restaurant se sont présentés et ont réussi à maîtriser le suspect», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Le suspect, bien connu des policiers, fait face à des accusations de vol qualifié et de bris de probation.

Lamirande s'est fait arrêter à peu près dans les mêmes circonstances au même endroit en août 2007.



**CE SOIR 18H30**  
**SORTIR**  
AVEC ANIK MOULIN

Notre première invitée cette saison:  
la comédienne Sonia Vachon

Radio-Canada.ca/estrie

Câble # 2  
Express vu # 108



# Une nouvelle vocation pour le Centre Butters

## Austin attend que le promoteur se conforme à ses exigences

**JEAN-FRANÇOIS GAGNON**

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

**AUSTIN** — Un promoteur immobilier propose de changer la vocation de l'ancien Centre Butters, d'Austin, qui accueillait autrefois des jeunes handicapés. Le Groupe Bernard fait miroiter la création de 120 emplois, dont plusieurs seraient occupés par des ingénieurs et techniciens.

Spécialiste des immeubles adaptés aux entreprises des secteurs de l'environnement et de l'énergie, le Groupe Bernard a acheté l'ancien Centre Butters en 2002 après un appel d'offres lancé par le gouvernement du Québec.

Il a depuis élaboré un projet immobilier d'une valeur d'environ sept millions \$ prévoyant le recyclage de certains immeubles. Entre autres, les deux grands bâtiments de 1 200 et 2 000 mètres carrés existant sur la propriété, située en bordure du chemin Nicholas-Austin, abriteraient respectivement des laboratoires et des bureaux.

Le président de l'entreprise,



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

**Paul Bernard, président du Groupe Bernard, parle d'un projet immobilier d'une valeur d'environ sept millions \$ prévoyant le recyclage de certains immeubles et il révèle qu'un nouvel immeuble à bureaux de 5 000 mètres carrés pourrait être construit sur le site de l'ancien Centre Butters.**

Paul Bernard, révèle qu'un nouvel immeuble à bureaux de 5 000 mètres carrés pourrait être construit. Plusieurs habitations destinées au personnel des immeubles seraient égale-

ment bâties.

Afin de contenter le milieu, le Groupe Bernard a l'intention de céder à la population locale des terrains où seraient érigés un monument à la mémoire de

Lily Butters ainsi qu'une tour d'observation.

Dans une publicité publiée dans *La Tribune* samedi, l'entreprise a cependant indiqué que le reste de la propriété serait privé, «vu la recherche et le développement spécial qui s'y fera».

Paul Bernard juge qu'il est possible d'attirer au village d'Austin des entreprises oeuvrant dans les créneaux ciblés par son groupe. «Je joue dans ce domaine d'activité depuis 25 ans. Le fait que plusieurs ingénieurs et professionnels sortent de l'Université de Sherbrooke rend l'endroit intéressant», assure-t-il.

En outre, le Groupe Bernard est propriétaire d'un immeuble, construit dans un parc scientifique à Varennes, à l'intérieur duquel travaillent 350 employés.

### Un obstacle majeur

Si le Groupe Bernard paraît être une organisation sérieuse, il existe pour le moment un obstacle majeur compromettant la réalisation du projet. La municipalité d'Austin n'a en effet pas donné son aval.

Le promoteur demande d'ailleurs que l'on modifie les usages attachés à la propriété. Pour le moment, Austin autorise seulement des résidences et de petites auberges à cet endroit.

Candidate à la mairie d'Austin, la conseillère municipale Lisette Maillé soutient que le promoteur a «sauté beaucoup d'étapes. La propriété est visée par un plan d'aménagement et le Groupe Bernard ne s'en préoccupe pas. La création d'emplois qu'on nous propose est malgré tout une nouvelle positive».

Le maire sortant, Roger Nicolet, souligne pour sa part qu'aucun plan d'affaires n'a été soumis à la municipalité. «On veut la documentation nécessaire pour évaluer l'impact sur l'entrée nord du village. On attend gentiment. Nous déplorons énormément la situation», confie-t-il.

Une rencontre d'information ouverte au grand public est prévue le 18 octobre à midi à l'ancien Centre Butters. Pour plus d'information, téléphonez au 819 843-6648.

# Moins de caries pour les résidents de Richmond

## L'usine de pompage des eaux est dotée d'un bâtiment pour la fluoruration

**CAROLINE BOUCHARD**

caroline.bouchard@latribune.qc.ca

**RICHMOND** — Tous les résidents de Richmond pourront bientôt consommer une eau fluorée destinée à améliorer leur santé dentaire. Des travaux sont actuellement en cours afin de doter le réseau d'aqueduc municipal d'un nouveau bâtiment qui permettra la fluoruration de l'eau de consommation, une mesure préventive pour lutter contre la carie dentaire.

Ces travaux, au coût de 274 724 \$, sont entièrement financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. La construction du bâtiment devrait être complétée le 16 novembre.

«Nous avons pris cette initiative après avoir été sensibilisés au problème, a expliqué Marc-André Martel, maire de Richmond. Ces travaux n'impliquent aucuns frais pour la municipalité actuellement, ni dans l'avenir. Le ministère s'est même engagé à défrayer

les coûts du fluorure pour un certain temps. Le taux de fluoruration de l'eau rencontrera par ailleurs les normes et directives québécoises, qui sont conformes aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé», a-t-il précisé.

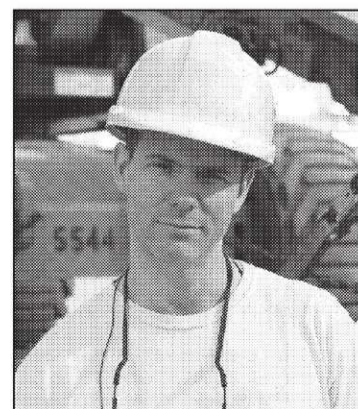
La fluoruration de l'eau consiste à doser la teneur en fluorure de l'eau potable à un niveau optimal, ce qui permet de prévenir la carie dentaire. Cette démarche a été identifiée par le Programme national de santé publique comme étant une mesure efficace à déployer, et sans aucune conséquence néfaste sur l'environnement ou sur la santé des citoyens.

Selon les experts, la faible proportion de la population québécoise bénéficiant d'une

eau fluorée est la principale cause de la mauvaise santé dentaire de la province. Alors que la quasi-totalité de la population est affectée par la carie

dentaire, au Québec, à peine 5 % de la population bénéficie d'une eau fluorée, comparativement à 70 % en Ontario, 78 % en Alberta et 85 % au Ma-

nitoba. Le traitement de la carie dentaire et de ses complications constitue l'un des problèmes de santé les plus coûteux au Canada.



## La récession est difficile pour moi aussi. Pourquoi devrais-je aider les grands réseaux de télé à affronter la tempête?

Pourquoi, en cette période économique difficile, les grands réseaux de télévision canadiens demandent-ils au CRTC d'imposer une taxe pouvant aller jusqu'à 10 \$ par mois à tous les abonnés du câble et de la télé par satellite au pays? Ces réseaux ne sont-ils pas les mêmes qui ont réalisé des centaines de millions de dollars de profits l'année dernière seulement?

Allez-y! Faites-vous entendre! **NONa laTAXETV.ca**

Bell

Bell Aliant

COGECO

EASTLINK

ROGERS

TELUS

287110

**LA CORDONNERIE**  
Vente de bottes Boulet et Big Bill.  
Réparations générales et fermetures éclair  
**Cordonnier depuis 50 ans!**  
175, rue Alexandre, Sherbrooke  
819 346-4141 284181

**VOTRE CHAUFFE-EAU MONTRE DES SIGNES DE FATIGUE? OPTEZ POUR LA LOCATION**

**À PARTIR DE 850\$ / MOIS**

**POURQUOI LOUER UN CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE**

- ▶ Tranquillité d'esprit
- ▶ Service rapide à domicile 24 heures/jour — 365 jours/année
- ▶ Aucuns frais d'installation
- ▶ Chauffe-eau économique de qualité supérieure
- ▶ Option «sans tracas» disponible
- ▶ Facile à budgéter
- ▶ Avantageux pour les propriétaires d'immeubles locatifs

**819 565-1770**

**PÉTROLES SHERBROOKE** **ANDRÉ LAPIÈRE SERVICE** **CMMTQ**

303645



Le Dr Daniel Ménard, la Dre Nicole Gallot-Payet, le Dr Philippe Sarret et le Dr Robert Day seront honorés dans le cadre du 7<sup>e</sup> Gala d'excellence à la recherche médicale de la Fondation du CHUS.

## GALA D'EXCELLENCE À LA RECHERCHE MÉDICALE DE LA FONDATION DU CHUS

# Un hommage à quatre chercheurs

**MARIE-CHRISTINE BOUCHARD**  
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — «Les maladies digestives, ça touche beaucoup de monde. Aujourd'hui, peu de Québécois ne connaissent pas quelqu'un qui souffre d'une maladie qui est reliée au système digestif. Après 35 ans de recherche, j'ai vu beaucoup de changements dans ce domaine et nous sommes en train de former la relève pour continuer», explique le Dr Daniel Ménard.

Les efforts du médecin et chercheur Daniel Ménard ont certainement contribué à améliorer les conditions de vie de moults patients aux prises avec la maladie.

Et c'est pour souligner ses efforts que lui, tout comme trois de ses collègues chercheurs au Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel (CRC), seront honorés le 17 octobre prochain dans le cadre du Gala d'excellence à la recherche médicale de la Fondation du CHUS. Ce sera la septième année que se tiendra ce prestigieux gala au Manège militaire de la rue Belvédère.

Monique Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François, sera l'invitée d'honneur de cette soirée.

«Le Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel est fier d'honorer ces quatre chercheurs de renom. Les résultats de leurs travaux et leurs applications démontrent de belle façon les liens étroits qui existent entre la recherche en laboratoire et en clinique, tout en visant une future amélioration des soins prodigués aux patients», a lancé d'entrée de jeu le Dr Serge Marchand, directeur scientifique du CRC Étienne-

Le Bel du CHUS.

Les autres médecins honorés seront les Drs Nicole Gallo-Payet, Robert Day et Philippe Sarret.

La Dre Nicole Gallo-Payet, qui recevra le prix d'excellence accompagné de la bourse RBC Banque Royale, est une chercheuse et professeure de réputation internationale. Elle détient la Chaire de recherche du Canada en endocrinologie de la glande surrénale, et elle est considérée par ses pairs comme l'un des plus grands chercheurs en neuroendocrinologie de sa génération.

Le Dr Robert Day recevra le prix dans la catégorie Rayonnement. Ses travaux portent sur le développement et la précommercialisation à long terme d'un nouveau traitement antiviral contre la grippe aviaire et d'autres souches de grippe. Au lieu d'attaquer le virus directement, l'équipe du Dr Day cherche à doter les cellules de l'hôte d'une résistance accrue aux virus.

Quant au Dr Philippe Sarret, ses travaux ont pour objectif de développer de nouvelles classes d'analgésiques non morphiniques pour le traitement de la douleur chronique. Il est le lauréat dans la catégorie Relève.

Finalement, le Dr Daniel Ménard a été l'un des promoteurs de la recherche en santé au CHUS et à la faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Initiateur d'importants regroupements de chercheurs, il est l'homme derrière l'obtention de la prestigieuse subvention d'Équipe des Instituts de recherche en santé du Canada sur l'épithélium digestif, la seule équipe canadienne dans le domaine.

## COURS D'ÉTHIQUE ET DE CULTURE RELIGIEUSE

# La demande d'appel sera entendue le 20 octobre

**JEAN-PIERRE BOISVERT**

**DRUMMONDVILLE** — C'est le 20 octobre que sera entendue la requête en permission d'en appeler du jugement rendu le 31 août dernier, par le juge Jean-Guy Dubois de la Cour supérieure du Québec, dans l'affaire du cours d'éthique et de culture religieuse (ECR).

D'abord prévue le 6 octobre, la requête a été reportée, avec l'accord des deux parties, en raison de modalités juridiques. Cette requête sera donc entendue le 20 octobre prochain, à 9h30 à la salle RC-18 du siège de Montréal de la Cour d'appel, situé au 100 rue Notre-Dame Est. Si la permission est accordée d'en appeler, l'audition pourrait avoir lieu en début d'année 2010.

Rappelons que les parents, qui avaient décidé de contester le caractère obligatoire du cours ECR, ont essayé un refus d'exemption de la part de la Commission scolaire des Chênes (CSDC), tout comme des milliers d'autres à travers le Québec.

Le juge Jean-Guy Dubois, après quatre jours de témoignages en mai dernier, au palais de justice de Drummondville, avait en effet donné raison à la CSDC le 31 août. Le magistrat avait statué que «le tribunal ne voit pas comment un enfant catholique qui suit le cours ECR pourrait être brimé au niveau de sa conscience et de sa religion», ajoutant que «même les dirigeants de l'Église catholique admettent le bien-fondé d'une présentation objective d'autres religions.»



# MEUBLES Bureau o Bureau

# NOUS PAYONS LES TAXES! PARTOUT EN MAGASIN

**Jusqu'à lundi seulement!**



# MEUBLES Bureau o Bureau

Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

600, rue Galt Ouest, Sherbrooke, Qc 819 569-9585







EN PRÉVISION DU DÉBAT SUR L'ENVIRONNEMENT QUI SE TIENDRA DÈS 19 H CE SOIR AU MUSÉE DE LA NATURE ET DES SCIENCES, LES CANDIDATS À LA MAIRIE FRANÇOIS GODBOUT, HÉLÈNE GRAVEL ET BERNARD SÉVIGNY ONT DÉVOILÉ HIER DES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. LE DÉBAT DE CE SOIR EST LE PREMIER DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE MUNICIPALE À SHERBROOKE.

## JEUX DU CANADA 2013

# Godbout rêve d'un événement écoresponsable

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Le candidat à la mairie François Godbout veut faire des Jeux du Canada 2013 un événement écoresponsable. Il compte aussi doter Sherbrooke de vélos libre-service, tels qu'implantés récemment à Montréal.

La tenue des Jeux du Canada dans quatre ans à Sherbrooke représente selon lui une occasion unique pour démontrer que les Sherbrookoïses savent innover en matière de développement durable.

François Godbout, qui a dévoilé ses priorités environnementales hier matin, entend compenser les gaz à effet de serre produits par le déplacement des athlètes jusqu'à Sherbrooke en plantant notamment des arbres.

Les déplacements en autobus seraient quant à eux privilégiés à l'intérieur de la ville lors de l'événement. M. Godbout verrait d'un bon œil qu'on utilise alors des autobus hybrides, électriques ou fonctionnant aux biogaz.

Les matières résiduelles seraient pour leur part gérées de manière responsable. «L'important est d'abord de réduire les



IMACOM, CLAUDE POULIN

**Aux yeux du candidat à la mairie François Godbout, la tenue des Jeux du Canada dans quatre ans à Sherbrooke représente une occasion unique de démontrer que les Sherbrookoïses savent innover en matière de développement durable.**

déchets à la source, explique le candidat à la mairie. Cela se traduit par des actions simples telles que limiter l'impression

de documents et demander aux participants d'apporter leur gourde plutôt que d'utiliser des bouteilles d'eau.» L'achat

local serait aussi favorisé lors de l'événement, entre autres pour l'acquisition d'outils promotionnels.

François Godbout estime que des Jeux du Canada écoresponsables coûteraient moins cher aux contribuables sherbrookoïses puisque les transports seraient limités et les achats locaux seraient plus nombreux.

Les Jeux du Québec tenus à Blainville l'hiver dernier étaient écoresponsables. «Nous pouvons nous en inspirer et même faire mieux», avance M. Godbout.

D'ici les Jeux du Canada 2013, le candidat à la mairie entend poursuivre les actions environnementales mises de l'avant par l'administration Perrault.

Il compte aussi doter Sherbrooke de vélos libre-service comme le BIXI, fort populaire à Montréal. Ces vélos seraient disponibles à différentes stations dispersées sur le territoire sherbrookoïse.

François Godbout souhaite également que la Ville adhère au service de covoiturage Alégo, imitant ainsi l'Université de Sherbrooke et le Cégep de Sherbrooke. Les employés municipaux auraient donc accès à un service en ligne qui facilite le jumelage de personnes souhaitant faire du covoiturage, ce qui réduirait l'émission de gaz à effet de serre.

## ASSAINISSEMENT DES EAUX

# Gravel compte investir dans les secteurs de Deauville et Saint-Élie

**SHERBROOKE** — Pour que les Sherbrookoïses puissent un jour se baigner à nouveau dans le lac des Nations, la candidate à la mairie Hélène Gravel s'engage à mettre fin aux fréquents débordements des usines d'épuration des secteurs Deauville et Saint-Élie.

«Il est incohérent, juge-t-elle, de demander aux citoyens et aux riverains de faire des efforts supplémentaires pour améliorer l'environnement et lutter contre les cyanobactéries pendant que nos infrastructures d'eaux usées viennent contrer ces efforts. [...] Présentement, on va réuellement à contre-courant.»

Au cours des dernières années, la Ville de Sherbrooke a investi environ 13 M \$ pour améliorer la capacité de traitement de ses usines de Sherbrooke et de Rock Forest, rappelle Mme Gravel.

Ces travaux ont permis de réduire grandement les débordements d'eaux usées non traitées dans la rivière Magog, en plus de lever le moratoire qui limitait le développement domiciliaire dans les secteurs concernés. Toutefois, quelques débordements, autorisés par le ministère de l'Environnement, surviennent encore en période de fortes pluies, reconnaît Mme Gravel.

La candidate à la mairie veut maintenant s'attaquer aux usines de Deauville et de Saint-Élie afin «d'arrêter à la source la

contamination de nos plans d'eau». À son avis, la situation «demeure critique» dans ces secteurs, particulièrement lors de fortes précipitations.

«Si on veut se redonner de la marge de manoeuvre pour du développement économique, attirer de nouvelles familles et de nouvelles entreprises à Sherbrooke pour créer de la richesse, on a le devoir d'investir davantage dans nos infrastructures d'assainissement des eaux », estime-t-elle.

Selon Mme Gravel, la mise à niveau des usines de Deauville et de Saint-Élie coûterait entre 5 et 6 M \$. Ces travaux seraient en partie subventionnés par Québec et Ottawa.

En point de presse devant le lac des Nations, Mme Gravel a estimé hier qu'il est «inacceptable de constater les fréquentes fermetures de la plage Blanchard, dès qu'il y a des précipitations significatives. Les rejets des usines se rendent jusqu'au lac des Nations, qui se retrouve envahi de plantes aquatiques, au détriment des utilisateurs et des familles de Sherbrooke qui ne peuvent profiter pleinement de ce joyau».

La candidate rêve du jour où les Sherbrookoïses pourront se baigner à nouveau dans le lac des Nations.

- David Bombardier

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

# Sévigny veut susciter une plus grande implication des citoyens

**SHERBROOKE** — Le Renouveau sherbrookoïse compte doter la Ville de Sherbrooke d'une politique de protection de l'eau et entend susciter une plus grande implication des citoyens à l'égard de la protection de l'environnement.

Le parti dirigé par le candidat à la mairie Bernard Sévigny se dit aussi favorable à l'ensemble des 15 recommandations de la table sur les aires écologiques du comité Dialogue-citoyens Sherbrooke, présidée par Michel Montpetit.

La mise en oeuvre de certaines recommandations du rapport devra toutefois être échelonnée dans le temps pour tenir compte de la capacité de payer des citoyens, a précisé hier matin M. Sévigny, au moment de présenter ses engagements en matières de développement durable et d'environnement.

Ainsi, le Renouveau sherbrookoïse (RS) s'engage à ce que 12 pour cent du territoire de Sherbrooke soit protégé en aires écologiques d'ici 12 ans. Le rapport Montpetit recommandait plutôt six ans. Le RS est également en faveur de la création d'une fiducie pour faciliter la protection des aires écologiques.

Quant à la proposition du rapport Montpetit visant la création d'un comité de gestion des parcs, le RS estime que ce rôle pourrait être joué par le comité de dé-

veloppement durable de la Ville.

Pour protéger les cours d'eau sherbrookoïses, une administration du RS adopterait une politique comprenant un plan de zone aquatique de manière à identifier et à protéger les zones sensibles dans les cours d'eau du territoire.

### Le Renouveau sherbrookoïse

**s'engage à ce que 12 pour cent du territoire soit protégé en aires écologiques d'ici 12 ans.**

Des mesures de protection des zones riveraines, des milieux humides, des plans et des cours d'eau seraient aussi mises en place. Pour améliorer la qualité de l'eau du lac des Nations, une approche en amont serait préconisée en exerçant «un leadership accru» au comité de gestion des bassins versants (COGESAF).

Le RS croit par ailleurs nécessaire que la Ville insiste davantage auprès de ses citoyens et de ses entreprises pour que ceux-ci participent à des activités environnementales telles que des corvées de nettoyage de parcs ou de berges.

- David Bombardier

# Le CUET souhaite multiplier les coops d'habitation

DAVID BOMBARDIER  
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les 16 candidats

du parti Comme une eau Terre veulent prioritairement mettre en place un programme municipal de création de coopératives

d'habitation, de façon à ce que les dizaines de milliers de locataires sherbrookoïses puissent prendre en main leur milieu de vie.

À cette proposition s'ajoutent la mise en place de vélos libre-service gratuits, le libre accès au transport en commun pour tous et l'expropriation pure et simple des promoteurs du nouvel hôtel du lac des Nations.

«Environ la moitié de la population vit en logement», affirme le chef de ce parti politique sherbrookoïse et candidat dans le district du Centre-Sud, Hubert Richard, en entrevue à *La Tribune*.

«Ces gens-là ne sont pas incités à être actifs dans l'amélioration de leur milieu de vie et ne sentent pas qu'ils font partie de la ville, estime M. Richard. De plus, ils n'ont pas accès au crédit.»

En vertu des programmes gouvernementaux existants, les locataires peuvent difficilement transformer leur logis en coopérative d'habitation, déplore Hubert Richard, qui est souvent intervenu sur cette question en séance du conseil municipal au

cours des dernières années.

Le parti Comme une eau Terre (CUET) propose donc que la Ville de Sherbrooke garantisse aux locataires une hypothèque assortie d'un taux d'intérêt minime de trois pour cent, soit le même taux que la Ville obtient lorsqu'elle émet des obligations d'épargne.

Grâce à ce programme unique au Québec, les locataires d'un immeuble pourraient acheter celui-ci pour le transformer en coopérative d'habitation.

## Des propositions audacieuses

Le parti milite également pour réduire la dépendance à l'automobile.

L'accès libre au transport en commun s'adresserait désormais à tous les Sherbrookoïses. «L'ensemble des institutions et des regroupements de la communauté sherbrookoïse» ainsi que les commerces et les institutions devraient financer cette mesure, lit-on dans le programme du parti.

Le CUET préconise aussi les voies réservées pour les autobus

et le covoiturage sur la rue King. Il veut aussi «mettre à la disposition de la population plus d'une centaine de vélos bon marché de couleur rose pour dépanner gratuitement les piétons».

Le parti entend par ailleurs maintenir les pistes cyclables hors rues en hiver pour permettre la pratique du ski.

Le parti compte aussi transformer les espaces publics en créant notamment un grand parc à l'angle des rues King Ouest et Belvédère Sud, à l'endroit même où les travaux de construction de l'hôtel Times sont commencés depuis quelques semaines. Le parti exproprierait carrément les promoteurs du projet hôtelier.

La dépollution des rivières, l'agriculture et la sécurité alimentaire sont également des priorités pour le CUET. Ses membres souhaitent instaurer des jardins communautaires dans tous les districts de la ville tout en créant des poulaillers municipaux où on pourrait louer des espaces.

Le parti propose aussi de permettre aux citoyens de peindre les trottoirs devant leur maison.

**Du 2 au 11 octobre 2009**

**31 ans**

**LOTO QUÉBEC présente**

**FESTIVAL DE LA GALETTE DE SARRASIN DE LOUISEVILLE**

**PROGRAMMATION 2009**

**JEUDI, 8 OCTOBRE**  
**JOURNÉE DES AÎNÉS**  
20h **SOIRÉE AVEC PIERRE POIRIER**  
chanteur, humoriste et imitateur  
Admission **8\$**

**VENDREDI, 9 OCTOBRE**  
20h **GRANDE SOIRÉE «La Veillée à Joseph»**  
Admission **15\$**

**SAMEDI, 10 OCTOBRE**  
12h30 **SUPER BINGO**  
20h **GALA HUMOUR**  
Admission **17\$**  
JOHN STAR  
1<sup>re</sup> partie: 20h

**DIMANCHE, 11 OCTOBRE**  
10h30 **MESSE D'ÉPOQUE**  
11h **La «CRIÉE»**  
14h **Défilé Loto-Québec à cachet folklorique**  
Laurent Paquin  
Alexandre Barrette  
Charlie Pop  
2<sup>e</sup> partie: 21h30

**SOIRÉE DU COURONNEMENT**  
18h 30 **EN SPECTACLE: le Groupe AXION**  
Musique des années 50 à aujourd'hui.  
20h **Pour clore les festivités, le couronnement de la Reine-Meunière et la nomination de Miss Personnalité.**  
Admission **5\$**

**www.festivalsarrasin.com**

**BILLETTERIE OFFICIELLE**

- TABAGIE GRAND-PÈRE  
193, SAINT-LAURENT  
LOUISEVILLE  
819 228-2692
- FESTIVAL DE LA GALETTE  
131, PETITE-RIVIÈRE  
LOUISEVILLE  
819 228-9993

**Procurez-vous le macaron à 2\$**

**STATIONNEMENTS POUR MOTORISÉS**

CENTRE SPORTIF, COMMISSION SCOLAIRE CHEMIN DU ROY, FABRIQUE DE LOUISEVILLE, ETC.  
GUIDE ET SERVICES SANITAIRES SUR PLACE.

**30\$**

## Débat politique à Coaticook

MAXIME PELLETIER  
maxime.pelletier@latribune.qc.ca

COATICOOK — Un débat opposant les candidats à la mairie de Coaticook aura lieu le mercredi 14 octobre à compter de 19 h au Club de golf de Coaticook. Les deux candidats en lice sont le maire sortant, Bertrand La-

moureux, et le conseiller municipal Charles Poulin. La Chambre de commerce et d'industrie, qui organise le débat, a opté pour une formule impliquant des questions du public. Les citoyens sont donc invités à faire parvenir les questions qu'ils aimeraient poser aux candidats à la Chambre de

commerce, ou encore à donner leurs questions sur place le soir du débat. De plus, au début de la soirée, les personnes qui tentent de se faire élire à titre de conseiller et qui ne sont pas élues par acclamation pourront, pendant quelques minutes, se présenter à la population.

## LA VIE APRÈS LA MORT

*La vie terrestre et la vie dans l'au-delà*

*Qu'est-ce qui meurt ou survit en nous?*

*Que se passe-t-il quand nous mourons?*

Ce carnet de réflexion vous est offert par les Publications du Graal : [publications@graal.ca](mailto:publications@graal.ca)

Pour recevoir votre copie gratuite

819 828-1487 ou 819 569-0433

Sans frais : 1 877 420-3636

Visitez notre site web : [www.graal.ca](http://www.graal.ca)

304466

## Plus pour vous

**YARIS 2009** Berline ou HB

**500\$**  
DE REMISE  
applicable en location  
ou achat  
(avec financement)

**ou 1 500\$**  
DE RABAIS

TAUX D'INTÉRÊT  
À PARTIR DE **0%** OU **1,9%**  
DE / 36 MOIS JUSQU'À 6 ANS

**+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS**

SEULEMENT DU 5 AU 9 OCTOBRE 2009

**TOYOTA Richmond**

151, route 116, Richmond  
Tél.: 819 826-5923 ou sans frais: 1-800-363-1616  
[www.toyotarichmond.com](http://www.toyotarichmond.com)

\* Obtenez tous les détails chez  
**Toyota Richmond**

## Il refuse de se prononcer sur Estrie Enviropôle

**ASBESTOS** — Malgré une demande pressante des Amis de la Terre de la MRC des Sources, Hugues Grimard refuse de se prononcer personnellement pour ou contre le projet de la compagnie Estrie Enviropôle.

«Avant de se prononcer, je crois que c'est important de connaître le projet final; ce n'est pas à un maire de décider, c'est à la population», se limite-t-il à dire.

M. Grimard réitère d'ailleurs son intention de consulter les citoyens par référendum dès que ce projet de valorisation énergétique des matières résiduelles sera dévoilé.

Le maire actuel, Jean-Philippe Bachand, appuie le projet.

Les Amis de la Terre de la MRC des Sources s'opposent vivement à ce projet qui pourrait nécessiter l'importation de quelque 800 000 tonnes par année de matières résiduelles sur les terrains de Mine Jeffrey.

«J'espère que ce n'est pas une simple promesse électorale», réagit Johanne Lupien, membre de cette organisation écologique.

Selon elle, M. Grimard aurait davantage à prendre nettement position sur ce projet parce que, dit-elle, la majorité de la population est contre.

«La MRC des Sources a reçu une pétition de 5123 signatures contre le projet, dont 3230 provenaient de citoyens d'Asbestos, ce qui représente 72 pour cent des gens en âge de voter à Asbestos», souligne-t-elle.

«J'aimerais qu'il se prononce plus clairement. Yvon Vallières (député libéral de Richmond) fait la même chose, il ne se prononce pas. C'est à se demander de quoi ces gens-là ont peur!» lance Johanne Lupien.

— Denis Dufresne

# Asbestos devra vivre selon ses moyens, prévient Hugues Grimard

**DENIS DUFRESNE**

denis.dufresne@latribune.qc.ca

**ASBESTOS** — Asbestos doit attirer de nouvelles familles, mieux soutenir l'entrepreneuriat, conserver ses services et réduire sa dette, croit Hugues Grimard, candidat à la mairie de cette municipalité de 6800 habitants, quatrième en importance en Estrie.

Mais surtout, prévient-il, «Asbestos doit vivre selon ses moyens».

«On doit aussi regarder vers l'avenir. Ensemble, nous devons lutter contre le climat de morosité et redorer l'image de notre ville», a déclaré M. Grimard, qui lançait officiellement, hier, sa campagne électorale.

### Un gars d'équipe

Devant une quarantaine de sympathisants, dont des retraités de Mine Jeffrey, des représentants des Amis de la Terre des Sources et de simples citoyens, le candidat a reproché à plusieurs reprises à son adversaire Jean-Philippe Bachand de ne pas être à l'écoute des gens.

«Moi, je veux répondre aux besoins des citoyens et travailler à des projets constructifs. Je suis un gars d'équipe, un gars de développement économique», a-t-il plaidé.

Conseiller municipal de 1998 à 2005 et candidat défait à la mairie en 2005, par seulement 106 voix, Hugues Grimard dresse un bilan plutôt négatif des quatre dernières années.

«Depuis quatre ans, il ne s'est pas passé grand-chose; on n'a même pas de commissaire industriel», déplore M. Grimard, qui veut discuter de l'embauche d'un professionnel en ce domai-



Hugues Grimard

ne avec la MRC des Sources.

Il entend également revoir la taxe d'affaires dont le niveau actuel, dit-il, décourage les investisseurs.

«Il faut dynamiser Asbestos et améliorer la qualité de vie si on veut garder nos services», dit M. Grimard, directeur général du Camp musical d'Asbestos et homme d'affaires.

Le candidat de 38 ans reconnaît que le maire sortant est entré en fonction à un moment difficile, mais lui reproche de ne pas avoir fait une gestion assez serrée des finances publiques.

En 2005, la municipalité était confrontée à une baisse dramatique de ses revenus, avec la dévaluation des installations de Métallurgie Magnola, fermée en 2003, et le ralentissement des activités à Mine Jeffrey.

«Il a pris des décisions difficiles, oui, mais quand on augmente les taxes de 20 ou 21 pour cent, il faut que les budgets baissent, or ils ont augmenté et la dette aussi!» affirme-t-il.

Le candidat ne cache pas qu'il entend revoir l'ensemble des dépenses avec les conseillers municipaux, s'il est élu.

«Il y a beaucoup de place où on peut améliorer les services ou en couper, c'est à analyser et c'est à l'équipe de prendre des orientations», explique-t-il, soutenant qu'il exclut des mises à pied chez les employés municipaux.

S'il devient maire, M. Grimard n'anticipe pas de difficultés à s'intégrer au sein du conseil municipal, dont les membres actuels ont tous été réélus par acclamation.

«Le conseil, ce n'est pas l'équipe du maire Bachand, il représente la population et je suis capable de m'adapter. J'ai déjà eu des échanges avec certains d'entre eux», répond-il.

**LUDWIG**  
STEAK HOUSE & FRUITS DE MER

tendance  
gastronomique

**NOUVEAU!**

TABLE D'HÔTE DU  
MIDI À PARTIR DE 11\$

OUVERT 7 SOIRS SUR 7  
ET TOUS LES MIDIS  
DE LA SEMAINE.

1905 KING OUEST  
RESTAURANTLUDWIG.COM  
819 791 1183



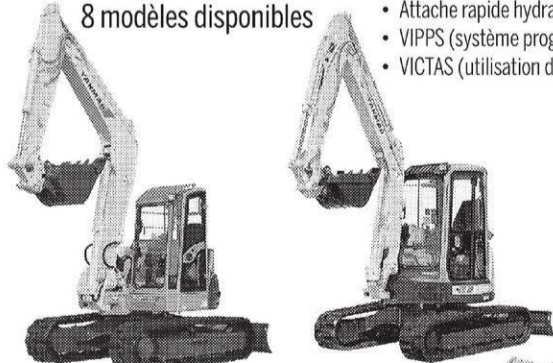
303789

**Nouveau en Estrie**

Distributeur exclusif de  
**YANMAR** constructions

• Minipelle • Chargeuse articulée compacte • Transporteur tout-terrain • Chargeuse-pelleteuse compacte  
• Achat - Vente - Échange • Service de pièces et réparation • Équipements à neige disponibles •

Excavatrices SV100 à SV08-1\*  
8 modèles disponibles



\* comprend  
• Attache rapide hydraulique  
• VIPPS (système progressif 3 pompes)  
• VICTAS (utilisation de chenilles asymétriques)

**YANMAR**  
Chargeuse-pelleteuse compacte



104910



Financement **0%**  
sur 36 mois disponible

\* sujet à approbation de crédit

Vous êtes propriétaire d'un produit Yanmar?  
Nous honorons votre garantie et le service.

**LES ÉQUIPEMENTS  
MARQUIS INC.**

1155, Chemin Saint-Roch Nord, Sherbrooke  
(Sortie 133, autoroute 10)  
Tél. : 819 822-3382 Téléc. : 819 864-6882  
Sans frais : 1 877 922-3382

Vos conseillers:  
Sylvain Thompson  
Représentant aux ventes  
819 823-4805

Jean-Guy Marquis  
Président  
Représentant aux ventes

## DISTRICT 2.1 DU PIN-SOLITAIRE

# Deux voisines, un ex-conseiller et une étudiante s'affrontent

**NDLR: D'ici aux élections municipales du 1<sup>er</sup> novembre prochain, La Tribune s'intéressera à chacun des districts électoraux de Sherbrooke afin de connaître les priorités de tous les candidats aux postes de conseillers municipaux. À lire aujourd'hui: le district 2.1 du Pin-Solitaire. Le district 2.2 des Quatre-Saisons suivra au cours des prochains jours.**



**DAVID BOMBARDIER**

david.bombardier@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — La conseillère Mariette Fugère sollicite un quatrième mandat dans le district du Pin-Solitaire. Elle retrouve sur son chemin son adversaire d'il y a quatre ans, l'ex-conseiller Michel Carrier, une

étudiante de sciences politiques âgée de 20 ans, Caroline Vohl, et... sa propre voisine, l'économiste Hélène Dauphinais.

Les deux résidentes de la rue Chicoyne admettent avoir une relation de «bon voisinage», mais sans plus.

Mme Dauphinais reproche à sa voisine d'avoir peu communiqué avec ses électeurs au fil des ans. «Nous avons eu des problèmes d'odeurs en soirée à cause du dépotoir pendant deux ans et nous n'avons pas été tenus au courant», déplore-t-elle.

Pour y remédier, Hélène Dauphinais s'engage notamment à être disponible «une fois par mois dans un lieu public pour écouter les citoyens et les informer». La candidate compte aussi s'attaquer aux nombreux dépassements de coûts des projets municipaux et souhaite doter Sherbrooke d'emplois «à plus forte valeur ajoutée».

Pour sa part, Mariette Fugère



IMACOM, JOCELYN RIEUNDEAU

veut «continuer ce qui est déjà commencé» dans son district, qui comprend notamment le Cégep de Sherbrooke et le quartier Dubreuil. Mme Fugère entend par exemple s'attaquer aux problèmes de stationnement et de vitesse dans les rues avoisinantes au cégep.

«Le problème s'aggrave tout le temps, reconnaît-elle. On va regarder comment on peut encourager davantage le transport en commun.» Mme Fugère souhaite aussi promouvoir l'ouverture d'un complexe destiné aux

familles et veut encourager l'activité physique chez les aînés, en plus de soutenir les commerces de proximité et la Grande Place de l'Est.

Seul adversaire de Mariette Fugère aux élections de 2005, Michel Carrier tente un deuxième retour en politique municipale, lui qui avait obtenu 42 % des voix il y a quatre ans.

L'ex-conseiller municipal juge que les élus du quartier Est ont «manqué de leadership» dans le dossier du centre de

foires. «Les gens sont très déçus d'avoir perdu ça et se posent des questions», laisse-t-il entendre.

Michel Carrier promet de réaliser un «projet majeur» pour le district du Pin-Solitaire. Ce projet sera expliqué aux citoyens du district au cours de la campagne électorale.

M. Carrier veut améliorer l'aménagement du plateau Sylvie-Daigle et compte bonifier l'accès au plancher de danse du parc Victoria. La présence policière dans le quartier Dubreuil doit aussi être accrue, estime-t-il. Le nombre d'élus et les comités «payants» de la Ville doivent également être réduits, selon lui.

Étudiante en sciences politiques à l'Université de Sherbrooke et résidente du quartier Est, Caroline Vohl se présente pour sa part sous la bannière du parti Comme une eau Terre.

Elle entend accroître l'utilisation des parcs du district, en particulier le parc Victoria, afin que l'on puisse y pratiquer des activités comme le ski de fond et le patin à roues alignées.

Mme Vohl veut par ailleurs valoriser les berges de la rivière Saint-François et encourage le développement de coopératives d'habitation dans le secteur du cégep.



**MARIETTE FUGÈRE**

#### OCCUPATION

- > Conseillère municipale depuis 1998
- > A fermé son salon de coiffure en 2008

#### EXPÉRIENCE PERTINENTE ET IMPLICATION SOCIALE

- > Membre du comité consultatif de la famille et du comité consultatif de développement social et communautaire de la Ville
- > Vice-présidente du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Fleurimont
- > Présidente du comité Ville-amie des aînés de Sherbrooke
- > Membre du conseil d'administration (CA) de Rues principales Fleurimont
- > Présidente du CA de la Société d'arthrite
- > Membre du CA des affaires économiques du diocèse de Sherbrooke
- > Marraine des Petits frères des Pauvres

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
www.mariettefugere.org



**HÉLÈNE DAUPHINAIS**

#### OCCUPATION

- > Enseignante en économie au Cégep de Sherbrooke.
- > Diplômée en économie, elle a travaillé pendant 20 ans à titre d'analyste de marché pour la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)

#### EXPÉRIENCE PERTINENTE ET IMPLICATION SOCIALE

- > A été membre du comité consultatif d'urbanisme de la Ville
- > A siégé à la table sur le vieillissement de la population de Sherbrooke Ville en santé
- > A fait partie de la Table sur le développement commercial de Fleurimont dans le cadre de Dialogue-citoyens Sherbrooke
- > A été membre du Forum de la population de l'Agence de la santé et des services sociaux
- > A présidé le mouvement musical de l'école Mitchell-Montcalm

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
www.helenedauphinais.com



**MICHEL CARRIER**

#### OCCUPATION

- > À la retraite depuis 2002
- > A longtemps exploité un commerce de réparation et de vente de téléviseurs.

#### EXPÉRIENCE PERTINENTE ET IMPLICATION SOCIALE

- > Conseiller municipal pendant 16 ans dans l'ancien quartier Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke
- > A tenté de se faire réélire en 2001 (battu par Bernard Tanguay) et en 2005 (battu par Mariette Fugère)
- > A suivi de près les différents dossiers majeurs de Sherbrooke (plan d'urbanisme, centre de foires, etc.)

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
819 566-4589



**CAROLINE VOHL**

(parti Comme une eau Terre)

#### OCCUPATION

- Étudiante en sciences politiques à l'Université de Sherbrooke

#### EXPÉRIENCE PERTINENTE ET IMPLICATION SOCIALE

- > Étudie à Sherbrooke depuis sa troisième secondaire
- > Impliquée dans les causes environnementales au secondaire et au cégep
- > Responsable des affaires pédagogiques à l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH) de l'UdeS

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
819 542-1479



### Vous ne vous rappelez plus VOTRE DISTRICT ?

Il suffit de visiter le site [www.sherbrooke.ca](http://www.sherbrooke.ca) et de cliquer sur l'onglet «Élection 2009», puis «Recherche par adresse».

## DOSSIER PORTRAIT DE DISTRICT

### FLEURIMONT

- 2.1. Pin-Solitaire
- 2.2. Quatre-Saisons
- 2.3. Desranleau
- 2.4. Lavigerie
- 2.5. Marie-Rivier

### LENNOXVILLE

### MONT-BELLEVUE

### ROCK FOREST-SAINTE-ÉLIE-DEAUVILLE

### JACQUES-CARTIER

**3 JOURS SEULEMENT!**  
**DU SAMEDI AU LUNDI**  
**DU 10 AU 12 OCTOBRE**

GROS PROJETS.  
BELLES  
RÉCOMPENSES.



# ÇA TOMBE BIEN!

**PASSEZ EN MAGASIN**  
**SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI**  
**AVEC VOTRE COUPON.**

**SOYEZ ASSURÉ D'OBTENIR**  
**UN RABAIS DE 15%**  
**UN DES TROIS JOURS.**

**COUPON DISPONIBLE**  
**SUR VOTRE CIRCULAIRE OU EN MAGASIN!**



**HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H - SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H - 16 MAGASINS-ENTREPÔTS**

Ne peut être jumelé à aucun autre rabais, offre ou escompte. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 12 octobre 2009. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. <sup>mdmc</sup> Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Réno-Dépôt inc. Offre de base: 1 mille de récompense par tranche de 20\$ de vos achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botanix et RONA participants. L'offre ne s'applique pas sur le montant des taxes, sur l'achat de cartes cadeaux et sur les achats portés à un compte ouvert chez un marchand et ne peut être combinée à certaines offres. L'offre AIR MILES est sujette à changement sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation ou de fin de saison, commandes spéciales, frais d'installation, soumissions et offres de contracteurs, erreurs de prix dans une publicité, aux clubs de consommateurs ni aux faillites des concurrents. Le produit doit provenir du même fabricant et être le même modèle avec preuve à l'appui. Le prix utilisé pour effectuer la comparaison doit provenir d'un concurrent situé à l'intérieur d'un rayon de 25 km du magasin. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin ou au [www.renodelpot.com](http://www.renodelpot.com). © Réno-Dépôt 2009.

# Vanden Eynden vise à relancer l'économie de Magog

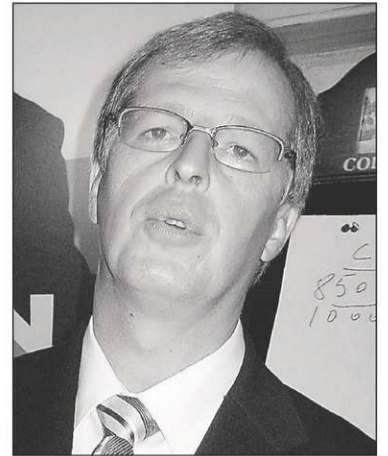
**JEAN-FRANÇOIS GAGNON**  
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

**MAGOG** — Davantage de prospection pour attirer de nou-

velles entreprises, offrir des crédits de taxes plus alléchants et réduire les fuites commerciales. Voilà trois suggestions du candidat à la mairie de Magog

Alain Vanden Eynden pour relancer l'économie magogois. «Mon objectif est que Magog retrouve sa vitalité et que nous puissions assurer le plein em-

ploi pour garantir la croissance économique de nos citoyens. C'est la condition première pour faire de Magog une ville dynamique», a déclaré hier M.



**Alain Vanden Eynden**

Vanden Eynden, lors d'une conférence de presse dans un restaurant situé en bordure du lac Memphrémagog.

En ce qui concerne la prospection, le candidat estime qu'il serait avantageux de permettre au directeur général du Centre local de développement de la MRC de Memphrémagog, Ghyslain Goulet, de courtiser lui-même plus d'entreprises.

«C'est lui qui a les contacts. Il faudrait le décharger d'une bonne partie de ses tâches administratives pour qu'il se consacre plus à la prospection», affirme Alain Vanden Eynden.

Dans la foulée, le candidat soutient que Magog gagnerait à allouer plus d'argent au CLD de la MRC de Memphrémagog afin que l'organisme soit en mesure de réaliser plus de prospection.

Le projet Magog Technopole, dévoilé récemment, a par ailleurs l'appui du candidat. Toutefois, il craint que l'organisme devienne «une coquille vide». Pour éviter cela, il juge primordial que la Ville finance adéquatement l'initiative, dont l'objectif est d'attirer à Magog des entreprises oeuvrant dans le secteur des technologies de l'information.

En matière de tourisme, M. Vanden Eynden suggère de courtiser les amateurs de culture et de patrimoine. «Le tourisme culturel et patrimonial est en pleine expansion», allègue-t-il.

## Les finances publiques

S'il se déclare préoccupé par la dette de la municipalité, le candidat ne croit pas qu'il est temps de déployer des efforts particuliers pour la réduire. «Elle est contrôlée», estime-t-il.

À ses yeux, la réduction de la dette ne constitue pas une priorité à ce stade, car il «faut d'abord et avant tout réinvestir pour que de nouveaux emplois soient créés».

Le candidat propose également la modernisation des installations d'Hydro-Magog, question d'augmenter les profits que génère tous les ans le réseau électrique municipal. L'argent supplémentaire qui aboutirait dans les coffres de la Ville servirait à la relance économique et à l'amélioration des services offerts aux citoyens.

**G5 SE**

**12 999\$<sup>1</sup>**  
PRIX À L'ACHAT  
Inclut le rabais fidélité de 1 000\$ accordé aux propriétaires GM

**4 500\$<sup>2</sup>**  
DE RABAIS  
DU FABRICANT INCLUS

**97\$<sup>3</sup>**  
aux deux  
semaines

**0\$**  
de  
comptant

**LES PLUS PETITS PAIEMENTS DE L'ANNÉE**

ROUTE: 5,4L/100km (52 mi/gal)  
VILLE: 8,0L/100km (35 mi/gal)

## COMPAREZ. CONSTATEZ. PROFITEZ.

	<b>G5 SE 2009</b>	<b>TOYOTA Corolla CE 2010</b> Berline de base	<b>HONDA Civic DX 2009</b> Berline de base
<b>PRIX À L'ACHAT*</b>	<b>12 999\$</b>	<b>15 260\$</b>	<b>14 490\$</b>
<b>CLIMATISATION</b>	<b>OUI</b>	<b>OPTION</b>	<b>OPTION</b>
<b>VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES</b>	<b>OUI</b>	<b>OPTION</b>	<b>NON</b>
<b>TÉLÉDÉVERROUILLAGE</b>	<b>OUI</b>	<b>OPTION</b>	<b>NON</b>
<b>ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>
<b>HP/COUPLE</b>	<b>155/150</b>	<b>132/128</b>	<b>140/128</b>
<b>GARANTIE</b>	<b>5 ans/160 000 km</b>	<b>5 ans/100 000 km</b>	<b>5 ans/100 000 km</b>

**Avec plus de 2 000\$<sup>4</sup>**  
en caractéristiques de série additionnelles de plus que Toyota et Honda

\*La valeur des caractéristiques de série additionnelles est établie en fonction des prix des concessionnaires. Les véhicules comparés sont les suivants: G5 SE 2009 (2AL69/2AL37 1SA), Corolla CE 2010 (BU42EM) et Civic DX Sedan 2009 (FA1529EX). \*Caractéristiques et prix des véhicules selon l'information disponible sur le site des fabricants au moment de l'impression.

**VIBE**

**12 998\$<sup>1</sup>**  
PRIX À L'ACHAT  
Inclut le rabais fidélité de 1 000\$ accordé aux propriétaires GM

**3 000\$<sup>2</sup>**  
DE RABAIS  
DU FABRICANT INCLUS

**97\$<sup>3</sup>**  
aux deux  
semaines

**0\$**  
de  
comptant

ROUTE: 6,2L/100km (46 mi/gal)  
VILLE: 7,8L/100km (36 mi/gal)

**SÉCURITÉ 5 ÉTOILES\***

Meilleure petite voiture de plus de 18000\$

Modèle GT illustré

## OU RENSEIGNEZ-VOUS SUR

RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE DE MODÈLE 1995 OU AVANT ET OBTENEZ

**JUSQU'À 3 300\$<sup>6</sup>** DE REMISES SUPPLÉMENTAIRES EN ARGENT.

DES **GROS \$OUS\$ POUR VOTRE BAZOU**

EN COLLABORATION AVEC ADIEU BAZOU, UN PROGRAMME FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA.

Adieu bazou  
Programme canadien de recyclage des véhicules

airpur

**PONTIAC BUICK GMC**

**GM Canada**

**LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS**

**5 ANS**  
160 000 KM

- GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
- ASSISTANCE ROUTIÈRE
- TRANSPORT DE COURTOISIE

\* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

OFFRESPONTIAC.CA

287014

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2009 neufs suivants: coupé G5 (2AL37/1SM), berline G5 (2AL69/2AL37 1SA), Corolla CE 2010 (BU42EM) et Civic DX Sedan 2009 (FA1529EX). 1. Transport (1 325\$), frais d'immatriculation, assurance et toutes les taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le rabais fidélité de 1 000\$ accordé aux propriétaires GM (à l'exclusion des modèles des marques Saturn et Saab) est inclus à l'achat d'un nouveau véhicule livré entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 2<sup>e</sup> novembre 2009. Le véhicule doit être enregistré et assuré au nom du client pendant les 6 mois précédents. 2. Les rabais de 4 500\$ et 3 000\$ (taxes exclues) sont des crédits de livraison offerts au concessionnaire par le fabricant, s'appliquant respectivement aux modèles G5 2009 et Vibe 2009 de Pontiac et sont inclus dans les prix annoncés. Voyez votre concessionnaire pour les détails. 3. À l'achat, total de 156 paiements effectués aux deux semaines, sur un taux de financement à l'achat de 5,09% pour un terme de 72 mois, sur approbation de crédit de la Banque TD seulement. Frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et toutes taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. 4. Selon les tests de consommation de GM conformés aux méthodes approuvées par Transports Canada pour une réserve de carburant de 10% et une capacité de réservoir de 49,2 L pour la G5 avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses, et de 50 L pour la Vibe avec moteur de 1,8 L et boîte manuelle 5 vitesses. 5. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux. Les codes de classification du gouvernement des États-Unis lors des tests d'impacts frontaux. 6. Pour être admissible à l'offre incitative Des gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou, appuyé par le gouvernement du Québec, et être inscrit au programme Adieu bazou. 7. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 8. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 9. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 10. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 11. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 12. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 13. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 14. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 15. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 16. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 17. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 18. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 19. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 20. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 21. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 22. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 23. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 24. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 25. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 26. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 27. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 28. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 29. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 30. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 31. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 32. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 33. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 34. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 35. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 36. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 37. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 38. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 39. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 40. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 41. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 42. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 43. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 44. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 45. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 46. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 47. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 48. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 49. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 50. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 51. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 52. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 53. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 54. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 55. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 56. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 57. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 58. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 59. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 60. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 61. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 62. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 63. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 64. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 65. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 66. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 67. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 68. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 69. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 70. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 71. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 72. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 73. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 74. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 75. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 76. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 77. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 78. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 79. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 80. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 81. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 82. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 83. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 84. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 85. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 86. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 87. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 88. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 89. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 90. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 91. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 92. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 93. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 94. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 95. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 96. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 97. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 98. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 99. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec. 100. Les gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou par le gouvernement du Québec.

## PROCÈS DE CATHIE GAUTHIER

# « Mon mari a tué nos trois enfants »

SERGE LEMELIN

CHICOUTIMI — Les jurés ont pu entendre hier l'appel logé par Cathie Gauthier à la centrale 9-1-1 peu avant minuit le 1er janvier 2009. Il se termine 9 minutes et 50 secondes plus tard le 2 janvier avec l'arrivée de trois autopatrouilles au domicile de la rue du Portage.

Cathie Gauthier demande de l'aide à la répartitrice et parle d'un pacte quand on lui demande s'il s'agit d'un suicide.

«C'est un pacte: mon mari a tué nos trois enfants».

-«Quoi?»

«Lui aussi est mort. Je suis vivante».

D'une voix faible et plaintive, Cathie Gauthier explique qu'elle s'est réveillée avec ses trois enfants morts dans son lit et que son mari est immobile, par terre.

La répartitrice la retient au téléphone pendant qu'elle envoie policiers et ambulanciers.

«Est-ce que vous les voyez?» demande-t-elle au sujet des enfants et du mari.

«Ils sont dans la chambre des maîtres».

-«Est-ce qu'ils sont en vie?»

-«Les enfants, je suis sûre que non».

La répartitrice veut savoir si l'endroit est sécuritaire et s'il y a des armes.

Cathie Gauthier lui répond qu'il n'y a qu'un couteau.

«Votre mari est décédé?»

-«Je pense que oui».

Deux fois, la répartitrice demandera à son interlocutrice de mettre un linge ou un T-shirt autour de son poignet et d'appliquer une pression quand elle apprend que son poignet est

coupé. Cette dernière se dit incapable de le faire.

Désorientée, elle mentionne: «J'ai l'impression que ça fait longtemps que je suis comme ça»

«Avez-vous vu ce qui s'est passé?», reprend la répartitrice.

-«Il nous a drogués toute la gang».

«Je me suis réveillée dans le lit avec mes trois enfants. Je me suis traînée jusque dans la cuisine pour prendre le téléphone».

Un policier prend le relais au téléphone et confirme à Cathie Gauthier que les secours arrivent. Il lui demande de décrire comment le mari a pu procéder.

«Je ne sais pas. Il a pris tous les somnifères...J'ai le poignet coupé. Mon poignet est coupé. C'est profond».

Elle répète qu'elle croit que son mari est mort.

«On avait de gros problèmes. Il a dit qu'on ne passerait pas l'année».

-«Qui vous a blessée?» questionne-t-il.

«C'est lui!»

Elle explique après quelle rue les patrouilleurs doivent emprunter pour entrer dans son quartier et à quelle intersection tourner pour trouver son domicile. Elle indique la présence d'un véhicule stationné pour faciliter leur travail.

Semblant perdue dans le temps, elle demande quel jour est-on.

«Le 1er janvier, jeudi soir», répond le policier.

-«Mon doux, ça doit faire pas loin de 24 heures...»

-«Que c'est arrivé?»

-«Oui». (Le Quotidien)

## Une mort lente, selon la pathologiste

SERGE LEMELIN

CHICOUTIMI — La pathologiste judiciaire Caroline Tanguay a établi que la présence d'Oxazepam, un puissant anti-anxiolitique généralement prescrit à des adultes, et une quantité importante de Graval ont causé la mort des trois enfants du couple Gauthier-Laliberté par arrêt respiratoire.

«Leur mort a été lente», a-t-elle précisé.

Aucun des corps portait de marque ou de lésion lors de l'autopsie.

Les deux médicaments ont chacun pour effet secondaire de provoquer la somnolence et le ralentissement de la respiration. Administrés ensemble, leurs effets s'additionnent. La pathologiste prévient que parfois, dans ce genre de mélange, «1+1 n'égal pas 2, mais 3, 4 et

même 5».

Elle a observé un oedème cérébral chez chaque enfant, la réaction normale d'un cerveau qui est agressé par un agent extérieur. Elle a aussi remarqué de l'écume dans leur trachée, les bronches et les poumons qui étaient lourds, une conséquence de l'arrêt de la respiration.

Les doses administrées ont été lentement métabolisées et digérées pendant l'agonie, mais aucun enfant n'a pu survivre à leur effet combiné sur la respiration.

La cause du décès du père est tout autre et ne se limite pas à l'entaille qu'il s'est faite au poignet gauche.

Selon la pathologiste, Marc Laliberté avait un antécédent d'infarctus qui a laissé son coeur mal en point et deux de ses trois artères au coeur étaient obstruées. Quand le sang s'est

échappé de l'artère radiale de son poignet, son coeur a été sollicité plus qu'il ne pouvait donner et a cessé de battre.

Sans cet handicap, M. Laliberté aurait pu survivre à la plaie de 7 centimètres qu'il s'était infligée, comme c'est le cas de bon nombre de personnes qui se limitent à ce moyen pour mettre fin à leurs jours, selon Mme Tanguay.

Des analyses toxicologiques ont aussi révélé la présence d'un antidépresseur, d'un médicament contre le cholestérol d'acétaménophène et celle de l'anti-anxiolitique Oxazepam dans le sang. L'Oxazepam a pu contribuer au décès, mais pas de manière significative, puisqu'il est mort avant d'avoir digéré une centaine de milligrammes retrouvés dans le contenu gastrique. Son cerveau ne portait pas de trace d'oedème. (Le Quotidien)



LE QUOTIDIEN

Les jurés ont pu entendre hier l'appel logé à la centrale 9-1-1 le 1er janvier 2009 par Cathie Gauthier, accusée du meurtre prémédité de ses trois enfants.

## ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

## Le projet de loi 16 ressuscite le débat

JOCELYNE RICHER

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La question explosive des accommodements raisonnables revient hanter le gouvernement Charest, qui se fait accuser de privilégier la liberté religieuse, au détriment de l'égalité entre hommes et femmes.

Le gouvernement est plongé dans l'embarras avec son projet de loi 16, déposé par la ministre de l'Immigration, Yolande James, et qui vise à faire en sorte que la fonction publique tienne compte des demandes particulières formulées par les immigrants quand ils traitent avec l'État, notamment en matière religieuse.

Une fois adoptée, la loi, présen-

tement à l'étude en commission parlementaire, imposera à tous les ministères et organismes du gouvernement de se doter d'un plan d'action en ce sens.

Mais loin d'y voir un signe d'ouverture à la diversité culturelle du Québec, les partis d'opposition de même que les groupes de femmes, dont le Conseil du statut de la femme (CSF), y voient plutôt une menace réelle aux droits des femmes à l'égalité.

Hier, la présidente du CSF, Christiane Pelchat, est venue tirer la sonnette d'alarme et demander carrément au gouvernement de retirer son projet de loi, jugé «dangereux».

Elle soutient que les trois grands principes — laïcité des

institutions publiques, protection du fait français et égalité entre hommes et femmes — inscrits dans la déclaration d'adhésion aux valeurs québécoises signée par les immigrants à leur arrivée, devraient figurer dans le projet de loi 16.

«Ça devrait être dans l'article un de ce projet de loi», estime Mme Pelchat, pour que toute demande d'accommodement soit interprétée à partir de cette prémisse.

Car la Charte des droits, dans son préambule, n'a été modifiée que l'an dernier, par la loi 63, pour protéger explicitement les femmes de toute forme de discrimination, et il reste à passer le test des tribunaux, a-t-elle fait valoir, en point de presse.

«Il faut que le gouvernement parle!», selon cette avocate de formation, pour dire explicitement que l'égalité pour les femmes a primauté au Québec sur la liberté religieuse.

De son côté, la chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, est revenue à la charge, comme lors de l'étude du projet de loi 63, pour revendiquer l'inclusion dans la Charte d'une clause interprétative visant à garantir l'égalité hommes-femmes.

«Le gouvernement doit revenir avec une proposition et amender la Charte à nouveau», a plaidé Mme Marois, en disant craindre les conséquences pour les femmes du projet de loi 16.

Elle a d'ailleurs dit juger «très inquiétant» le silence de

la ministre de la Condition féminine, Christine St-Pierre, sur cette question.

C'est une décision rendue par la Commission des droits de la personne, donnant le feu vert à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour procéder à des accommodements sur la base de la religion, qui a mis le feu aux poudres.

Ainsi, des juifs hassidiques ont obtenu de ne pas être évalués par une femme, lors de leur examen de conduite, tandis que des femmes musulmanes ont gagné de ne pas être servies par un homme.

Ce genre de situations risque de se multiplier, si on adopte le projet de loi 16, craint Christiane Pelchat.



## ÉLEVAGE CLANDESTIN D'ANIMAUX DOMESTIQUES

## Québec veut serrer la vis

ALEXANDRE ROBILLARD  
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le gouvernement veut se donner les moyens de lutter contre la perception que le Québec est une terre d'accueil pour les éleveurs d'animaux domestiques sans scrupules, a indiqué hier le président d'un groupe de travail qui s'est penché sur la question.

Le député Geoff Kelley a affirmé que l'atteinte de cet objectif passe par la définition de nouvelles normes, pour la garde et le soin des animaux de compagnie, ainsi que par des amendes plus sévères et un plus grand nombre d'inspecteurs.

M. Kelley avait été saisi du dossier à la suite de la diffusion, l'an dernier, de reportages faisant état des conditions lamentables chez certains éleveurs, parti-

culièrement de chiens, dont les établissements ont été présentés comme des «usines à chiots».

Après avoir consulté divers groupes concernés par le bien-être des animaux, au cours des derniers mois, M. Kelley a déclaré qu'il était difficile d'évaluer l'ampleur de ce phénomène au Québec.

Durant ses travaux, M. Kelley a toutefois acquis la conviction que certaines usines à chiots ont démenagé au Québec quand l'Ontario a décidé de sévir avec plus de vigueur contre ce genre d'activité.

En présentant ses conclusions, hier, au ministre de l'Agriculture Claude Béchard, M. Kelley a recommandé une mise à niveau des lois et règlements.

Lors d'une conférence de presse, M. Béchard a annoncé que le gouvernement irait de l'avant

avec les recommandations de M. Kelley.

«On a tous vu des images qui ont profondément choqué les gens et qui ont amené une réflexion importante sur la façon d'enrayer certains mauvais traitements et enlever cette étiquette-là qui nous a été accolée comme terre d'accueil d'élevages non conformes», a-t-il dit.

A la suite de la signature d'ententes avec la Société de protection des animaux (SPA) et la Société de prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA), Québec fera passer de cinq à 20 le nombre d'inspecteurs, ce qui entraînera des coûts de 400 000 \$.

M. Béchard souhaite aussi qu'un cadre réglementaire vienne établir, d'ici au printemps prochain, des normes pour la garde et le soin aux chiens et chats.

## JOURNAL DE MONTRÉAL

## Le syndicat formule une nouvelle proposition

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal se dit prêt à déposer une nouvelle proposition à l'employeur touchant les questions importantes qui sont en litige.

Dans un communiqué diffusé hier après-midi, le syndicat qui représente les 253 lock-outés du Journal de Montréal affirme que sa proposition touche notamment les horaires de travail, le régime de retraite, la réduction des effectifs, la question du multiplateformes et du multitâches.

Ce sont les membres, réunis en assemblée générale hier, qui ont décidé dans une proportion de 97,8 pour cent de formuler ce nouveau cadre de discussions.

Le syndicat a demandé au conciliateur Pierre-Marc Bédard de le rencontrer afin de lui faire part de cette proposition.

Le président du syndicat, Raynald Leblanc, affirme que son nouveau cadre de discus-

sions «constitue une ouverture importante à l'égard des préoccupations patronales».

Jointe au téléphone, la vice-présidente aux affaires publiques de Quebecor Media,

Isabelle Dessureault, a fait savoir que l'employeur ne ferait pas de commentaires pour le moment, n'ayant pas pris connaissance de la teneur de la proposition syndicale.

**LOTO QUÉBEC** Résultats des tirages du : 2009-10-07

1 25 000 \$	2 50 000 \$	3 100 000 \$
945501	599399	756286
décomposables		

Numéros «Télé» 687026 153592 345290 Numéro boni 21  
non décomposables

<b>649</b>	02 04 12	16	<b>Québec</b>	10 13 15	29
	24 36 38	compl.		28 32 40	compl.

**Quotidienne** **Banco** Lots bonis du 2 au 10 octobre 2009 **Triplex**

3 245	03 08 12 17 19 21 23 27 33 34	05 06
4 1973	41 44 46 50 53 56 57 59 60 63	13 24 36

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe **Extra** 8661830  
04 JUIN 03 SAGITTAIRE

**Banco en boni** Du 2 au 10 octobre, lots 50% plus gros\*

\*Pour une sélection gagnante correspondant à la mise en boni du jour 287073  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LES JEUDIS DATONI - LES JEUDIS DATONI - LES JEUDIS DATONI - LES JEUDIS DATONI

40 ANS = 40\$/par couple

QUI A DIT QUE LA QUALITÉ N'ÉTAIT PAS ACCESSIBLE?

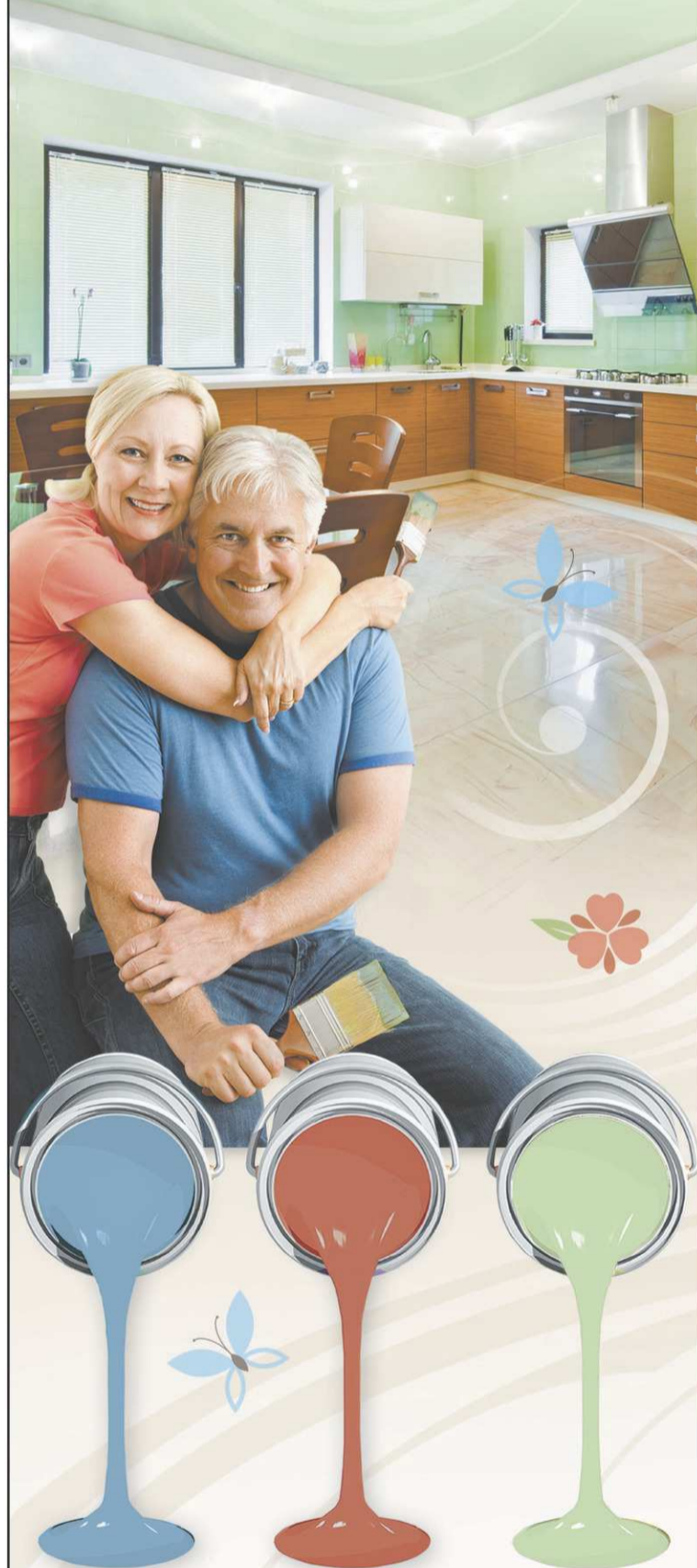


Pour ses 40 ans, à tous les jeudis soirs, votre restaurant DATONI vous offre une table d'hôte 4 services préparée avec soin par votre chef Christian Fréchette pour seulement 40 dollars par couple.

819 346-8441 ou en ligne www.datoni.com  
15 belvédère nord, Sherbrooke

40 ans  
**DATONI**  
RESTAURANT  
1969 2009

304492

Complices  
de vos projets  
depuis 50 ans!Les spécialistes de la peinture,  
de la décoration et du design.

les peintures

de **Armond** inc.

800, rue Conseil  
Sherbrooke  
819 569-7095

Heures d'ouverture  
Lundi au mercredi : de 7 h 30 à 18 h  
Jeudi et vendredi : de 7 h 30 à 21 h  
Samedi : de 8 h à 17 h  
Dimanche : de 10 h à 16 h

303600

# Non à un enterrement de première classe



**MAURICE CLOUTIER**

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

L'industrie de l'amiante vote au Québec depuis plusieurs années. Il ne reste plus que 800 travailleurs dans les mines d'amiante des régions d'Asbestos et de Thetford Mines. Les deux compagnies, Mine Jeffrey et LAB Chrysotile, opèrent de façon sporadique, en raison de la diminution des marchés et de la concurrence vive de producteurs étrangers.

Depuis de nombreuses années, des chercheurs et certains groupes scientifiques martèlent que l'amiante est un produit dangereux et qu'une exposition à la fibre d'amiante constitue une menace importante pour la santé des travailleurs. Pour eux, la solution passe par l'élimination de la production d'amiante au Canada.

La nouvelle manière d'atteindre cet objectif est d'interdire les exportations canadiennes d'amiante. Le vent anti-amiante a repris de la vigueur cet automne avec la position surprenante prise par le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, contre la production d'amiante.

Pour la première fois depuis que la bataille contre l'industrie de l'amiante fait rage au pays et sur la planète, une grande formation politique canadienne, susceptible de prendre le pouvoir, est prête à organiser un enterrement de première classe pour cette industrie canadienne concentrée dans notre grande région.

À la lecture des événements récents et des derniers sondages, certaines mauvaises langues peuvent prétendre que cette position malheureuse de M. Ignatieff est une erreur parmi d'autres, qui lui a d'ailleurs valu la perte de son candidat dans la circonscription de Mégantic-L'Érable.

En fait, l'image de l'amiante est très mauvaise au pays et un peu partout dans le monde occidental. Il faut se rappeler que les conditions de travail dans les mines d'amiante étaient épouvantables, à une certaine époque. Des mineurs ont été victimes de cancer en raison d'une exposition à des quantités phénoménales de fibres d'amiante dans l'air ambiant des exploitations minières.

Des décennies ont passé depuis ces drames humains

vécus par plusieurs familles de mineurs. Les choses ont bien changé dans l'extraction et la manipulation de l'amiante. La perception à l'effet que ce produit est terriblement dangereux demeure cependant, à l'extérieur du Québec.

Bien sûr, il nous est impossible de soutenir un point de vue scientifique contraire à l'avis de nombreux experts qui sont en faveur de la disparition de l'industrie de l'amiante. Cependant, le gros bon sens nous permet de croire que l'exploitation de la fibre chrysotile des mines québécoises n'est certainement pas l'une des pires menaces qui guettent l'humanité.

**Il ne reste plus que 800 travailleurs dans les mines d'amiante des régions d'Asbestos et de Thetford Mines.**

Si l'amiante est aussi dangereux pour la santé humaine, on devrait remarquer depuis des années des signes très inquiétants dans l'espérance de vie des citoyens qui habitent ces villes minières.

Incidemment, il serait temps d'avoir accès à des études récentes sur les dangers réels en 2009 pour les travailleurs d'ici et d'ailleurs et pour les populations des villes d'Asbestos et de Thetford Mines. Le gouvernement québécois a le devoir de fournir un éclairage complet sur la situation s'il dispose de nouvelles données.

Quant aux risques pour les travailleurs d'usine dans certains pays qui importent de l'amiante, il faudrait plutôt revoir dans ces pays l'utilisation sécuritaire de l'amiante. Si un produit n'est pas utilisé de façon adéquate, faut-il rejeter le produit ou plutôt revoir le mode d'emploi?

L'industrie de l'amiante est moribonde. Cependant, rien ne justifie de la conduire directement à l'échafaud. Nous sommes rassurés de constater que le gouvernement Charest résiste à diverses pressions et maintient sa position en faveur d'une utilisation sécuritaire de l'amiante. Si cette position devait changer un jour, il faudra des explications claires. Nous demeurons pour le moment contre la peine de mort à l'endroit de cette industrie.

## DOSSIER DE L'AMIANTE CHRYSOTILE



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

## Tribune libre

### Jean Perrault, bâtisseur et ambassadeur d'une société en santé

**Monsieur le maire Perrault,**

Après quinze années et trois mandats à la mairie de Sherbrooke, vous avez choisi d'explorer de nouveaux horizons. Votre empreinte, indélébile, sera celle d'un homme intègre, entièrement dévoué à sa ville et soucieux du bien-être de sa population.

Pour le CHUS, vous aurez été un bâtisseur infatigable et un partenaire sans pareil. Chacun se souvient notamment de votre soutien constant dans le projet d'agrandissement et de réaménagement du CHUS - Hôtel-Dieu (si important pour la revitalisation du centre-ville), de la recherche à Sherbrooke, de votre leadership dans la Campagne Ensemble, de votre contribution à l'essor des activités de financement de la Fondation du CHUS, notamment le Gala d'excellence à la recherche médicale et la sollicitation des villes de la région et du RUIS. Et que dire de votre chaleureuse hospitalité à l'égard de nos congressistes nationaux et internationaux dont, en mai dernier, les

membres du Réseau mère-enfant de la Francophonie.

Rappelons-nous également de la création de Sherbrooke, ville en santé, du rapport Perrault sur de saines habitudes de vie chez les jeunes, de l'impulsion que vous avez donnée à notre partenariat commun avec Montpellier ainsi que de votre intérêt à faire naître avec nous une culture de développement durable. Il y aurait tant encore à exprimer...

Pendant quinze ans, en soutenant sans relâche le développement du CHUS, vous avez travaillé à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé de la population sherbrookoise et estrienne. Vous avez fait grandir le CHUS. Pour toutes ces années d'engagement humain, communautaire et politique, nous tenons à vous dire merci.

**Jacques Fortier**

Président du conseil d'administration CHUS

**Lynn Charpentier**

Présidente du conseil d'administration Fondation du CHUS

### L'art du français

**Dominique Vaillancourt,**

Je suis entièrement d'accord avec vous (Tribune libre, 26 septembre) concernant les tests de français que les futurs professeurs doivent passer. Ces tests devraient exister depuis longtemps parce que les erreurs de langage se multiplient dans tous les domaines.

On entend, comme vous le dites, des professeurs et des lecteurs de nouvelles dirent: «si j'aurais» au lieu de «si j'avais»; et la semaine dernière, j'ai même entendu une lectrice de nouvelles dire: «il y a eu un gros accident et 120 thommes et femmes ont été blessés et huit zen-fants ont aussi été blessés».

Si ces personnes ne peuvent pas parler correctement le français, elles ne peuvent ni l'écrire ni l'enseigner correctement. Je recommande à ces gens de fermer leur télé, de s'asseoir et de lire un bon livre en portant attention à l'orthographe des mots. Là, ils vont apprendre à parler et à écrire correctement le français. Une autre solution: achetez-vous une grammaire.

**Thérèse Boulet**

Magog

# 100 ANS D'ÉCRITS

8 OCTOBRE 1955



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DE SHERBROOKE



L'AMICRIBUNE 8 OCTOBRE 1955

L'arrivée des animaux de boucherie sur le site de l'Exposition signifie l'ouverture de la Foire d'hiver qui se déroule depuis vingt-cinq ans à Sherbrooke. Un éleveur promène un superbe bouvillon de race Hereford.

## La foire d'hiver lancée sous peu

Pendant près de quarante ans, Sherbrooke accueille, au cours du mois d'octobre, la Foire agricole d'hiver. Organisé par la *Eastern Townships Agricultural Association*, cet événement est le seul du genre au Québec et s'adresse surtout aux éleveurs d'animaux destinés à la reproduction ou à la boucherie.

Dans son édition du 8 octobre 1955, *La Tribune* rappelle l'ouverture prochaine de la vingt-cinquième édition de la foire, qui se déroulera du 10 au 14 octobre, et donne la liste des inscriptions pour les concours de bétail. Environ soixante-quinze éleveurs ont déjà confirmé leur présence dans l'une des cinq catégories; la classe du marché, pour les bouvillons, est la plus populaire avec quarante-trois inscriptions, suivie par la division des porcs (10 inscriptions) et des moutons (9 inscriptions).

Le 13 octobre, a lieu la vente aux enchères des animaux de boucherie; les quatre cent deux bêtes rapportent aux éleveurs de la région plus de 43 000 \$. *La Tribune* du lendemain mentionne qu'il s'agit là d'un résultat honorable, mais pas d'un record. En effet, la vente de l'année précédente avait permis d'amasser plus de 55 000 \$ bien qu'une centaine de bêtes de plus avaient été proposées.

D'année en année, les activités mises en place par le comité organisateur de la foire d'hiver de Sherbrooke servent l'objectif principal du développement de l'agriculture et de l'élevage dans les Cantons-de-l'Est.

### Le rendez-vous des éleveurs

La première édition de la Foire d'hiver se tient les 12, 13 et 14 novembre 1930, dans le nouvel aréna construit sur le site de l'Exposition. L'événement est rendu possible grâce à la participation financière substantielle des gouvernements provincial et fédéral; cette aide monétaire importante fait dire aux intervenants de l'époque que la tenue d'une foire d'hiver, où les animaux de boucherie sont à l'honneur, répond à un besoin dans la province de Québec. Dès la première année, la Foire d'hiver est un succès qui se perpétue pendant plusieurs décennies. Au milieu des années 1960, l'assistance tend à diminuer; toutefois, les concours et les ventes aux enchères remportent encore beaucoup de succès, ce qui contribue sans aucun doute à la longévité de l'événement.

En 1969, la *Eastern Townships Agricultural Association* juge qu'une fusion entre l'Exposition agricole d'été et la Foire d'hiver est nécessaire. Cette fusion permet de réaliser des économies substantielles, de remodeler le fonctionnement de la foire agricole et de s'assurer d'une plus grande participation, le souhaite-t-on, de la part de la population. L'Exposition agricole renouvelée se tient sur une période plus longue - 9 jours, soit du 16 au 24 août 1969 - et offre une fête foraine et un spectacle gratuit de grande envergure. En fait, à partir de ce moment, la portion divertissement prend beaucoup d'importance.

LA VIE CULTURELLE EN ESTRIE

Découvrez-la, chaque jour dans

La Tribune

**CORDONNERIE Tremblay Inc.**  
chaussures depuis 1910

Vente et échange de patins neufs et usagés

PAJAR KEEN Hush Puppies Blundstone HI-TEC kamik BOULET R Rover

330, rue King Ouest, Sherbrooke  
Face à la Place de la Cité

**ANTI ROUILLE**  
L'AMI DANIEL

Fait  
entièrement  
à la main



Hâtez-vous avant  
l'hiver...

À PARTIR DE

**64<sup>95</sup>\$**  
Rég.: 69<sup>95</sup>\$

**Ne coule pas !**

Cette offre est pour un  
temps limité

Pour traitement original  
rabais de 5 \$

Obtenez notre  
traitement bio  
à partir de  
10\$ de plus

Léger supplément selon la grosseur du véhicule.

Méfiez-vous des nouveaux produits antirouille,  
qui ne coulent pas, sans expertise.

Offrez-vous et exigez une qualité de produits  
expérimentés et garantis.

Un seul nom, une seule adresse, le numéro 1#  
en Estrie, Antirouille L'Ami Daniel.

1466, rue Denault - 819 829-0757  
www.antirouilleautomatise.com

<b>S&amp;P/TSX</b> 11349,88 101,91	<b>TSX CROISSANCE</b> 1289,82 8,42	<b>\$ CAN</b> 94,13 ¢ US -0,25	<b>DOW JONES</b> 9725,58 -5,67	<b>S&amp;P 500</b> 1057,57 2,85	<b>NASDAQ</b> 2110,33 6,76	<b>OR US</b> 1043,30 4,70	<b>PÉTROLE</b> 69,57 -1,31
--	--	--------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------	---------------------------------	----------------------------------

# Québec réforme sa Loi sur les compagnies

**SYLVAIN LAROCQUE**  
LA PRESSE CANADIENNE

**MONTRÉAL** — Espérant améliorer la «productivité globale de l'économie» du Québec, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a présenté hier sa réforme de la Loi sur les compagnies, qui deviendra la Loi sur les sociétés par actions.

En vertu des changements proposés, les actionnaires d'entreprises constituées au Québec, comme Cascades (TSX:CAS), Alimentation Couche-Tard (TSX:ATD.B) et l'Industrielle Alliance (TSX:IAG) pourront déposer des propositions d'actionnaires lors des assemblées annuelles et consulter les états financiers de toutes leurs filiales.

Québec répond ainsi aux demandes de plusieurs groupes

de pression, dont le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC). Au cours d'un entretien téléphonique, le fondateur de cet organisme, Yves Michaud, s'est d'ailleurs dit «très satisfait» de la réforme annoncée.

Le projet de loi prévoit également pour les actionnaires minoritaires de nouveaux recours en cas d'abus ou d'iniquité de la part d'une entreprise. De plus, un actionnaire minoritaire en désaccord avec un changement majeur apporté à la structure ou aux activités d'une société pourra exiger le rachat de ses actions. Dans le cas où une entreprise agirait de manière abusive ou avec l'intention de frauder, un actionnaire pourra demander au tribunal d'ordonner la tenue d'une enquête afin de permettre l'exerci-



**Raymond Bachand**

ce d'un recours civil. En revanche, les administrateurs auront davantage de moyens de défense en cas de poursuite.

La future loi permettra en outre l'application des nouvelles technologies, comme le vote et la participation à distance aux assemblées d'administrateurs et d'actionnaires. Avec le consentement des actionnaires, les assemblées annuelles pourront désormais être tenues à l'extérieur du Québec. Les

entreprises auront aussi le droit de conserver leurs documents financiers à l'extérieur de la province.

Le Québec offrira désormais le cadre législatif «le plus attrayant et le plus concurrentiel au Canada», a soutenu le ministre Bachand en conférence de presse. Le projet de loi s'inspire des lois équivalentes qui existent au fédéral et dans d'autres provinces, dont l'Ontario et la Colombie-Britannique, mais à certains égards, il va plus loin.

Le texte éliminera, par exemple, la nécessité de procéder à un test comptable lors d'une modification au capital-actions ou lors du paiement d'un dividende (seul le test de solvabilité subsistera). On conserve en outre certains éléments qui n'existent pas dans la loi fédérale, comme la possibilité d'émettre des actions avec valeur nominale ou non entièrement payées.

Selon Québec, la future loi facilitera les fusions et acquisitions, les réorganisations à des fins fiscales de même que la dissolution et la liquidation d'entreprises. M. Bachand a en revanche assuré que la réforme n'allait pas favoriser l'évasion et l'évitement fiscaux, un fléau que le gouvernement tente de combattre depuis des années.

## Une loi désuète

Désuète, la Loi sur les compagnies, adoptée en 1920 et dont la dernière mise à jour importante remonte à 1981, incite de nombreuses entreprises québécoises à se constituer en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

En fait, un peu plus du tiers des entreprises constituées sous la loi fédérale en 2008-2009 provenaient du Québec, alors que la population de la province représente moins du quart de celle du pays. Au Québec, 22 pour cent de toutes les entreprises se constituent en vertu de la loi fédérale, comparativement à 18 pour cent en Alberta et à quatre pour cent en Colombie-Britannique.

Le gouvernement a présenté hier la réforme comme une façon de contrer le «glissement» vers Ottawa d'une partie des compétences constitutionnelles du Québec. On espère que la future loi convaincra les nouvelles entreprises à opter pour le régime québécois. Si celui-ci gagnait en popularité, Québec engrangerait davantage de revenus par le biais du registraire des entreprises, mais il ne s'agirait pas de sommes significatives, a indiqué M. Bachand.

# Les ventes de maisons augmentent... les prix aussi

LA PRESSE CANADIENNE

**OTTAWA** — Les efforts de la Banque du Canada pour stimuler le secteur de l'immobilier pourraient bien avoir porté trop de fruits.

En fait, selon un nouveau rapport produit par la Banque TD (TSX:TD), les ventes de maisons canadiennes et leurs prix ont défié toutes les attentes au cours de la récession et sont sur le point de clore l'année à des niveaux plus élevés que ceux affichés avant que la crise ne frappe le pays, en automne dernier.

Des économistes ont accordé le mérite de la revivification du

marché de l'immobilier à la Banque du Canada et à sa politique monétaire, laquelle a réduit les taux d'intérêt au cours de la dernière année.

Mais cette revivification s'est déroulée à un tel rythme que certains évoquent désormais la possibilité que le gouverneur de la banque centrale, Mark Carney, change de direction et hausse les taux d'intérêt plus tôt que prévu.

L'économiste Grant Bishop, de la Banque TD, a toutefois précisé qu'il ne voulait pas encore qualifier la situation de «bulle immobilière». Il a dit croire que la tendance s'atténuera, mais a

ajouté que si cela n'était pas le cas, la Banque TD s'en montrerait inquiète.

De faibles taux d'intérêt, de même qu'un assouplissement des règles, ont largement été évoqués pour expliquer la bulle immobilière qui s'est formée aux États-Unis durant la décennie et qui a mené au déclenchement de la crise financière mondiale.

La Banque du Canada s'était engagée à maintenir à 0,25 pour cent sa cible du taux de financement à un jour jusqu'en juillet. Cependant, la semaine dernière, M. Carney a précisé que cet engagement reposait sur plusieurs conditions.



**MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ**

*Association d'entreprises vouée à L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PERFORMANCE*

**Avis de recherche**

Vous offrez des services de consultation aux entreprises et organisations du Québec en :

- ▶ développement durable
- ▶ gestion de la diversité culturelle
- ▶ innovation
- ▶ amélioration continue, management ou dans un autre domaine ?

**Affichez votre expertise!**

Le Mouvement québécois de la qualité vous propose une vitrine inestimable pour promouvoir vos services auprès de décideurs pouvant nécessiter votre savoir-faire pour un projet futur.

**POURQUOI S'INSCRIRE ?**

- ▶ Pour positionner votre marque
- ▶ Pour être vu par des entreprises intéressées à vos services
- ▶ Pour faire partie d'un répertoire de firmes-conseils reconnues par leur clientèle
- ▶ Pour détenir un label de confiance attestant votre savoir-faire.

**OFFREZ-VOUS UN OUTIL PROMOTIONNEL DE MARQUE!**

[www.qualite.qc.ca/consultants-quebec](http://www.qualite.qc.ca/consultants-quebec)

Renseignements sur les critères d'admissibilité :  
**Christian Laramée**  
514 874-9933, poste 228

287097



**Maître constructeur**



**GARANTIE MAISONS NEUVES**

**APCHA**

**Les MAÎTRES CONSTRUCTEURS:**  
l'élite des entrepreneurs

[www.gomaison.com/maitresconstructeurs](http://www.gomaison.com/maitresconstructeurs)

30599

# Bourse en bref



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrie	07-10-09	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	7.81	-0.07	-0.89%	117 274
Domtar Cp	41.40	-0.46	-1.10%	14 813

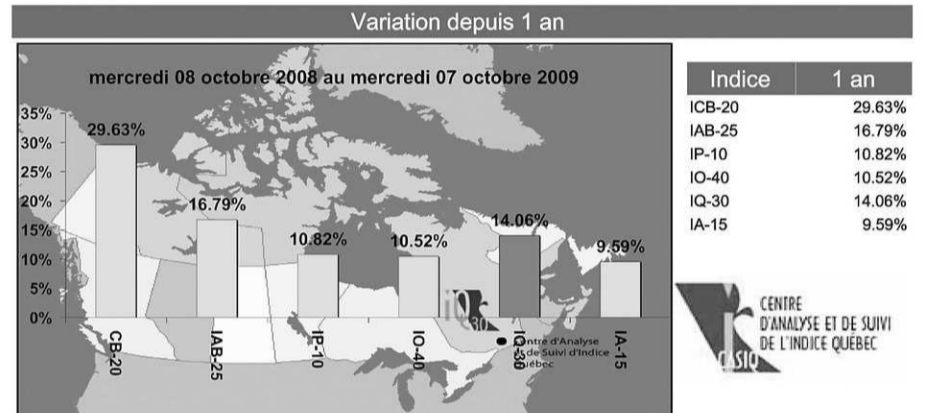
Indices Québec	07-10-09	Var.	Var. (%)	en 2009
Indice Québec 30	1102.45	9.09	0.83%	26.68%
Indice Québec 120	1133.15	3.52	0.31%	31.33%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	07-10-09	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Industries Lassonde Inc.	44.20	1.60	3.76%	1 060
Banque Nationale du Canada	58.85	1.05	1.82%	719 097
Corporation Financière Power	30.65	0.67	2.23%	922 734
Banque Royale du Canada	56.31	0.66	1.19%	2 632 203
Labopharm Inc.	2.02	0.57	39.31%	3 151 846
Banque de Montréal	53.01	0.50	0.95%	1 114 188
Groupe SNC-Lavalin Inc.	47.07	0.47	1.01%	214 579
Power Corporation du Canada	29.47	0.47	1.62%	405 373
Canam Inc.	16.10	0.45	2.88%	592 878
Groupe CGI Inc.	13.44	0.44	3.38%	869 314
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	53.25	0.42	0.80%	790 619
Molson Coors Brewing Company	49.75	0.42	0.85%	379 300
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	31.04	0.39	1.27%	143 780
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	20.47	0.34	1.69%	185 869
Cogeco Câble Inc.	31.22	0.32	1.04%	122 538

IQ-120 : Les plus fortes baisses	07-10-09	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Quebecor Inc.	23.81	-0.66	-2.70%	61 062
World Color Press Inc	9.85	-0.65	-6.19%	12 251
Gammon Lake Resources Inc	9.42	-0.48	-4.85%	5 730 126
Domtar Cp	41.40	-0.46	-1.10%	14 813
Groupe Canam Inc.	6.77	-0.43	-5.97%	4 770
Saputo Inc.	25.09	-0.24	-0.95%	464 441
Corporation de Sécurité Garda World	8.10	-0.20	-2.41%	218 292
Cogeco Inc.	24.25	-0.20	-0.82%	3 870
Velan Inc.	12.05	-0.20	-1.63%	2 280
Transat A.T. Inc.	16.35	-0.18	-1.09%	0
Uni-Sélect Inc.	27.70	-0.17	-0.61%	1 687
Corporation Minière Osisko	8.08	-0.16	-1.94%	1 284 551
Miranda Technologies	6.07	-0.16	-2.57%	800
Technologies Interactives Mediagrif Inc.	4.65	-0.15	-3.12%	1 445
Bestar Inc.	0.15	-0.13	-46.43%	5 300

IQ-120 : Les plus actifs	07-10-09	Var. (%)	Volume
Gammon Lake Resources Inc	9.42	-4.85%	5 730 126
Labopharm Inc.	2.02	39.31%	3 151 846
Banque Royale du Canada	56.31	1.19%	2 632 203
BCE Inc.	26.46	0.34%	2 529 790
Bombardier Inc.	4.85	-0.41%	2 476 008
Ressources Freewest Canada Inc.	0.41	1.25%	2 099 460
PRPR Canada Inc.	0.20	11.43%	1 624 766
Semafo Inc.	3.05	-0.97%	1 546 246
Explorations Minières du Nord Ltée	0.55	0.00%	1 454 982
Corporation Minière Osisko	8.08	-1.94%	1 284 551
Banque de Montréal	53.01	0.95%	1 114 188
ExelTech Aerospace Inc	0.05	12.50%	1 090 000
Corporation Financière Power	30.65	2.23%	922 734
Prometic Sciences de la Vie Inc.	0.19	-9.52%	906 020
Groupe CGI Inc.	13.44	3.38%	869 314

D'un Océan à l'autre ...	07-10-09	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	959.58	1.00%	55.36%
Indice Alberta 25	992.95	0.29%	19.25%
Indice Prairie 10	1342.04	1.45%	17.70%
Indice Ontario 40	1027.10	1.22%	21.86%
Indice Québec 30	1102.45	0.83%	34.53%
Indice Atlantique 15	1379.64	0.33%	21.00%



Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec

www.indicequebec.org



## Pour rivaliser avec Mont Orford, Ski Bromont baisse ses prix à 39,99 \$ !

Ski Bromont a pris la décision de baisser le prix de ses billets journaliers afin de s'ajuster aux prix offerts par la station de ski Mont Orford.

« La saison dernière, nous avons perdu 30 % de ventes à la billetterie, alors que le Mont Orford a connu une hausse », affirme Charles Désourdy, propriétaire de Ski Bromont. Le gestionnaire du Mont Orford n'a pas à se soucier de la rentabilité de sa montagne; il en profite pour baisser les prix de manière exagérée. Une situation jugée inacceptable et déloyale. L'hiver dernier, par exemple, les skieurs du Mont Orford pouvaient se procurer des billets pour aussi peu que 14,97 \$ pendant la relâche.

Pour tenter de contrer les effets négatifs de cette concurrence déloyale, Ski Bromont offrira cette année un **BILLET JOURNALIER À 39,99 \$** disponible sur Internet. Au comptoir, le billet journalier se détaillera à 47,99 \$.

### INFORMATION : 1 866 BROMONT

# Des trucs pour monter en grade sur Google

**MARIE-CHRISTINE BOUCHARD**  
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — «Les liens sur les sites internet sont aujourd'hui comme de la monnaie: ça s'échange!» affirme Jean Boucher, expert en référencement sur Google.

Les sites internet des entreprises ne sont plus que de simples accessoires aujourd'hui: ils sont devenus un outil important dans le développement des entreprises. C'est pour aider les gens d'affaires à mieux comprendre cette toile infinie que la Chambre de commerce de Sherbrooke avait hier organisé un déjeuner-conférence avec un expert du référencement sur des moteurs de recherche comme Google.

Et nombreux étaient les membres à avoir répondu au rendez-vous, car les histoires

à succès se multiplient sur la toile et font souvent miroiter des affaires d'or à ceux qui décident de prendre le web d'assaut.

Et des trucs, Jean Boucher en avait des dizaines à échanger.

«Il y a déjà une communauté organisée dans votre domaine d'activités. Il faut la rejoindre et s'approcher le plus possible de son centre. Prenons l'exemple d'un graphiste qui lance son site internet: le centre de son domaine d'activités pourrait être Adobe, le leader dans le domaine. Mais vous imaginez bien qu'Adobe ne met aucun lien externe vers son site. Par contre, les sites qui réfèrent vers celui d'Adobe sont extrêmement nombreux. C'est ça qui fait la force d'un tel site et d'une compagnie», précise Jean Boucher.

En même temps, «il est difficile de contrôler notre présence sur le web, car on ne peut pas forcer quelqu'un à nous donner un lien», nuance-t-il.

«Le but, c'est d'avoir des liens qui rentrent chez nous dans un sens unique, donc, qu'on ne redonnera pas en échange.»

En effet, une fois que l'internaute a cliqué par curiosité sur un lien externe présenté sur un site web, il est fort possible qu'il oublie d'où il vient et qu'il ne retourne pas sur le site d'origine.

Le spécialiste en référencement a aussi soutenu qu'il pouvait être grandement utile de faire monter son site internet par un webmaster, puisque celui-ci connaît la mécanique derrière le robot de Google, ce fameux robot qui visite les sites pour trouver les mots clés

à référencer.

«Au-delà de trois niveaux, souvent, le robot ne visite plus les pages», précise notamment Jean Boucher.

Il recommande également aux gens d'affaires de ne pas faire affaire avec les vendeurs de références, qui utilisent souvent des techniques proches du spam pour vendre des liens qui ne fonctionneront pas très bien dans le but visé.

En terminant, le spécialiste du web a précisé qu'il ne fallait pas voir un site internet comme un investissement à court terme, mais comme quelque chose qui rapportera à plus long terme.

Bien entendu, Jean Boucher peut être trouvé facilement par le biais de Google pour aider les gens d'affaires à augmenter leur visibilité sur l'infini de la toile.



LA TRIBUNE, MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

**Jean Boucher est expert en référencement sur Google.**

## EN ESTRIE, CENTRE-DU-QUÉBEC ET HAUTE-YAMASKA

# Le double de propriétés saisies en septembre

**ALBERT BÉRUBÉ**

albert.berube@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Les reprises de propriété par les prêteurs ont presque doublé en Estrie au mois de septembre, avec 31 délaissements par rapport aux 16 qui avaient été enregistrés en septembre 2008. Pour les mêmes mois, le Québec a connu une hausse de 37,6 % avec 315 reprises de propriété contre 229 en septembre 2008.

Ces statistiques compilées par GDL Crédit Ressource Québec montrent que la région Estrie-Centre-du-Québec-Haute-Yamaska avait déjà à la fin d'août enregistré plus de reprises de propriétés que durant toute l'année 2008.

Dans la région, un total de 199 propriétés hypothéquées ont été reprises par le prêteur pour défaut de paiement en 2008. En août 2009, il y en avait déjà 201 de reprises, puis 31 autres se sont ajoutées en septembre, pour un total de 232 en neuf mois.

### Les prêteurs

Sur les 315 reprises de propriété de septembre, 142 l'ont été par des banques, 86 par Desjardins, 33 par des compagnies de finance, et 54 ont été exercées par divers prêteurs.

VOICI NOTRE COLLECTION DE **MODÈLES 2010**  
**ILS SONT TRÈS À LA MODE**

**KIA MOTORS**  
Surprenez la route

**FORTE KOUP 2010** MODÈLE SX ILLUSTRÉ

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE **18 495 \$**

- Moteur économique de 2,0 L à 4 cylindres et 156 ch, ou 2,4 L à 4 cylindres et 173 ch
- Freins antiblocage aux 4 roues (ABS)
- Capacité Bluetooth® mains libres\*

---

**ZÉR 0 PAIEMENT SUR TOUS LES MODÈLES JUSQU'EN 2010\***

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

PLUS TOUS LES AUTRES MODÈLES 2009 À DES PRIX QUI PARTENT VITE

**RIO 2010**

FINANCEMENT À REMISE EN ARGENT DE **0% ET 2500 \$\***

SUR 36 MOIS

- Moteur 4 cylindres, 1,6 L CVT
- Chaîne stéréo AM/FM/CD/MP3 avec prises d'entrée audio AUX et USB
- Système d'interface mains libres Bluetooth® pour téléphone cellulaire\*
- Siège du conducteur à 6 réglages

**FORTE 2010**

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE **15 695 \$** OU **179 \$\*** À 29% TAUX DE LOCATION\*

PAR MOIS 48 MOIS

- Moteur économique de 2,0 L à 4 cylindres et 156 ch, ou 2,4 L à 4 cylindres et 173 ch
- Freins antiblocage aux 4 roues (ABS)
- Capacité Bluetooth® mains libres\*

**SOUL 2010**

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE **15 795 \$** OU **199 \$\*** À 39% TAUX DE LOCATION\*

PAR MOIS 48 MOIS

- Moteur 1,6 L, 4 cylindres DACT, 16 soupapes ou 2,0 L DACT, 16 soupapes offert en option
- 6 coussins gonflables de série avec appuie-têtes à protection traumatique
- Capacité Bluetooth® mains libres\*
- Verrouillage électrique et glaces à commandes électriques

Pour voir la gamme complète des véhicules Kia, visitez [kia.ca](http://kia.ca)

**5 ans** de garantie

AVEC NOUS, VOUS ÊTES VRAIMENT COUVERTS

\* GARANTIE SANS SOUCI COMPLÈTE DE 5 ANS/100 000 KM

\*\* GARANTIE SUR LE GROUPE MOTORISÉS DE 5 ANS/100 000 KM

ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM

\* SANS DÉDUCTIBLE

VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

Le Programme **Mobilité**

500<sup>+</sup> robots de diagnostic

ECHOLON COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALE

POUR UN ACHAT SANS SOUCI

KIA AVANTAGE INTÉGRITÉ

GESTION DES DÉCHETS DANS LA RÉGION DE COATICOOK

# Des installations à la fine pointe

MAXIME PELLETIER  
maxime.pelletier@latribune.qc.ca

COATICOOK — La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook a inauguré hier ses nouvelles installations de compactage des déchets et de traitement des eaux de lixivation.

Ces installations, qui ont nécessité des investissements de 4,5 millions \$, permettront d'augmenter la durée de vie de la cellule d'enfouissement et réduiront l'impact du site sur son environnement.

Afin d'accueillir les déchets solides, un dôme de réception a été érigé, ce qui empêche les matières déchargées d'être emportées par le vent. Les déchets sont ensuite transportés vers une presse emballeuse, qui compacte les déchets en ballot. Ces ballots sont finalement empilés de façon ordonnée dans la cellule d'enfouissement.

«Avec cette nouvelle méthode, les déchets sont deux fois plus compacts qu'avec l'ancienne méthode. Ça nous permet de mettre un maximum de déchets dans chaque ballot», explique le directeur du fonctionnement du site, Francis Lussier.

Les piles créées avec les ballots seront donc plus denses et plus stables qu'auparavant, et



LA TRIBUNE, MAXIME PELLETIER

**Le président de la Régie, Jean-Claude Daoust, le vice-président, Charles Poulin, et le directeur du fonctionnement, Francis Lussier, sont fiers de leurs nouvelles installations.**

nécessiteront moins de matière de recouvrement, c'est-à-dire le sable et le gravier qui doit être installé quotidiennement par-dessus les déchets. «En 2008, la quantité de matière de recouvrement placée dans la cellule d'enfouissement a été égale à celle des déchets. Ce qu'on veut mettre dans la cellule, c'est des déchets, pas de la roche», soutient M. Lussier.

Selon le président de la Régie, Jean-Claude Daoust, la durée de vie utile de la cellule d'enfouis-

sement est passée au cours des dernières années de cinq ans à plus de 10 ans. «C'est en partie dû à nos nouvelles installations, mais aussi au fait que les municipalités ont réduit leur quantité de déchets», fait-il remarquer.

### Traitement des eaux de lixivation

La régie s'est aussi dotée d'une nouvelle usine de traitement des eaux de lixivation conforme aux normes qui sont

entrées en vigueur le 19 janvier dernier. Les eaux de lixivation sont les liquides qui s'échappent des déchets enfouis.

La méthode retenue est capable de traiter un grand volume d'eau dans des installations compactes, ce qui permettra de conserver plus d'espace pour l'enfouissement des déchets. «Afin de chauffer le lixiviat pour le traitement, nous avons, dans une optique de développement durable, décidé d'utiliser l'énergie géothermique, c'est-à-dire l'énergie contenue dans le sol», souligne M. Daoust. C'est la première fois que cette source d'énergie est utilisée pour alimenter une usine de traitement au Québec.

Le vice-président de la régie et conseiller municipal à Coaticook, Charles Poulin, s'est réjoui de ces modifications. «En tant que ville hôte du site d'enfouissement, nous sommes heureux de voir que ces modifications réduiront les impacts du site sur notre environnement. Le dôme réduira le nombre de matières dans l'air qui se retrouvent chez nos voisins», illustre-t-il.

Le site d'enfouissement de Coaticook accueille les déchets de 18 municipalités situées dans les MRC de Coaticook et de Memphrémagog.

## CARTEL DE L'ESSENCE

# La Couronne en appelle de la sentence de Daniel Drouin

YANICK POISSON  
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Le directeur des poursuites pénales du Canada en appelle de la sentence d'absolution inconditionnelle rendue dans l'affaire Daniel Drouin, l'une des personnes reconnues coupables d'avoir participé au cartel de l'essence dans la région de Victoriaville. La cause fera l'objet d'une révision le 19 mars prochain.

La procureure de la Couronne fédérale, Nancy Perrault, avait exprimé son mécontentement lorsque le juge Richard Grenier avait décidé d'absoudre l'accusé, le 28 août à Victoriaville. Cette dernière avait alors indiqué qu'il était important que les peines imposées aux différents acteurs de cartel soient harmonisées. Elle aurait souhaité que Drouin soit à tout le moins mis à l'amende au même titre que Daniel Leblond, Jacques Ouellet et Jean-Yves Plourde.

«Un des motifs allégués pour interjeter appel est le fait que le juge n'a pas pris en considération le principe d'harmonisation des peines», a indiqué l'avocate.

Me Perrault fait également allusion à une communication illégale qui a eu lieu entre l'avocat de la défense et le juge Grenier entre les plaidoyers visant à établir la sentence et le verdict. Selon elle, son confrère aurait envoyé une lettre au magistrat l'informant d'une donation de 10 000\$ de son client au bénéfice de Centraide, laquelle aurait penché dans la balance lors du prononcé de la peine.

Rappelons que le juge Grenier avait décidé d'absoudre Daniel Drouin en appuyant sa décision sur le fait qu'il était un employé des Pétroles Cadrien (Sonercor et Axco) lors des faits reprochés, qu'il n'était pas un instigateur de ce complot et qu'il n'avait retiré aucun avantage de cette entente illégale.

## L'UPA SONNE L'ALARME

# Québec met en péril les agriculteurs et l'intérêt des consommateurs

JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — Les agriculteurs sont inquiets de l'attitude du gouvernement Charest, notamment sa nonchalance dans le dossier du renouvellement de l'entente sur La Financière agricole du Québec et son incohérence face au nouveau projet d'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'UPA du Centre-du-Québec, à Drummondville, qui a rassemblé plus de 200 participants, Denis Bilo-deau, vice-président de l'UPA, et Jacques Corriveau, président de la Fédération régionale, ont fait valoir, en point de presse, que «le gouvernement fait abstraction du rôle majeur des agriculteurs au regard de la vitalité socio-économique des régions, tant de la création d'emploi que de l'occupation du territoire».

Selon eux, Québec doit rapidement donner suite à ses engagements pour le renouvellement de l'entente sur La Financière agricole du Québec (FADQ), un organisme qui contribue à la sécurité du revenu des agriculteurs. «Nous demandons à ce que soit effacé le déficit de 800 millions \$ qui s'est accumulé au cours des dernières années. L'entente, qui

venait à terme en 2008, a été prolongée de deux ans, sans qu'il n'y ait augmentation. Je sais que ça peut paraître une grosse somme, mais, si l'entente avait été négociée en temps et lieu, nous n'en serions pas là», a affirmé M. Bilo-deau.

Il a expliqué que, le printemps dernier, quelques rencontres ont permis de débroussailler le dossier et d'évaluer les besoins réels. «Depuis ce temps, Québec est passé au neutre comme s'il ne voyait plus l'urgence de soutenir adéquatement les producteurs, qui attendent avec impatience un dénouement positif dans ce dossier. L'avenir de la FADQ est au coeur des priorités du monde agricole et il appartient au gouvernement de donner suite à ses engagements», a soutenu M. Bilo-deau, précisant que les besoins actuels seraient de 650 millions annuellement.

### ACI: Québec capitule !

Les deux élus ne sont pas plus tendres envers Québec face au nouveau projet de l'ACI, qui aura pour effet de conclure plusieurs ententes commerciales pancanadiennes laissant à l'abandon la spécificité agroalimentaire québécoise.

À ce propos, ils ont rappelé que, le 8 août dernier, les pre-



LA TRIBUNE, JEAN-PIERRE BOISVERT

**Jacques Corriveau, président de la Fédération régionale, et Denis Bilo-deau, vice-président de l'UPA, ont déploré la nonchalance et l'incohérence du gouvernement Charest.**

miers ministres provinciaux et territoriaux ont annoncé avoir convenu d'un nouveau chapitre sur l'agriculture, et ce, sans quelque consultation que ce soit avec l'industrie et malgré des engagements préalables à cet égard. «Or, les changements envisagés sont exactement les mêmes que Québec a écartés en 2008, mettant en péril toutes les mesures favorisant la mise en marché collective et ordonnée, la gestion de l'offre, les règles d'étiquetage et les normes de composition des aliments».

Selon M. Corriveau, si le Québec signe ce document, ce serait

abdiquer ses pouvoirs constitutionnels de réglementer le commerce sur son territoire. «Nous ne voulons pas que Québec signe lors de la réunion du 15 octobre. Il s'agit d'un enjeu primordial non seulement pour l'industrie, mais aussi pour les consommateurs, plusieurs des mesures en jeu visant prioritairement à les protéger et à leur garantir une information juste et complète sur les produits qu'ils consomment.»

À cette occasion, l'assemblée a élu son nouveau président régional, Jean-Luc Leclair, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

SI VOUS AVEZ UNE  
INFORMATION À  
COMMUNIQUER  
À NOTRE ÉQUIPE  
DE JOURNALISTES,  
ÉCRIVEZ À

redaction@latribune.qc.ca  
ou appelez au  
819 564-5454

# Le Honduras s'ouvre au dialogue

AGENCE FRANCE-PRESSE

**TEGUCIGALPA** — Des représentants du gouvernement putschiste et du président déchu du Honduras Manuel Zelaya ont entamé hier un dialogue sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (OEA) pour sortir de la crise politique déclenchée par le coup d'État du 28 juin, a constaté l'AFP.

Les négociations ont commencé à 12 h 20 locales, ouvertes par le ministre des Affaires étrangères du gouvernement putschiste, Carlos Lopez, dans un hôtel de la capitale, autour duquel un important dispositif militaire et policier avait été déployé.

Elles sont supervisées notamment par le secrétaire général de l'OEA, José Miguel Insulza.

«Nous ne sommes pas là pour nous faire des récriminations mutuelles. Nous sommes ici pour trouver des solutions concrètes à une situation qui ne peut pas perdurer», a dit M. Insulza.

La crise politique de plus trois mois a des effets économiques inquiétants sur le Honduras, petit d'Amérique centrale où 70% de la population vit sans le seuil de pauvreté, mais aussi sur les autres pays d'Amérique centrale, selon les experts.

Alors que le dialogue commençait, des militaires et policiers ont réprimé des sympathisants de Manuel Zelaya devant l'ambassade du Brésil où le président déchu est retranché.



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des étudiants ont manifesté en faveur du président déchu Manuel Zelaya hier, à l'entrée principale de l'Université nationale autonome de Tegucigalpa, notamment en lançant des pierres sur la route.

## APRÈS TONGA ET LES SAMOA

# Double séisme au large de Vanuatu

THE ASSOCIATED PRESS

**WELLINGTON, Nouvelle-Zélande** — Deux puissants séismes ont frappé ce matin au large de Vanuatu et une alerte au tsunami a été déclenchée dans le Pacifique sud, a indiquée l'Institut géologique américain.

La première secousse, d'une magnitude de 7,8 s'est produite à 294 km au nord ouest de l'île de Santo à Vanuatu, et à quelque 600 km de la capitale Port Vila, à une profondeur de 35 km sous les eaux.

Quinze minutes plus tard, une deuxième secousse de magnitude de 7,3 s'est produite à la même profondeur, mais à 35 km plus au nord de Santo et Port Vila.

Le réseau national de surveillance sismique de Strasbourg fait état d'une secousse de magnitude préliminaire 8,1 dans la région des îles Santa Cruz, appartenant aux Salomon, à la latitude 12.55 sud et la longitude 167.80 est.

Le centre des alertes au tsunami du Pacifique a immédiatement mis en garde les pays voisins, avant de lever son alerte deux heures plus tard. L'observatoire d'Hawaii a constaté l'apparition d'une faible vague qui ne suscite plus d'inquiétude pour les onze pays prévenus, dont Vanuatu, les îles Salomon, la Papouasie Nouvelle-Guinée, Nauru, les Fidji et Kiribati, et également la Nouvelle-Calédonie.

### Aucune victime

Aucun mort ni aucun dommage n'a été signalé dans les 83 îles composant Vanuatu, selon les autorités locales, mais le porte-parole de la police de Vanuatu, Take Rakau, a précisé qu'il n'avait pas eu de contact avec Santo. Le séisme n'a pas été ressenti dans la capitale de l'archipel Port Vila, mais l'a vraisemblablement été à Luganville, selon lui.

L'alerte intervient deux semaines après le tremblement de terre de magnitude 8,3 qui a dévasté les Samoa, faisant au moins 178 tués aux Samoa, Samoa américaines et Tonga.

Un fort séisme a également frappé le sud des Philippines, ce matin heure locale d'après l'institut géologique américain, sans faire de victimes.

La secousse avec une magnitude initiale de 6,7 était située au large des Célèbes, à 282 km de Jolo, dans l'archipel de Sulu, et 1175 km de Manille.



THE ASSOCIATED PRESS

Plusieurs centaines de personnes ont exhorté les autorités russes à retrouver et punir les meurtriers de journalistes et de militants des droits de l'homme en Russie, à l'occasion d'une manifestation organisée hier à Moscou pour marquer le troisième anniversaire de l'assassinat de la journaliste russe Anna Politkovskaïa.

## Des Russes manifestent en mémoire d'une journaliste assassinée

THE ASSOCIATED PRESS

**MOSCOU** — Plusieurs centaines de personnes ont exhorté les autorités russes à retrouver et punir les meurtriers de journalistes et de militants des droits de l'homme en Russie, à l'occasion du troisième anniversaire de l'assassinat de la journaliste russe Anna Politkovskaïa.

«Les autorités sont incapables de résoudre de tels crimes», a déclaré Mikhaïl Kassianov, un ancien premier ministre qui est désormais un dirigeant de l'opposition. «Même l'enquêteur le plus honnête ne peut pas résoudre le crime, parce que le gouvernement ne le laissera pas faire.»

Anna Politkovskaïa, une

journaliste qui était connue au niveau international, était très critique vis-à-vis de la conduite de la guerre en Tchétchénie par le Kremlin. Elle a été assassinée par balles le 7 octobre 2006 dans son immeuble à Moscou. Son meurtrier est soupçonné de se cacher à l'étranger. Trois hommes accusés d'avoir joué des rôles mineurs dans son assassinat font l'objet d'une enquête.

Depuis sa mort, au moins sept journalistes et militants des droits de l'homme ont été tués en Russie, dont un qui écrivait pour le même journal, *Novaïa Gazeta*. «Il y a une volonté politique de ne pas résoudre les meurtres», a déclaré Dimitri Muratov, rédacteur en chef du journal.

## Tour de globe

### Nissan traque la grippe

**YOKOHAMA, Japon** — Les employés de Nissan présentant de la fièvre ne sont pas censés venir au travail. Mais pour s'en assurer, le constructeur automobile japonais a installé des détecteurs de température à l'entrée de son siège à Yokohama.

L'ensemble des employés de Nissan doivent approcher le visage à moins de 15 cm des détecteurs pendant trois secondes. Si tout va bien, la lumière verte s'allume. Si la température du corps dépasse les 38 degrés, la lumière rouge s'allume et une alarme retentit.

— The Associated Press

### Obama se penche sur le borbier afghan

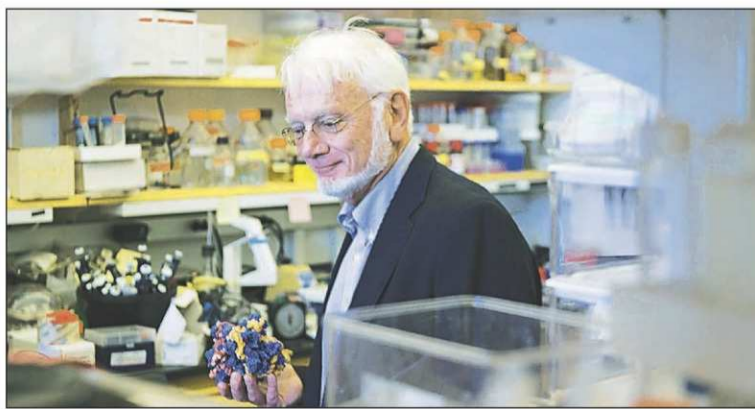
**WASHINGTON** — Barack Obama devrait entrer très prochainement, peut-être dès demain, dans le vif du processus devant produire l'une des décisions les plus importantes de sa présidence: l'envoi ou non de renforts américains en Afghanistan.

M. Obama est engagé dans d'intenses consultations sur une nouvelle stratégie afghane.

Il pourrait commencer à se pencher sur les effectifs «dès demain», ou la semaine prochaine quand M. Obama devrait présider à une cinquième et peut-être dernière réunion de sécurité nationale.

— Agence France-Presse

## Prix Nobel de chimie



THE ASSOCIATED PRESS

Le prix Nobel de chimie a été décerné hier à deux Américains et une Israélienne qui ont réussi à dresser la carte en 3D, atome par atome, du ribosome, cette usine à protéines fonctionnant au cœur de la cellule vivante. Une découverte qui a permis la mise au point de nouveaux antibiotiques. L'Académie royale suédoise des sciences a récompensé l'Israélienne Ada Yonath, 70 ans, et les Américains Venkatraman Ramakrishnan, 57 ans, et Thomas Steitz, 69 ans (notre photo). La semaine Nobel se poursuit aujourd'hui avec la littérature.

## Flavie fonce et chante



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Avec la chanson *Ce qu'on dit de moi* et une reprise d'*Elle s'en va* de Patrick Norman, la voix de Flavie Chenail, qui rappelle celle de Lara Fabian, s'est faufilée sur les ondes radio et fait de plus en plus jaser. La jeune artiste de 18 ans, qui n'a pas attendu les concours pour réaliser son rêve, sera au Théâtre Granada demain soir.



STEVE BERGERON

steve.bergeron@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Certains la qualifient déjà de nouvelle Lara Fabian. C'est vrai qu'il y a une frappante ressemblance de timbre, notamment dans *Ce qu'on dit de moi*, le plus récent extrait de l'album *Comme promis*. Flavie Chenail accueille cette comparaison comme un compliment. «Elle chante quand même très bien, Lara Fabian!»

Et puis, peut-on passer sous silence qu'Emmanuel Pitois, réalisateur de l'album, a longtemps été le pianiste de Lara? «Je me rappelle, lors d'un spectacle de Lara, avoir observé son pianiste, en me disant que j'aimerais bien qu'il joue sur mon premier album», raconte en riant la jeune femme de 18 ans. Mais elle n'a pas sciemment voulu imiter la chanteuse belge, précise-t-elle. «Je l'aimais bien, mais elle n'était pas mon idole.»

### Cours privés et chorales

Originaire de Mercier, sur la Rive-Sud de Montréal, Flavie Chenail est une jeune artiste prête à tout pour réaliser son rêve de chanter. Ayant appris le chant via cours privés et chorales, elle a participé à plusieurs concours (elle fut même finaliste des Découvertes de la chanson de Magog en 2006), mais n'a pas attendu les victoires pour foncer.

«J'ai été déçue de voir gagner des concurrents qui imitaient le plus possible l'artiste qu'ils interprétaient. Ce n'est pas normal non plus d'inclure dans une même catégorie tant de variétés d'artistes, certains plus doués avec la voix, d'autres pour la comédie musicale, etc. Les concours m'ont quand même permis de m'améliorer sur scène et d'apprendre à gérer mon stress.»

Avec le soutien de sa mère, qui est à la fois son agente et sa productrice, Flavie a donc réalisé un premier démo, envoyé un peu partout. Par le jeu du bouche à oreille, Flavie a déniché son équipe, composée de Frédéric Baron et Axenn Raeyan aux textes, de Vincenzo Thomas et Cédric Tilèpe à la composition, et bien sûr d'Emmanuel Pitois.

Mais comme les maisons de disques

n'osent presque plus s'aventurer à investir dans un nouvel artiste, la mère de Flavie a produit l'album, avant de signer un contrat de licence avec Musik2Musik. *Comme promis* est ainsi distribué partout et les premiers extraits se sont taillé une place sur les ondes radio.

### Une reprise de Martine

Sur son album, Flavie reprend *Elle s'en va* de Patrick Norman et *Iris* des Goo goo Dolls. Sa sœur Éliane lui a offert le texte d'*À ma façon*, une chanson traitant de la difficile relation qu'elle a eue avec son père. «Aujourd'hui, ça va mieux. Ma sœur a vécu comme moi l'absence de notre père. Personne d'autre qu'elle ne pouvait mieux exprimer tout ce que j'ai ressenti.»

**Flavie Chenail est une jeune artiste prête à tout pour réaliser son rêve de chanter.**

Flavie a aussi refait la chanson *La prison des solitudes*, écrite par Roger Tabra et endisquée par la chanteuse sherbrookoise Martine Bolduc il y a six ans. «Dans les nombreux producteurs à qui nous avons envoyé notre démo, il y avait Christian Morissette, ici à Sherbrooke. Il nous a présenté François Jasmin, l'ancien gérant de Martine. François nous a fait entendre quelques chansons, mais celle-là, dont il a coécrit la musique, me touchait vraiment. J'ignorais alors qu'elle était de Roger Tabra. J'ai insisté pour la refaire à ma façon.»

Accompagnée de quatre musiciens sur scène, Flavie a engagé Joe Bocan pour assurer la mise en scène de son spectacle. «Elle m'a beaucoup aidé à m'ouvrir sur scène. Je suis quelqu'un plutôt introverti, alors que Joe exprimait toute son excentricité sur scène. C'était la personne idéale pour moi.»

### VOUS VOULEZ Y ALLER

#### Flavie Chenail

Vendredi 9 octobre, 20h30

Théâtre Granada

Entrée: 28\$ plus frais de billetterie

Billetterie: 819 565-5656



**Formation**  
et  
**ENSEIGNEMENT**



Cahier publicitaire à lire  
le vendredi 9 octobre  
dans La Tribune

**La Tribune**

À LAC-DROLET

# Un bloc de granit noir vedette de « Sculpture en direct »

**RONALD MARTEL**  
ronald.martel@latribune.qc.ca

**LAC-DROLET** — Un énorme bloc de granit noir cambrien, du Lac-Saint-Jean, pesant au moins trois tonnes, se trouve au centre de l'événement «Sculpture en direct», à la Maison du Granit, de Lac-Drolet, jusqu'à dimanche prochain, 11 octobre.

Le bloc sera modelé par nul autre que le sculpteur sur pierre de renommée internationale, Philippe André, d'origine française, qui revient au Québec pour la troisième année d'affilée.

Le public est d'ailleurs invité à le rencontrer sur place pour discuter avec lui de ce bloc de granit noir, une pièce tout simplement fantastique aux yeux du sculpteur.

«C'est une pièce de récupération qui vient de chez Polycor, de Saint-Sébastien. C'est une chute d'un élément de fontaine qui a été placé à New York. Il a une forme superbe. À la base, j'ai supprimé l'effet de rebut, pour lui donner vie en opposant le côté brut et le côté lisse, travaillé en industrie, comme s'il y avait deux éléments différents. Je l'ai retailé pour lui donner du volume, qu'il soit plus vigoureux, plus nerveux», de décrire Philippe André.

«J'ai voulu faire le lien avec l'élément de la fontaine à New

York et la sculpture à la Maison du Granit, par la symbolique de l'eau qui coule, la naissance donc, le point de départ ici. Certains y verront comme une chevelure, qui adoucit la pierre et la féminise. C'est ma technique de prédilection depuis près de 30 ans.»

Le sculpteur fait référence à la première sculpture qu'il ait produit avec cette technique, à Vérone en Italie en 1983. Il avait ciselé les courbes du corps de Juliette en drapé, une sculpture mémorable intitulée «Hommage à Juliette» et installée dans le Jardin des Juliettes, à côté du lac de Garde, à San Ambrogio di Valpolicella. Dans cet immense jardin, on retrouve une soixantaine de sculptures.

«Je vais former une coulée sur deux côtés de la sculpture, comme si ça coulait et tout le pied sera en drapé, avec un polissage pour le rendre agréable au toucher, avec un aspect dynamique, la coulée, qui va affiner la pierre», explique le Breton d'origine.

### De grands projets à la Maison du Granit

Le directeur général de la Maison du Granit, Michel Fortin, en a profité pour annoncer la poursuite de grands travaux sur le site de l'attraction touristique de Lac-Drolet.

Ainsi, grâce à une subvention

provenant du Pacte rural de la MRC du Granit, on reconstruira la plate-forme qui couvre l'ancienne carrière, à l'arrière de l'édifice principal de la Maison du Granit, de même que deux rampes d'accès, permettant de restaurer la scène de spectacle où l'acoustique de très haute qualité faisait courir les foules, vers 1990.

«L'amphithéâtre avec des sièges renforcera la mission arts et spectacles de la Maison du Granit. Ensuite, devant l'édifice, nous mettrons sur pied une exposition permanente dans notre Jardin des sculptures, avec des espaces en bandes où seront placés les éléments», d'énumérer M. Fortin.

### Autres aménagements

«Certains aménagements sont prévus dans les carrières secondaires des deux stationnements, dans un concept grandiose à l'échelle de l'industrie.»

«Lors de phases ultérieures, nous irons travailler dans l'ancienne carrière de l'Oratoire Saint-Joseph, sur la route 263 à Lac-Drolet, où était extrait le granit gris qui a servi pour bâtir ce saint édifice de Montréal. Nous voulons également aménager la halte routière de Saint-Sébastien, pour animer la Route des Sommets. Cela marquera l'entrée du territoire du granit.»



LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

Le sculpteur sur pierre de renommée internationale Philippe André en pleine «Sculpture en direct», sur un bloc de granit noir cambrien du lac Saint-Jean. «Je préfère de beaucoup utiliser des outils traditionnels, pour mon propre plaisir, que les instruments industriels qui facilitent le travail, mais coupent l'inspiration artistique», a-t-il avoué.

**Populaire!**

**Souvenirs Garantis!**

*La meilleure musique des années 80 et 90 tous les jours dès 9 heures!*

**107.7 fm**  
**CHLT**  
SouvenirsGarantis.ca

**En bref**

**Les plus courtes sont les meilleures**

MONTRÉAL — Qu'ont en commun les arts du cirque, les arts visuels, le conte, la danse, la musique et le slam? Ils seront tous réunis par la danseuse Nancy Letendre dans le spectacle *Les plus courtes sont les meilleures*, présenté les 8 et 10 octobre à la salle le Tremplin, à 20 h. Chacun des six artistes invités (Simon Durocher-Gosselin, Charles Van Goidtsenhoven, Petronella Van Dijk, Steve St-Pierre, Véronique Suzanne et Lagriff) présentera au moins une collaboration interdisciplinaire, avec parfois des performances solo. Les billets sont au coût de 10 \$.

**Quatre artistes étrangers à Sporobole**

SHERBROOKE — Les amateurs d'art performance sont invités à la deuxième rencontre internationale Art Nomade, à laquelle participeront quatre artistes de l'étranger, jeudi à 19 h à Sporobole. Réunis par le commissaire Francis O'Shaughnessy, Elvira Santamaria, du Mexique, Bartolomé Ferrando, d'Espagne, Monika Günther, d'Allemagne, et Ruedi Schill, de Suisse, se produiront lors d'une performance d'art corporel. Entrée gratuite.

**L'exposition Titanic à Rochester**

SHERBROOKE — C'est finalement la ville de Rochester, dans l'État de New York, et non pas Sherbrooke, qui présentera l'exposition *Titanic* jusqu'en janvier prochain. Il y a deux mois, les promoteurs avaient publié une annonce via le site Kijiji pour trouver un espace d'exposition dans les Cantons-de-l'Est. Certains propriétaires sherbrookoïses s'étaient manifestés, mais n'avaient obtenu aucune réponse.

Présentée à Montréal jusqu'au 27 septembre, l'exposition s'est ouverte jeudi au Rochester Museum and Science Center et y logera jusqu'au 18 janvier 2010. Sur le site internet ([www.titanictix.com](http://www.titanictix.com)), on apprend que l'exposition partira ensuite pour Louisville au Kentucky, New York, Lisbonne, St. Paul au Minnesota et Las Vegas.

**Soirée électro et hawaïenne**

SHERBROOKE — Olivier Pratte, mieux connu sous le nom d'Électro Thunder Bitch, prépare une soirée électro à thématique hawaïenne pour le vendredi 9 octobre, à 22 h, au bar Le Magog. Le musicien spécialisé en *electrolounge* instrumental a invité deux disques-jockeys, Bantam Sam et DJ Richard, pour un Hawai Coconut Party. Les participants sont invités à se déguiser selon cette thématique, ils pourront ainsi gagner un des prix pour le meilleur costume. Entrée: 5 \$.

— Steve Bergeron

**Autumn'Art 2009**



IMACOM, JESSICA GARNEAU

La Fondation du Cégep de Sherbrooke tenait son encaissement Autumn'Art 2009, hier soir au Club de golf de Sherbrooke. Pour l'occasion, le commissaire priseur Bertrand Lapalme a mis à l'enchère 44 lots composés d'œuvres d'artistes bien connus dans la région ainsi que deux lots de vins sélectionnés. Cette année, l'événement, vente de billets et encaissement, a rapporté la somme de 63 000 \$. Dans l'ordre habituel: Michel Rousseau, président de Sherbrooke Toyota et coprésident d'honneur d'Autumn'Art 2009, François Coutu, président d'Espace vital architecture et président de la Fondation, Louise Lemay, directrice de la Fondation, et Pierre Jeanson, artiste peintre et coprésident d'honneur de l'événement. Autumn'Art est la principale source de financement de la Fondation du Cégep de Sherbrooke et ses profits servent à aider les étudiants qui éprouvent des difficultés financières.

**Un groupe québécois sera entendu dans une populaire série américaine**

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le groupe rock The New Cities, originaire de Trois-Rivières, sera entendu dans un épisode de *Gossip Girl*, une populaire émission américaine pour adolescents.

L'équipe de l'émission a choisi la pièce titre du premier album du groupe, *Lost in City Lights* pour accompagner une scène de la série. L'épisode en question sera diffusé aux États-Unis, sur la chaîne CW, le 12 octobre.

Le groupe est actuellement en tournée à travers le pays. Il s'arrêtera notamment à Toronto, Moncton, Fredericton, Halifax, Ottawa et Winnipeg au cours du mois d'octobre. The New Cities sera aussi de passage à Montréal le 20 octobre et à Trois-Rivières le lendemain.



**Vendredi  
9 octobre, 20 h**



**Ivy**


**Dimanche  
18 octobre, 14 h**



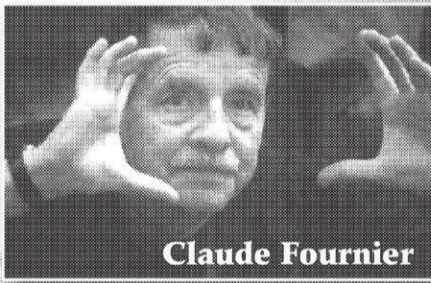
**Jorge Martinez**

[pavillondesarts.qc.ca](http://www.pavillondesarts.qc.ca)  
116, rue Wellington, Coaticook  
**819 849-6371**  
[facebook.com/pavillondesarts](http://facebook.com/pavillondesarts)


*Les mots... à la bouche*



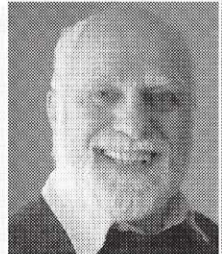
**Près de  
200 auteurs présents!**




**Claude Fournier**  
PARRAIN D'HONNEUR




**Michel J. Lévesque**  
AUTEUR À L'HONNEUR  
DU JEUDI



**Claude Jasmin**  
AUTEUR À L'HONNEUR  
DU VENDREDI



**Marcel Marlier (Martine)**  
AUTEUR À L'HONNEUR  
DU SAMEDI



**Michèle Plomer**  
AUTEURE À L'HONNEUR  
DU DIMANCHE

**SALON DU LIVRE DE L'ESTRIE**  
DU 15 AU 18 OCTOBRE 2009 • ÉDIFICE D'EXPO-SHERBROOKE  
ADULTES : 4 \$ AÎNÉS ET ÉTUDIANTS : 2 \$ 11 ANS ET MOINS : GRATUIT

# Les heureux moments d'un parent

Chronique

## IRIS LE SIEUR

Collaboration spéciale



Cette chronique est présentée par Iris Le Sieur, Ph.D. qui a complété un doctorat en éducation à l'Université de Sherbrooke. Elle s'intéresse au domaine de l'éducation parentale, a travaillé au sein de programmes favorisant la compétence parentale et s'implique dans des organismes formels et informels voués au soutien des parents. Mme Le Sieur est mère de quatre enfants.

« Je suis tellement fier de mon fils de 11 ans. Depuis un an, je remarque un épanouissement considérable chez lui. L'an dernier, il a commencé à jouer dans « une vraie équipe de hockey », c'est-à-dire dans une ligue organisée. Combien j'ai résisté au hockey ! Je ne voulais absolument pas que notre famille s'embarque dans ce sport, surtout après avoir vu la famille de mon frère vivre année après année aux dépens de l'horaire de

hockey de leur fils. Trop de sacrifices, trop de compétition, trop d'énergie, trop de déplacements, trop d'argent, trop de politique et même de violence...

Mais finalement, on s'arrange bien et surtout, mon fils se prend en main et vieillit. Le hockey l'oblige à être responsable et plus organisé. Les devoirs doivent être faits et les résultats scolaires, rester au même niveau qu'avant (ce sont nos conditions de parents). De plus, il a choisi de jouer comme gardien de but. Je découvre qu'avec cette position, il porte une certaine charge de l'équipe sur ses épaules, une responsabilité et un stress quand même passablement sains qui lui font apprendre toutes sortes de choses sur lui-même, sur la coopération et sur la vie. C'est inouï à quel point il s'agit d'une expérience enrichissante.

Ce même fils est également devenu camelot de La Tribune il y a quelques semaines (c'était une autre aventure à laquelle je résistais quelque peu). Là aussi, je remarque qu'il devient plus mature et responsable et cela me comble de bonheur ! De voir combien il fait des efforts, se débrouille et s'organise, combien il s'engage et persévère, comment il réagit devant les obstacles, comment il trouve des solutions... c'est formidable.

Il a trouvé son propre système pour s'assurer de partir tôt le matin sans faire de bruit (car nous avons quand même eu à lui rappeler quelques fois qu'il ne faut pas réveiller les autres à ces heures de fou). Il a réglé la sonnerie de son réveil sur sa montre à 5 h 55 et il pense lui-même à retarder son réveil d'une heure le



samedi. Tous les soirs, je remarque son petit tas de linge au pied de son lit qu'il mettra au crépuscule sans allumer de lumière, ni ouvrir de tiroir, ni faire de bruit (il partage sa chambre avec son frère). Bien sûr, les vêtements choisis sont encore un short et un t-shirt même s'il fait maintenant parfois 6 degrés à cette heure-là, mais tout de même ! Je suis si fière de mon fils.»

////

Il est toujours touchant de constater l'avancement et l'épanouissement de son propre enfant. C'est là la paie des parents, le salaire tant mérité qui passe par le constat que l'enfant se développe, évolue et finira sûrement par devenir un adulte formidable. C'est l'espoir et la fierté des parents.

Accrochons-nous à ces succès véritables et n'ayons pas peur de laisser nos enfants y accéder. Ces constats positifs nous aident à surpasser les accrochages quotidiens parfois beaucoup plus difficiles. Car c'est en effet le

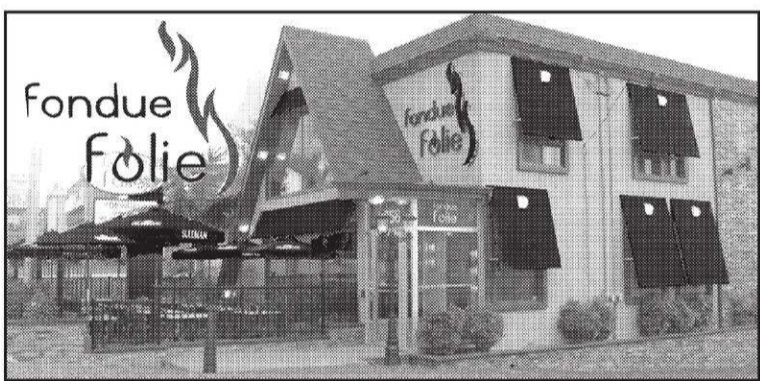
développement global chez l'enfant qui est visé et recherché.

Essayons de nous arrêter, de prendre du recul et de regarder l'ensemble de sa personne pour évaluer où il en est... au lieu de nous attarder à certains détails parfois moins pertinents de son comportement ou de sa personnalité qui peuvent nous déranger. Pouvez-vous, à l'instant-même, nommer deux ou trois aspects positifs du développement de votre enfant ? De votre adolescent et de votre jeune adulte aussi ?! Quels progrès a-t-il fait récemment du côté social, affectif, moral, intellectuel ou moteur, par exemple ?

Éloignons-nous de l'arbre et regardons l'ensemble de la forêt le plus souvent possible. Cela fait du bien aux parents, de même qu'à l'enfant ! Vous pouvez même écrire vos constats positifs et me les envoyer à [iris.lesieur@latribune.qc.ca](mailto:iris.lesieur@latribune.qc.ca)

### Parole d'enfant

« Pourquoi pas?! Tous mes amis ont le droit, eux. » (10 ans)



Heures d'ouverture : mercredi au dimanche dès 17 h  
Pour les groupes de 20 et plus, nous pouvons ouvrir le lundi et mardi, soir et midi.



INVITATION DE 15\$ les mercredis, jeudis et dimanches soirs seulement

à l'achat de 2 tables d'hôte

Sur présentation de ce coupon Exp. 1<sup>er</sup> décembre 2009

Ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

2258, King Ouest, Sherbrooke 819 821-4441

[www.fonduefolie.com](http://www.fonduefolie.com)

304326

### SUGGESTIONS DE LA SEMAINE

#### LIVRE

*Les merveilleuses façons d'aimer son enfant*, de Judy Ford aux Éditions Modus Vivendi (2002)

#### DEVOIR

Faire des constats positifs quant au développement récent de votre enfant au niveau social, affectif, moral, intellectuel, moteur, etc.

#### FILM

*C'est pas moi, je le jure*, un film de Philippe Falardeau basé sur le roman de Bruno Hébert (2008)

## Les cliniques Opto-Réseau de Sherbrooke vous font une offre exceptionnelle !

Obtenez **GRATUITEMENT** des verres solaires polarisés à l'achat d'une paire de lunettes incluant des verres haute résolution d'Essilor.

Jusqu'au 31 décembre. Détails en cliniques.

Clinique optométrique  
Place-de-l'Est  
29, 10<sup>e</sup> Avenue Nord, Sherbrooke  
819 564-2325

Clinique optométrique  
de Sherbrooke  
243, rue King Ouest, Sherbrooke  
819 563-1191

Clinique optométrique  
de Lennoxville  
160, rue Queen, Lennoxville  
819 563-2333

voici la confiance

Opto  
RÉSEAU

304264

# Pénurie de candidats au conseil de Chartierville

## Le maire sortant Jean-René Ré suggère d'envisager une fusion avec La Patrie

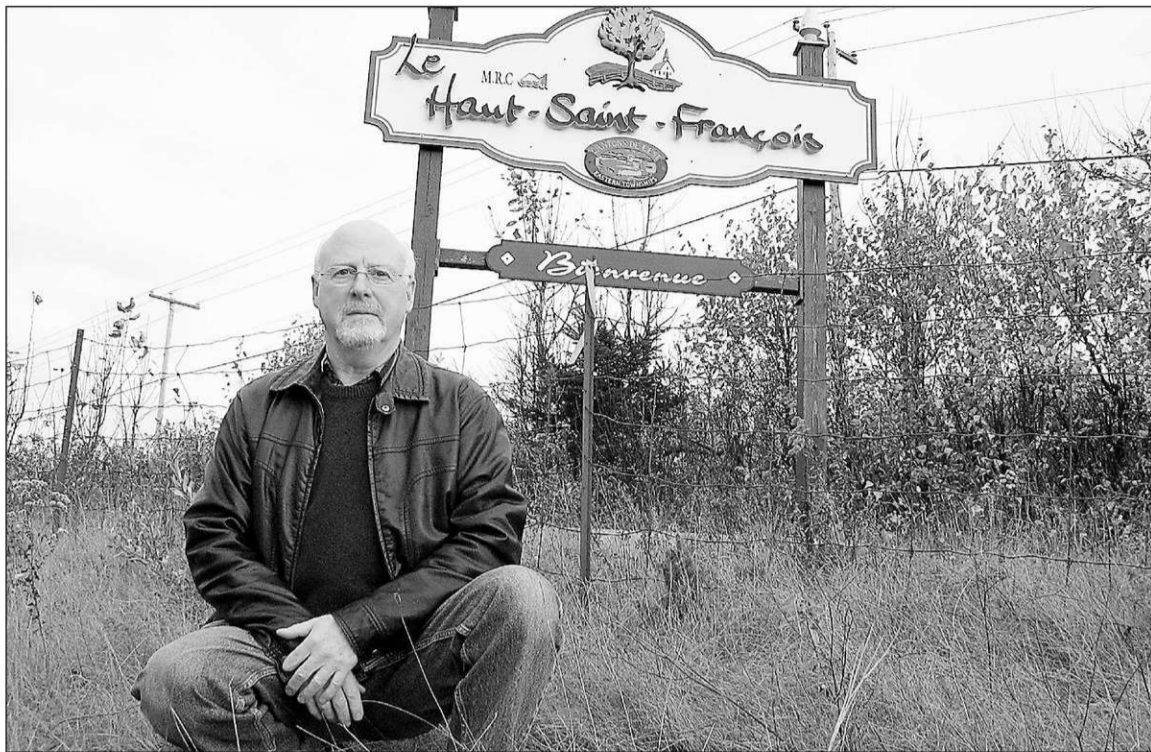
JÉRÔME GAUDREAU  
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

CHARTIERVILLE — Dans une municipalité de 380 citoyens, il n'est pas toujours facile de trouver un candidat intéressé à devenir maire et six autres attirés par un siège de conseiller. À Chartierville, une seule candidate s'est présentée au poste de conseillère. Donc aucun prétendant à la mairie. Le maire actuel Jean-René Ré, qui ne sollicite pas un renouvellement de mandat, croit qu'une fusion pourrait être envisagée afin de régler le problème.

Vendredi soir dernier, à la fin de la période de dépôt des candidatures en vue des élections municipales du 1er novembre prochain, un seul dossier avait effectivement été remis à Chartierville: celui d'Hélène Lescault, devenue conseillère par acclamation.

Et maintenant, que fait-on du siège vacant à la mairie et des cinq autres postes de conseiller non-comblés?

«Le président d'élection doit, dans les 30 jours suivant celui où il constate cette situation, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de cette constata-



LA TRIBUNE, JÉRÔME GAUDREAU

**Le maire de Chartierville, Jean-René Ré, croit que la fusion de sa municipalité pourrait être envisagée afin de régler le problème de manque de candidats aux prochaines élections municipales.**

tion», a expliqué Émilie Lord, conseillère en communication au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Ainsi, 44 jours avant les élections, une seconde ouverture de la période de mises en candidature aura lieu. Les candidats qui désireront occu-

per un siège au conseil devront alors remettre leur dossier au moins 30 jours avant la date du scrutin annoncée.

Si Hélène Lescault a refusé

d'aborder le sujet, le maire Jean-René Ré, qui restera en fonction jusqu'à ce que le nouveau conseil soit élu, a pour sa part commenté ce cas unique au Québec.

«J'ai été étonné par la situation, a-t-il dit. Les responsabilités des maires et des élus sont de plus en plus grandes. Le gouvernement a trop déchargé de responsabilités aux municipalités pour le budget offert. Puis, dans une municipalité de 380 citoyens, c'est très difficile de trouver sept personnes intéressées à s'engager dans cette aventure, surtout si notre population est vieillissante.»

Voilà pourquoi le maire de Chartierville croit qu'il serait peut-être venu le temps de fusionner la ville à une autre municipalité.

«Se fusionner à La Patrie pourrait être une solution envisageable, avoue M. Ré. Mais après avoir sondé l'opinion des citoyens des deux municipalités, je ne suis pas certain que c'est ce que les gens veulent. Mais peut-être que nous n'aurons pas le choix. Parce que sinon, ça demeure difficile de développer la municipalité avec ce que nous avons comme ressources.»

## PARC ÉOLIEN DES MOULINS

# Trois municipalités réclament le feu vert du BAPE

NELSON FECTEAU  
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Fallait-il s'en surprendre? Les mémoires présentés par la Ville de Thetford Mines et les municipalités de St-Jean-de-Brébeuf et de Kinnear's Mills lors des audiences du BAPE souhaitent que le projet de parc éolien Des Moulins reçoivent le feu vert du BAPE.

Si la création du parc reçoit un aval quasi unanime à Saint-Jean-de-Brébeuf et Thetford Mines, c'est sur division que citoyens et élus municipaux recommandent sa réalisation à Kinnear's Mills.

«Le projet est essentiellement un projet de société qui vise à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens de Kinnear's Mills afin de hausser leur qualité de vie. D'ailleurs un grand nombre d'entre eux juge le projet acceptable, mesure pleinement les irritants causés par la présence des éoliennes, comprend les enjeux économiques locaux et régionaux d'un tel projet et nous appuie dans nos décisions», souligne le mémoire signé par le maire Marquis Bédard et trois des six conseillers municipaux.

Et ces derniers d'expliquer

leur position: «Comme nous sommes conscients de l'empreinte écologique que nous laissons et, confrontés à développer une relance économique où la diversification des sources de revenus est un enjeu très important, nous voyons dans le projet du parc Des Moulins une occasion unique de percevoir des redevances sur une ressource naturelle de la région. Nous misons donc sur une forme de développement économique non polluant où aucune mise de fonds de notre part n'est nécessaire.»

### Des projets

De plus, les élus ont déjà identifié comment seraient utilisées les redevances qui pourraient atteindre entre 8 et 10 millions \$ pour cette petite communauté de 355 habitants.

Le branchement pour tous à internet haute vitesse pour attirer de nouveaux résidents mais aussi le maintien des résidents actuels vient en tête de liste. Des travaux de réfection majeure de voirie, la diminution du taux de taxation le plus élevé dans la MRC des Appalaches, la revitalisation du village par la présence de services de proximité et l'entretien des bâtiments du site historique,

soit quatre églises et une école, font également partie des préoccupations actuelles qui pourraient être résolues.

Du côté du conseil municipal de Saint-Jean-de-Brébeuf, le parc éolien Des Moulins fait l'unanimité. Le maire Ghyslain Hamel a affirmé que les préoccupations négatives du début avaient été dissipées lors de la tenue de la première partie des audiences où toutes les réponses aux interrogations avaient été données. La seule crainte réside du côté de l'état des routes utilisées après le passage des camions lors de l'érection des éoliennes même si le promoteur s'engage à les réparer.

Enfin, petite remarque intéressante du mémoire de la Ville de Thetford Mines sur l'impact visuel. «La région de Thetford Mines compterait 123 haldes minières dont 75 à Thetford Mines. On comprend facilement que la valeur identitaire des paysages culturels n'est pas la même chez nous qu'à l'Île d'Orléans ou à La Malbaie. Thetford Mines n'est pas non plus un secteur sensible comme le littoral du Saint-Laurent. Nous ne croyons pas que notre identité, à l'origine minière, soit compromise par le projet Des Moulins.»



IMACOM, CLAUDE POULIN

**Le récipiendaire du Mérite de la Fondation Mgr Fortier, René Aubry (2e dans l'ordre habituel), est entouré de sa conjointe, Orise Desautels, du président du conseil d'administration de la fondation, Louis Faucher, et de l'archevêque de Sherbrooke, Mgr André Gaumond.**

## Hommage à René Aubry

MARIANNE DANDURAND  
marianne.dandurand@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Depuis sept ans, la Fondation Mgr Jean-Marie-Fortier remet sporadiquement un prix mérite à un membre dont le dévouement est exceptionnel.

Nommé administrateur de la fondation par Mgr André Gaumond en 1999, René Aubry occupe le poste de secrétaire de l'assemblée générale, du conseil d'administration et du comité exécutif depuis 2000.

«Ses idées en marketing et en publicité sont largement mûries et font toujours l'objet de réalisme, de bon goût et d'attrait pour les donateurs potentiels de notre Fondation», a souligné Roland Quintal, trésorier de la Fondation, qui a présenté le prix au

nom du président, Louis Faucher, qui se remet d'ennuis de santé.

Ému, le retraité du monde de l'enseignement a avoué recevoir la distinction avec humilité. «Après avoir vu passer des gens des années antérieures, je ne me trouvais pas à la hauteur de ce club sélect», a-t-il remarqué, saluant le premier récipiendaire, Marcel Simoneau. Le premier président de la fondation est décédé en mars dernier.

Il conçoit sa tâche comme «éminemment gratifiante», puisqu'elle lui permet de soutenir la transmission des valeurs de personne à personne, plutôt que par des moyens technologiques.

L'archevêque de Sherbrooke a pour sa part indiqué que l'Église a «besoin de bénévoles, de gens convaincus» pour poursuivre ses oeuvres.

# Annonces classées

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Pour placer  
une annonce classée  
**819 564-2222**

Sans frais 1 800 567-6955









Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00



**DUO PLUS**  
(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec  
**250 000 copies** de votre annonce!  
Une semaine complète dans  
**La Tribune et La Nouvelle**  
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.

-  **IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION**  
Rubriques 2 à 82
-  **LOISIRS**  
Rubriques 140 à 144
-  **MARCHANDISES**  
Rubriques 160 à 246
-  **FINANCES**  
Rubriques 330 à 340
-  **VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS**  
Rubriques 100 à 132
-  **EMPLOIS**  
Rubriques 150 à 152
-  **SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS**  
Rubriques 260 à 320
-  **SOINS DE SANTÉ**  
Rubriques 348 à 356

## CVENDU.ca

C'EST GRATUIT!

Le site des petites annonces de **La Tribune**

### 2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

**ACCÈS AU LAC LOVERING**, maison entièrement rénovée, 2 c.c., garage, plancher bois franc + ardoise, 125 000\$. 819 820-6177.

**DUPLEX**, rue Napoléon-Veilleux, Sherbrooke, 159 000 \$.  
**COTTAGE** à Windsor, 95 000 \$.  
**COTTAGE**, rue Dorval, Sherbrooke, 108 000 \$.  
**COTTAGE**, East Angus, 169 900 \$.  
**BUNGALOW** impeccable à Magog, 225 000 \$.

**Hélène Pilon**  
agent immobilier affilié  
819 571-2860



### 2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

**JUMELÉ - ROCK FOREST**, 2 pas de l'école La Maisonnée, 3 c.c., s. manger, cuisine, salon, s. familiale, asp. centr. piscine et plus. 179 750\$. 819 838-1888 soir.

**VISITE LIBRE**  
samedi - dimanche, 10 et 11 octobre,  
13 h à 16 h

**1850 Denault, arrond. mont Bellevue**  
Maison 1½ étage, 3 c.c., toiture neuve, planchers bois franc, s. bains, cuisine et élect. neufs, garage. Près école, libre imméd. 124 000\$. André Larkin, agent affilié Immobilier Estrie ctr 819 346-0792, 819 620-3872. **Échange considéré (terrain, chalet, roulotte, etc.)**

### 6 PROPRIÉTÉS À REVENUS

**TRIPLEX EAST ANGUS URGENT**  
Rez-de-chaussée, local commercial ou rédentiel. 26 x 55 pi., rénové et vacant. 2e étage un 5½, un 4½, rapportent 725\$/mois, rien d'inclus. Situé au 186/192 St-Pierre. Cause de vente, autre projet. 819 571-2860.

**TRIPLEX - URGENT, FAUT VENDRE!**  
East-Angus, rue St-Jacques, 2 x 4½ et 1 x 3½, tous loués. Rapportent 12 960\$/année, rien d'inclus. Grand terrain, toiture rénovée 2008. Faites une offre! 819 571-2860.

### 8 CONDOMINIUMS À VENDRE

**AU COEUR CENTRE-VILLE**, à pied du terminus, luxueux loft, complètement refaits à neuf, différentes grandeurs, air.clim. chauffage central, planchers bois, ascenseur, terrasseur le toit, stat. À partir de 160 000\$ + tx. 819 347-5673 ou 819 347-5669

### 12 MAISONS MOBILES

**MAISON MOBILE 14 X 70**, 2 c.c., salon, cuisine, salle bains, 119 900\$. Au 6506, rue Bromont, Sherb. CAMPEUR 9½:819 565-5152

### 20 TERRES, TERRAINS

**ASCOT CORNER, chemin Biron**, terrain 70 acres + ou -, vue extraordinaire 360 degrés, prêt à bâtir, zoné blanc, aucun service. 819 563-3777 entre 18h et 22h ou laiss. mess. détaillé.

**BORD LAC HÉRONNIÈRE**, Stratford Grands terrains. 30 200\$. 418 332-9800 www.domainedeshautscantons.com

**FACE AU SKI MONT-JOYE**, terrain 3 acres, avec vue, 2 puits, fosse septique et champs d'épuration, 80 000\$ nég. 819 820-6177

**GRAND TERRAIN 4.5 MILLIONS PI CA boisé**, 2 rivières, pont pour VTT, chemin accessible sur leterrain, cadastré, borné, prêt à construire. Situé Rang 8 O, Notre-Dame-des-Bois. 89 000\$. 819 888-9279 819 578-0160.

**ST-GEORGES DE WINDSOR**, paradis de chasse, 84 acres, érablière 800 entailles, plantation 22 ans, 2 entrées (rang 3 et 4), ruisseau, camp 16x28 + remise 819 879-0685

**Tout près CHUS Hôtel-Dieu**, 100 terr. zonés 1-2-3 ou 4 log. Eau, égoût, asphalte payées. Belle vue. 35 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

### 22 FERMES

**SAINTE-CATHERINE DE HATLEY**, ferme 90 acres, maison, grands bâtiments de ferme et 1 magasin. Peut se vendre séparément ou à louer. 819 563-3777 entre 18h et 22h ou laiss. mess. détaillé.

### 26 COMMERCES À VENDRE

**CENTRE DE LIQUIDATION**, meubles commerciaux, équipements de restaurant, incluant bâtisse de 21 000 pi ca. 819 475-2883.

**ST-GEORGES DE BEAUCE**, Fonds de commerce Autoparc, pièces et acc. d'autos et outillages neufs, prêt à opérer. 819 475-2883.

### 42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

**1010 PAPINEAU**, 4½, 1er plancher, aucun tapis, vue panoramique, libre imm., 555\$ chauffé, eau ch. 819 821-4133, 819 432-1491.

**1070 PAPINEAU**, 1 MOIS GRATUIT, 4½, frais peint, chauffé, eau ch., 500\$ et +. Tél.: 819 569-4642; 819 571-6012.

**1130, 13e AVENUE NORD**  
3½, 4½, 5½ libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près des Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

**1195 JARDINS-FLEURIS**, superbe 4½ rez-de-ch. 625\$/mois tout inclus. 1 mois gratuit. Libre imméd. 819 565-0970, 819 620-6785.

### 42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

**1er CHOIX - PROMOTION**  
**3½, 4½, 5½**  
Rénovés, béton, sécuritaire, ensoleillés, vue panoramique. Libres imméd. Chauffés, eau ch., piscine int., sauna, ascenseur, système de caméras.  
**819 566-3880**

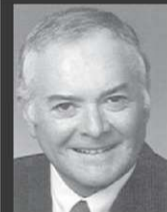
### Ben



### Blondinette



### Hagar l'horrible



**Vincent Roselli inc.**  
Courtier Imm. AGRÉÉ  
**566-3334**

#### Résidentiel

**11e Ave.** Unifamiliale brique, b. franc, garage, solarium. Rien à faire dans cette propriété. Ne la laissez pas passer. À vendre pour l'évaluation prof.

**220, rue Moore.** Idéale pour quelqu'un qui veut son bureau à la maison. B. franc, 12 pces. 14 places de stat.

**Dynastie.** Condo 5 pces au 2e étage. Tous les services, stat. int./ext., ascenseur. Faites votre offre.

**Bord de l'eau,** Lac Desmarais. En excellente condition. 8 ch. à coucher, s.-sol de 8 pi, garage avec toil. et douche. On est vendeur.

#### Commercial

**Stratford,** voisin SAQ. Immeuble comprenant un restaurant (équip. compris) et un duplex pour le propriétaire. Le seul rest. desservant tous les lacs et l'hiver pour les pistes de motoneige et de ski de fond. 199 000 \$. On est vendeur. Financement possible.

**Centre-ville,** rue King Ouest. Immeuble de 4 000 pi ca et 3 lofts au 2e étage qui pourraient être vendus en condos.

#### Terrains

**Boul. Bourque.** De 35 000 pi ca à 325 000 pi ca.

#### Location

**325, rue Dufferin.** 2 magnifiques condos. Tout se fait à pied. 2 x 3 1/2, un au deuxième étage et l'autre au premier, sur 2 étages.

N. B. : n'oubliez pas que n'importe quelle propriété que vous achetez et passez par moi je paie vos frais du contrat notarié.

## 42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

**20 THÉRÈSE-LEFEBVRE**, 4½ libre imm., rénové au complet. 535\$/mois. Voisin Métro Plouffe et école Leber. Tél.: 819 822-5844, 819 437-5799.

**342, 7e AVENUE NORD**, 4½, 455\$/mois rien d'inclus. Situé près des services. Tél. 819 432-2072.

**3½ haut de gamme, a/c**, éch. d'air, asp., lave-vaiss. gr. bal., stat. près entrée, const. 08. 565\$/600\$. **819 563-5460, 570-0029.**

**412, 11E AVE SUD**, 3 pces, près des services. 405\$/mois chauffé, eau chaude. Tél.: 819 432-2072

**4½, 5½, MOIS GRATUIT**, chauffés, eau chaude, frais peints, plancher flottant. Près Galeries 4-Saisons, CHUS **819 820-8308, 819 562-2945.**

**4½, BEAU, GRAND**, dans secteur recherché, constr. récente, bien éclairé, galerie, 2 stat., impeccable, 675\$. 1603 Adélar Dumas près CHUS. **819 583-0729 / 819 583-7896.**

**4½ DANS 16 LOG. BÉTON**, 1040, rue Du Long Sault, 555\$/mois tout inclus, libre imm. Oct. gratuit. **819 437-8681; 819 346-2561**

**4½ NEUF**, cabanon, luminaires, cuisine de luxe avec armoires jusqu'au plafond et îlot. Quartier tranquille. Petits animaux acceptés. 595\$. **819 620-8055, 819 563-5844.**

**4½ - PL. BOIS et céramique**: 560\$ non chauffé, non écl., aussi 2½ poêle, réfrig. et four micro-ondes: 395\$/non chauffé, non écl. Fin de bail. **819 823-2593, 819 821-0160.**

**4½ RUE CONSEIL**, insonorisé, beaucoup de rangement: **490\$. 1 mois gratuit sur bail de 12 mois. 819 878-3437, 819 572-3363.**

**5½, 1 MOIS GRATUIT**, grand, récent, style condo, 2 stat., remise, plancher flottant, céramique. Tranquille, libre 1er novembre. 795\$. Proprio sur place. **Tél.: 819 791-0767.**

**5½, 700 DU SOUVENIR**, pl. flottant, porte patio, 1 stationnement, concierge sur place, autobus à la porte, pas de chien. Références et enquête de crédit. Rien d'inclus. Disponible immédiatement. 600\$/mois. **819 565-1590 / 819 889-1121 / 819 212-0591.**

**5½ - 835 DESORMEAUX** Chauffés, eau chaude fournie. Disp. immédiatement. **819 562-4193.**

**5½ À VOIR ABSOLUMENT!!!!** Avec garage et rang. 12x12 int., 4 log. neuf, luxueux, près Hôtel-Dieu. Vue panoram. Entrée privée. Pers. tranq. 875\$. **819 679-1612.**

**5½ GRAND**, style condo, rue Ernest-Thériault, près du CHUS Fleurimont, 2 stat., air clim., asp. central. 750\$/mois. Libre imméd. Tél.: **819 565-4640, 819 823-1739.**

**5½, MOIS GRATUIT**, chauffé, eau chaude, frais peints, plancher neuf. **819 829-0004, 819 562-2945.**

**5½ NEUF DANS 4 LOG.** Grand, luxueux, pl. fl. et céram., entrée privée, balcon, grand stat., près CHUS et services. Libre. **819 875-1136, cell 819 571-5067.**

**5½ RUE ERNEST-THERIAULT** Prix 745\$/mois rien d'inclus **Tél.: 819 432-6068 ou 819 678-1218**

**APPARTEMENTS CHÂTELAINA** 3 pces, chauffé, eau chaude. Libre déc. **819 569-8236, 819 432-4347**

**AU COIN CONSEIL ET MURRAY**, 5½, 2 c.c. 2e étage, libre, chauffé, eau chaude. 580\$/mois. **819 864-6302, 819 679-6302.**

**GRANDS LOGEMENTS NEUFS**, 2½, 3½, 4½, 5½, situés au CHUS site Fleurimont. Info: **819 446-7800 ou www.carre100t.com**

**O. PROB** 687, rue Goupil, 1½, meublé, moderne, tout inclus. Tél.: **819 563-6204.**

**PRÈS DU CÉGEP** Logements 1½ et 3½, rénovés à neuf. **Daniel : 819 572-7700**

## 44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

**3½ - 4½ - 5½** Neufs, style condo, entrée privée. Libres imméd. Rues Archie Mitchel et Oxford. Bureau de location 108 Oxford app. 105 **819 569-4977, 819 821-0770**

**3½, 4½, 5½, PRÈS DES AUTOBUS.** À Lennoxville. Style Européen. **819 823-5336, 819 791-2444**

## 46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

**1½ - 2½ - 3½ - 4½** à partir de **395\$ tout inclus** Edith, **819 821-0366** Valérie: **819 821-0622**

**PROMOTION** Choix multiples d'immeubles 2705 Galt ouest, app. 202 **819 679-5049 et 819 575-1078**

**1400 KINGSTON, GRAND 4½, 1er mois gratuit**, ch., eau ch., pas d'animaux. Imm. 530\$ Près bus 7-11-55. **Tél.: 819 829-2485.**

## 46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

**1540 RUE BIENVILLE**, 4½, bloc 6 log., libre imm., rénové, entrée lav.-séch., balcon, 485\$. **819 575-9712; 819 569-4642; 819 571-6012**

**1565 DES GRANDS MONTS**, 3½ - **410\$, 4½ - 530\$, 5½ - 610\$,** chauffé, eau ch. fournie, plancher flottant, **819 829-1987 / 347-1148**

**1687 DE COURVILLE - GRAND 2½** meublé, 350\$/mois rien d'inclus. Libre imméd. Pas de chien. **819 346-2382 sur r.-vs**

**1 MOIS GRATUIT** 3½, 418\$ ou + sur 12 mois. 4½ revient à 454\$ ou + sur 12 mois. 832, Place des Roseberies. Logements rénovés. **819 569-4252.**

**1 MOIS GRATUIT 4½ - 5½ - 3½** À partir de 443\$, près de l'Univ. Sherb., secteur paisible. Libre imméd. **819 562-2945**

**2½, CHAUFFÉ**, eau chaude, élect. fournie, poêle, réfrig. neufs, près Lac des Nations. 385\$/mois **819 564-1079 ou 819 347-1148.**

**3½, 1½**, chauffés, eau chaude, béton, insonorisés, toit terrasse, piscine intérieure, baies vitrées, ascenseur. **819 562-2945, 819 569-6900.**

**3½ - 4½ - 5½** pour personnes recherchant service et tranquillité dans construction neuve OU immeuble rénové

Meilleur rapport qualité / prix en ville : aucun cadeau nécessaire ! Une visite s'impose. Libre immédiatement. Photos et informations **www.lesimmeublesrioux.com 819 823-5453**

**3½ CHAUFFÉ** au **753 WESTMOUNT** 819 346-8632

**3½ PETIT BLOC** demi sous-sol, eau ch. fournie, lav.-séch. sur place, propre, tranquille. **819 823-9618.**

**3½ RUE ALEXANDRE**, céram., pl. fl., libre, 425\$. **3½ 905 Raoul-Bruneau**, 430\$ ch., eau ch., poêle/frigo incl., libre. **819 620-6221**

**4½, 944 RUE THIBAUT**, 2e étage, balcon, 545\$/mois tout compris, entrée lav.-séch., stat., libre nov. **819 575-9995; 819 864-4685.**

**4½, COURCELLETTE**. Très grand logement avec plancher bois franc. Chauffé, eau chaude incluse. Près de tout. 540\$/mois. Inf.: **819 620-5470.**

**4½ ENTièrement RÉNOVÉ** Rue Wellington Sud, stat. 495\$/mois. Libre. **Portes ouvertes de 14 h à 16 h SAMEDI Tél. : 819 347-5673; 819 347-5669**

**4½ - GRAND** Chauffé, eau chaude, salle de bains refaite à neuf. Près du Lac-des-Nations. 540\$/mois **Info: 819 564-1079 ou 819 347-1148.**

**5½, CONSTR. NEUVE NOVOCLIMAT**, style condo. Pl. b franc, très grand, aires ouvertes. Sect. boisé et tranq. 3 min de l'U de S., 12 min CHUS. 850\$. **819 562-3266 / 819 580-1608**

**5½**, dans duplex, constr. neuve, entrées lav.-séch. et lave-vaiss. Près des services. 775\$/ms, pas animaux, n-fum. **819 345-0346.**

**À 7 MIN. DE L'UNIVERSITÉ, PLACE DU PHARE**, 4½ **RUE PRINCE** libre 1er oct. 560\$, rénové à neuf. Daniel: **819 572-7700.**

**LOGEMENTS À LOUER** 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ 3½ rue Brooks, 450\$ rénové. Plancher flottant, céramique. Autres secteurs et grandeurs disp. **Bienvenue étudiants.** Pour rendez-vous **819 820-2286** **www.distributionsmatinales.com**

## 48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

**3½ et un 4½ entièrement rénovés. 1 MOIS GRATUIT.** Comme neufs, à voir. **Avec le mois gratuit, prix équivaut à 435\$ pour 3½ et à 477\$ pour un 4½.** Rapport qualité / prix imbattable, très grands logements. **Diane 819 822-1220 ou Monique 819 820-0935.**

**4½ À LOUER - DUPLEX À DEAUVILLE** 650\$ chauffé, éclairé, 1er étage, **Info: 418 599-2838 ou 819 357-0285.**

**4½ ROCK FOREST**, style condo, planchers neufs, dans immeuble de 4 logements très tranquille. 615\$/mois. **819 572-5432.**

**4½ STYLE CONDO**, foyer au gaz, patio-terrasse, pl. bois fr. / céram., pl. chauffant. 697\$. Libre. **819 563-5460, 819 570-0029.**

**4½ SUPERBE - STYLE CONDO** finition de qualité supérieure, près piste cyclable et tous les services, 600\$/mois. **SECTEUR DEAUVILLE**, beau 4½, foyer, plancher bois, 590\$/mois. **819 578-1833.**

## 50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

**1138 GROSVENOR - 5½** Chauffé, plancher flottant. Libre imm. 605\$/mois. **819 821-3768 ou 819 845-3451.**

**1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½**

**W.E. 819 574-7785, 819 566-6778** **LOGEMENTS LAURÉAT RICHARD**

## 50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

**1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½**

**BANQUE DE LOGEMENTS** Div. Gestion Gaston Lavoie **SECTEURS NORD, OUEST, EST CHAUFFÉS OU NON. PISCINE, ETC...** Bureau: 745 McGregor, app. 101 **Jour 819 566-1745, autres 819 679-5058**

**1½, 350\$ et 3½, 440\$ près parc J.-Cartier** 55 rue Bryant - Repeints **Edith: 819 821-0366. Valérie: 819 821-0622**

**1er CHOIX 3½** chauffé, eau chaude, pl. flottant, entrée lav.-séch. près Carrefour, 495\$. Libre imméd. **819 437-7111, 819 578-2151**

**2½**, chauffé, eau ch. poêle et frigo incl., élect. non incluse. Buanderie. Près Carr. 375\$. Libre imm. Tél.: **819 822-1388.**

**3½ DANS QUADRUPLEX**, près Carrefour, rue cul-de-sac, rénové à neuf, 490\$/mois. Libre imm. 1 mois gratuit. **819 578-5857.**

**4½, 5½, IMMÉDIATEMENT** Piscine, grand terrain privé. Endroit recherché. La campagne en ville. Poss. conciergerie. Tél. : **819 340-0234, 819 993-4455.**

**4½ - 5½** Immeuble propre et tranquille. 615 McGregor. **Immédiatement. 819 437-8088.**

**4½** chauffé, eau chaude, grandes pièces, ensoleillé, verdure, tranquille, stat. Libre 1er novembre. 585\$/mois. **819 566-7354.**

**4½ IMMEUBLE EN BÉTON**, chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd. **Info.: 819 575-7834.**

**4½ + LOCAL**, libre imméd., Le Bonaventure, bail de 8 mois, + rabais, 3e étage, coin, soleil ++ **819 346-6122.**

**4½, RUE GROVENOR.** Plancher flottant, chauffé, eau chaude. 480\$. Pas d'animaux. Libre imméd. **819 822-1356.**

**5½, 6½ (CONDO) 2600 PORTLAND**, rénovés, chauffés, eau chaude, piscine, garage, libres imméd., à partir de 800\$. **514 519-3860**

**5½ GRAND**, 21, rue Queen Victoria, pl. bois franc, balcon, stat., ensoleillé, 565\$/mois, libre imméd., faites vite! Tél.: **819 864-0153.**

**5½ LIBRE IMMÉD.**, planchers flottant et céramique, très grand. Près carrefour et autoroute. Libre imméd. Michel: **819 822-8567, 819 569-4922.**

**5½ PCES**, 3 c.c., 2 s. bains, air climatisé, ascenseur, garage chauffé, dans bloc neuf, coin Prospect et Duvernay. Libre imm. Tél.: **819 571-2433 ou 819 437-6812.**

**GRAND 4½** chauffé, eau chaude. **819 562-5344.**

## 52 APPARTEMENTS MAGOG

**À MAGOG** Grands 4½ bien éclairés, rue Merry Nord, à partir de 580\$ non chauffés. **819 843-7653, 819 347-5673.**

**BEAU 4½** ensoleillé, sect. résidentiel, vue Mt-Orford, remise, 2 stat., entrée lav.-séch., 565\$, libre **819 843-4178; 819 868-9272**

**Beau grand log.** dans quadruplex 38 x 26, constr. 90, très propre, vue Orford et lac Memphré. **615\$/mois rien d'inclus.** Réf. de crédit exigées. Disp. 1er déc. ou avant. Salon et salle dîner 25 x 12, cuisinette 13 x 8, 24 pi et + d'armoires, ch. maîtres 13 x 12,8, ch. coucher 12 x 9,9, lav.-séch. au rez-de-ch., sous-sol : poss. bureau domicile 24 x 12, salle d'eau 12 x 19, pièces 23 x 12,9 non finie et pièce à finir 14,5 x 12, 2 stationnements. **Situé rue du Cardinal Léger. 819 822-6231** 287303

## 56 APPARTEMENTS AUTRES

**4½ - COATICOOK** rénové en 2009. A l'étage d'un duplex. Éliette: **819 849-4940.**

**4½ RUE SIMONEAU À WINDSOR** Libre immédiatement. **Tél.: 819 845-3773, 819 212-0967 rép.**

**EAST ANGUS 3½ : 350\$ - 4½ : 420\$ - 5½ : 460\$,** rien d'inclus. Face à la polyvalente. Balcons et portes-patio. Tél.: **819 563-1895.**

**NORTH HATLEY, 4½ HAUT DE DUPLEX** 2 balcons. Idéal pour personne seule ou couple. Non fumeur. Pas d'animaux. Libre 1er oct. ou 1er nov. 615\$ partiellement chauffé. **819 842-1213.**

**58 MAISONS À LOUER**

**CONSTRUCTION NEUVE GRAND 10½, 4 c.c.**, bois franc, 2 s. bain, sous-sol fini. 1 acre boisé **St-Elie**, 1er nov. 1099\$. **819-578-2705**

**MAISON 4½, MAGOG** pl. bois franc, + garage, rien d'inclus, 650\$/mois. Réf. crédit exigées. 1er déc. ou avant. **819 822-6231.**

**MAISON À LOUER - QUARTIER OUEST** 1183 Fairmount, 2 étages, 3 c.c. 2 s. de bains, libre imm., 800\$ ch. non inclus. **819 212-1164.**

## 58 MAISONS À LOUER

**MAISON A LOUER** rue de Portland, Sherb. nord. 2 000 \$/mois. Bail 6 mois ou +. Superbe plain-pied 1959 pi ca, 3 c.c., 1 s. bains, fenestration abondant, foyer, garage intégré, terrain privé, piscine creusée, électroménagers inclus, peut être meublée. Près univ. Sherb. Libre imméd. **819 434-1525.**

## 60 APPARTEMENTS MAISONS À PARTAGER

**MAISON À PARTAGER**, Ascot Corner, court ou long terme. Tél: **819 569-2106.**

**REFUSER UN LOGEMENT À QUELQU'UN À CAUSE DE SON ÂGE, RACE, SEXE, HANDICAP, RELIGION, COULEUR, ÉTAT CIVIL, CONDITION SOCIALE OU ORIENTATION SEXUELLE, EST UNE ATTEINTE AUX DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE.** 270302

## 64 CONDOMINIUMS À LOUER

**SECTEUR ST-ELIE, 1223 RUE CALAÏS** Grand 5½, 1300 pi ca, 3 c.c., 1 salle bains, plancher bois franc, foyer, plafond cathédrale, libre imm.: **785\$/mois. 819 678-1718.**

## 65 VACANCES, CONDOS

**FLORIDE, STUDIO 1½ PIÈCE**, tout meublé, entrée privée, stat., vaisselle et literie fournies, libre tout l'hiver, idéal pour personne seule. Tél.: **1 450 742-2428.**

**FT LAUDERDALE HAWAÏAN GARDEN** beau condo 2 pers. sans fum., 2 s.b., 2 télé franc., a/c, activités, 55 ans et +, libre 4 à 6 mois, 1800\$/mois. **819 563-0497.**

## 66 CHAMBRES À LOUER

**275\$/MOIS**, arrondissement Rock Forest, près autoroute, de préférence pour personne présente du lundi au vendredi. **819 345-3150**

**CENTRE - 240\$ à 350\$.** Nouvelle administration. Propre, tranquille, tout inclus + internet. Tél.: **819 674-7379, 819 345-3637.**

## 72 RÉSIDENCES RETRAITÉS

**CHAMBRES**, très ensoleillées, salles de bains privées, nourriture maison. Tout inclus. Semi-autonome et autonome. Admissible au 30%. Tél.: **819 564-3669.**

**NOUVELLE ADMINISTRATION** **RÉSIDENCE BELLEVUE** dans l'Est de Sherbrooke. 2 chambres avec vue sur la ville, salle de bains privée, autonome et semi-autonome, de 750\$ à 995\$/mois tout inclus. Nourriture maison, ménage et activités, surveillance 24 hrs. Admissible au 30% du gouvernement. Daniel, **819 572-7700.**

**80 COMMERCES À LOUER**

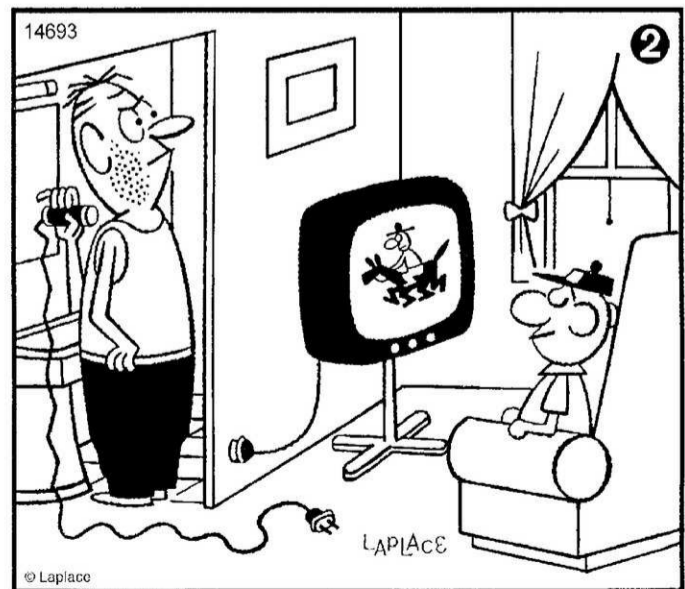
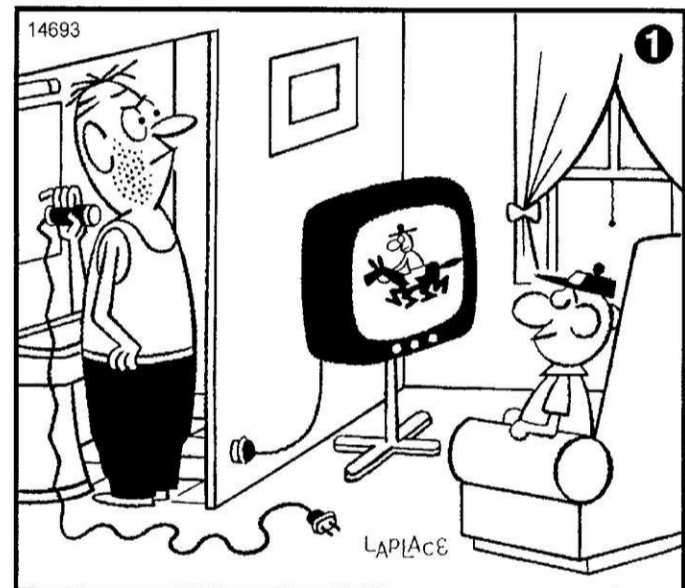
**RESTAURANT À LOUER 16 route de l'Église, Notre-Dame des Bois (Mont Mégantic)** Contacter Carole au **819 888-2332**

**82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER**

**MINI-ENTREPÔTS** 5533 boul. Bourque, Sherbrooke **5 x 10, 10 x 10, 10 x 20 819 864-6030**

## Êtes-vous observateur ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



1 Chevelure de l'homme. 2 Encolure du maillot de l'homme. 3 Coin de la queue du cheval. 4 Cordon du rasoir modifié sous la porte. 5 La vue du lavabo. 6 Coin du mur incomplet sous la télé. 7 Pied du poste télé plus large à droite. 8 Bas du mur non indiqué dans le dos du gosse.

NOUJOTOS

# Votre horoscope



BALANCE

## du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Grâce à l'influence bénéfique du cycle Lunaire en Gémeaux, vous pourriez recevoir un coup de pouce inespéré et inattendu. De nouvelles rencontres ou de parfaits étrangers peuvent émettre des commentaires positifs à l'égard de vos réalisations, influençant favorablement vos supérieurs. Il est également possible que les gestes posés spontanément par d'autres facilitent la réalisation d'un objectif.



VERSEAU

## du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Les trigones qui s'établissent entre la Lune en Gémeaux, le Soleil en Balance et Jupiter en Verseau annonce un jeudi favorable, qui pourrait même être couronné d'une soirée intéressante. Les autres semblent prêts à coopérer. Ce que vous désirez obtenir se trouve à votre portée, mais la diplomatie, la courtoisie et la politesse sont les atouts sur lesquels vous devriez miser afin de saisir votre opportunité.



GÉMEAUX

## du 21 MAI au 21 JUIN

Au trigone de Jupiter en Verseau et du Soleil en Balance, la Lune aujourd'hui en Gémeaux vous donne le feu vert. C'est le temps de prendre l'initiative, mais vous gagnerez à tempérer toute tendance à l'impulsivité. Les solutions que vous espérez ne proviendront pas des autres. Ceci ne veut pas dire que personne ne vous aidera à atteindre vos objectifs, mais que c'est vous qui devez commencer par faire les premiers pas.



SCORPION

## du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Les doutes superflus ne peuvent rien rapporter de positif. Le fait que d'autres personnes croient en vous devrait vous inciter à agir avec davantage d'assurance. Ceux qui vous ont chargé de nouvelles responsabilités sont confiants; vous devriez l'être aussi. Votre rigueur et votre sens de l'organisation ne passeront pas inaperçus et pourraient vous mériter de nouvelles opportunités.



POISSONS

## du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Le passage de la Lune au carré de votre Signe, en Gémeaux, peut faire resurgir certaines vieilles insécurités et susciter de grandes remises en questions. Vous ne devriez cependant pas douter de vos aptitudes, ni vous amoindrir par rapport aux autres. Quant aux reconsiderations, elles peuvent être très enrichissantes si vous ne leur attribuez pas un caractère défaitiste.



CANCER

## du 22 JUIN au 22 JUILLET

Un vieux proverbe dit que les gens heureux n'ont pas besoin de se presser. Dans cet ordre d'idées, vous aurez une meilleure qualité de vie si vous vous arrangez pour ne pas devoir vous dépêcher. Servez-vous de l'influence de Mars en Cancer pour structurer votre gestion horaire et pour prendre suffisamment d'avance afin de ne jamais être à la course. Même quand la Lune est en Gémeaux...



SAGITTAIRE

## du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Ce n'est pas le tout de savoir, il faut surtout pouvoir. Le passage de la Lune dans votre Signe complémentaire, les Gémeaux, signale qu'il est temps de passer de la théorie à la pratique. Votre force et votre ténacité sont accrues, vous permettant de faire les choses en grand et en moins de temps que vous ne l'aviez prévu. Expérience à l'appui, une théorie deviendra indéniable.



BÉLIER

## du 21 MARS au 20 AVRIL

Tandis que les aspects planétaires actuels vous responsabilisent, vous êtes la personne la plus apte à prendre les commandes et à diriger les activités de votre groupe. Toutefois, un conflit d'orgueil peut éclater avec quelqu'un qui éprouve de la réticence à se faire dire quoi faire. Essayez de joindre la douceur à l'autorité afin d'obtenir un maximum de coopération. Reconnaissance publique accrue.



LION

## du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Il est dit que celui qui sait s'arrêter ne périclité jamais. À la positive, l'influence de Jupiter en Verseau vous accorde de solides protections et vous fait bénéficier d'une certaine chance. Une tendance à l'exagération et à la démesure est la seule chose qui puisse vous empêcher de profiter pleinement de ces avantages. Mieux vaut connaître vos limites et ne pas les dépasser.



CAPRICORNE

## du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Qui peut vous blâmer pour avoir fait de votre mieux avec les ressources dont vous disposez? Ne permettez pas à une culpabilité superflue de miner votre paix d'esprit. Les autres auraient-ils pu faire autrement à votre place? Advenant que les rôles soient inversés, il vaut mieux accorder le bénéfice du doute que de poser un jugement sévère et catégorique sur autrui. Après tout, l'erreur est humaine.



TAUREAU

## du 21 AVRIL au 20 MAI

Étant donné qu'il est généralement difficile de faire marche arrière après avoir donné des habitudes aux autres, il faudrait éviter de poser un geste qui constituerait un mauvais précédent. Vous contournez bien des problèmes en osant vous affirmer davantage. N'ayez pas peur du rejet et posez vos conditions; c'est ainsi que vous obtiendrez ce que vous désirez.



VIERGE

## du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

La grandeur d'âme consiste à donner justice et à ne pas en demander. Compte tenu des aspects planétaires qui se dessinent dans le ciel, vous gagnerez à adopter une attitude conciliante et à ne pas faire trop de revendications pour le moment. Le climat s'éclaircira progressivement tout au long du mois, et sera plus confortable quand Saturne passera en Balance, à la fin Octobre. Il suffit de savoir patienter.

## Le sudoku

1			7		5			3	6
	5		3						
2					1				
3	9			6	4			2	
					3	6			
		4	8	9					
9		2		1					
				3				8	
	3					4	9	5	

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

### Solution du dernier sudoku

6	4	1	3	5	9	7	8	2
7	8	5	2	4	1	9	6	3
3	2	9	7	6	8	4	1	5
1	6	4	5	8	7	3	2	9
8	9	3	4	1	2	6	5	7
2	5	7	6	9	3	8	4	1
4	7	2	8	3	5	1	9	6
5	1	6	9	7	4	2	3	8
9	3	8	1	2	6	5	7	4

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

Par Fabien Savary 1309

Niveau de difficulté : MOYEN

1310

## Les mots croisés


8 octobre 2009

No 2262

### HORIZONTALEMENT

- Se forme dans le conduit auditif - Sur une goélette.
- Archipel portugais de l'Atlantique - Huile tirée des fleurs de tiaré.
- Son parfum est agréable - Transpercés par le froid.
- Finauds - Qui ne se laisse pas influencer.
- Rage - Province, en Autriche - Connus.
- Serrer dans ses bras.
- Île de l'Atlantique - Centre d'hydrothérapie - On y fait des feux.
- Violents emportements - Arrogant.
- Épouse de Jacob - Éloigné de tout excès.
- Personnel - Nerveux.
- Se présenter en justice - Reporte au pouvoir.
- Petit trou faisant office d'objectif photographique - Prénom masculin.

### VERTICALEMENT

- Personne qui recherche avant tout la réussite sociale.
- Abréger - Ancienne armée.
- Rouer de coups - Le dessus du panier.

- Substance atoxique - Crochet en forme de S - Indique la matière.
- Tu le suit - Sous-vêtement - Qualifie une coiffure.
- Levant - Il rejette toute autorité.
- Redonne - N'existe qu'à cause de la lumière.
- Plante qui passait pour avoir des vertus magiques.
- Grande élévation naturelle - Apprendre par cœur.
- Poignées - Indubitable.
- Au-dessus de nos têtes - Organe sécréteur.
- Placées - Repos après repas.

### SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	M	E	C	A	N	I	Q	U	E	G	E			
2	A	C	U	L	D	A	N	G	E	R	S			
3	J	U	I	L	L	E	T	A	G	I	T			
4	E	S	O	U	S	P	R	O	S	E				
5	S	K	I	E	T	O	L	E	A					
6	T	A	N	K	S	M	I	E	T	T	E			
7	U	S	E	S	A	I	E	R	S					
8	E	H	I	B	I	S	A	M	E	S				
9	U	R	E	U	N	E	S	C	O					
10	S	O	T	T	E	S	A	N	I	E	R			
11	E	U	R	O	I	N	G	E	N	U	E			
12	S	T	E	R	E	P	A	S	S	E	R			

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

## Le mot perdu

### ECONOMIE - Un mot de 9 lettres

E	U	Q	I	N	H	C	E	T	U	D	E	I	O	L
N	G	P	I	E	R	R	E	C	I	F	E	R	A	A
E	S	I	R	C	M	R	R	M	O	B	C	T	T	I
R	R	R	E	I	P	A	P	I	F	G	E	N	O	N
G	U	N	U	D	V	O	R	O	F	M	E	D	E	E
I	E	S	O	N	T	E	I	K	R	M	I	N	E	A
E	T	S	L	I	T	U	O	I	E	T	N	S	T	C
E	E	L	L	I	V	R	V	C	Y	O	E	A	U	I
N	H	T	A	X	E	A	A	E	T	I	N	U	O	E
V	C	R	N	D	L	L	N	R	U	P	M	O	R	R
O	A	O	E	E	P	T	A	H	C	A	F	I	E	V
L	R	C	U	T	G	I	O	E	G	E	L	R	V	E
E	A	R	I	T	N	R	P	N	E	S	T	L	E	N
E	I	R	E	S	I	L	A	N	O	I	T	A	N	T
E	L	I	T	X	E	T	I	T	R	E	H	C	U	E

ACHAT  
ACHETEUR  
ACIER  
ARGENT  
AVION  
AVOIR  
CEDER  
CHER  
COUT  
CRISE  
DEBIT  
EAU  
ENERGIE  
ENVOLEE  
ETUDE

NESTLE  
OFFRE  
OPA  
OUTIL  
PAPIER  
PIERRE  
PLACEMENT  
PORTEUR  
PRET  
PRIVE  
RAIL  
REVENU  
ROMPU  
ROUTE  
SICAV

FER  
FOIRE  
FRET  
GEL  
IMPOT  
INDICE  
LAINE  
LIRE  
LOI  
LOUER  
MARK  
METAL  
MINE  
NATIONALISER  
NEGOCE

TAXE  
TECHNIQUE  
TEXTILE  
TITRE  
TONNE  
TRAIN  
TROC  
TTC  
UNITE  
VALEUR  
VENTE  
VILLE  
YEN

Solution du dernier problème : RADIOPHARE

8 octobre 2009

No 2232

## 101 CAMIONS, 4X4 FOURGONNETTES

CAMION DODGE RAM 4x4 2002, de luxe, t. équipé, 4 p., boîte 8 pi, 5.9, 105 w., très propre, bien entretenu avec remorque à cheveau Campro, 12 pi Goose Neck, très propre. Cause: retraite. 1-819-344-2227 Ham Nord.

**FORD 550 2005, 2 x 6, avec pelle à neige, panneaux hydrauliques, saieuse, boîte pompeuse, 126,000 km. Tél: 819 678-0238.**

**GMC VAN 3500 2001**, extra longue, autom., 182 000 km, vert, séparateur arrière sièges, faut voir! 1501, Conseil Sherb. 819 564-3000

**GMC YUKON 1996**, autom., 8 cyl., 5.7 L., 4x4, 207,000 km., moteur: 50,000 km., 5 p., 6 passagers, a/c, 4500\$ nég. **819 847-2629**

**PLYM. VOYAGEUR 4x4 allongée 91**, transm. changée, tout équipé, méc. A-1, 295,000 km., très propre, 2300\$ nég. **819 847-2629**

**VAN GMC 91, 1 TONNE, AVEC NACELLE** moteur 6.5 Diésel et neuf, changé en 2002, carrosserie refaite, peinture neuve, pneus neufs, idéal pour entrepreneur en construction, émondage... 16,500\$. **819 563-8437**

## 102 PIÈCES D'AUTOS ET CAMIONS

**LE BAZAR DU PNEU**  
**3000 PNEUS EN INVENTAIRE**  
819 347-4211  
**ACHAT, VENTE, ÉCHANGE**  
Pneus neufs et usagés de toutes grandeurs. A partir de 20\$ selon usure et qualité. Faites vite, 1er arrivé, 1er servi. 3525 King Est, Sh.

## 103 PNEUS

**1500 PNEUS USAGÉS**  
Hiver, à partir de 15 \$ chacun. Pose et balancement gratuits à l'achat. Toutes grandeurs. Meilleurs prix et meilleur choix en Estrie. Échange possible. Réservez-tôt!. Aussi jantes toutes grandeurs, 10 \$ et plus chacune. 7001, route 220, St-Élie. Ouvert 7 jours semaine.  
**Sur rendez-vous : 819 347-6652**

**4 PNEUS D'HIVER GOODYEAR Ultra Grip Ice**, 1 hiver d'usure, 185-65R15, payé 520\$ demande 200\$. **819 564-7105.**

**4 PNEUS HIVER Wintercat 245-65R17**, avec clous, 60% d'usure, avec jantes 17 po, pour Jeep Grand Cherokee, 300\$. 819 821-1412

**4 PNEUS MALOYA CRESTA 220**, grandeur 205/55R16, comme neufs, sur jantes d'hiver, 350\$. Tél.: 819 572-0653.

## 104 AUTOS À VENDRE

**ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS**  
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

**ACURA RL 2000**  
3,5 litres, tout équipé, noir, moteur neuf. Tél. : 819 475-2883.

**AUBAINE**  
**LOCATION D'AUTOS À BAS PRIX.**  
Journée / semaine / mois. Autos récentes. Location d'autos Beaudoin  
819 845-4530.

**FORD MUSTANG** convertible noir, toit blanc.  
**PLYMOUTH 4 portes 1933. Scie ronde** sur Ford 1929. 819 569-5837; 819 572-5837.

**INCROYABLE! VOLKS BEETLE GLS 2004**, seulement 8800 km., manuel, tout équipé, 14,000\$. Johanne: 819 868-9331.

## 106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

**\$\$ ACHÈTERAIS AUTOS, CAMIONS, VTT ET MOTONEIGES \$\$**  
En bonne ou mauvaise cond. Payons comptant. Remorquage gratuit. **819 349-6095**

**\*\* HONDA ACCORD EX 1991 \*\***  
très propre, mécanique A-1, autom., tout équipé, 1500\$. 819 575-7865, 819 570-0379.

**VOLVO S40 2001, 1.8T**, tout équipé, toit ouvrant, exc. condition, propre impeccable, 4500\$. **819 565-0680.**

## 114 ENTREPOSAGE DE VÉHICULES

**ENTREPOSAGE POUR MOTOS**  
endroit chauffé, 125\$ pour l'hiver. 819 346-7169.

## 151 PERSONNEL DEMANDÉ

**AVANT LE 30 OCT.:** recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 lbs d'ici 30 jours **www.regimes.plus.net 1 418 405-0617.**

**BESOIN URGENT DE SERVEUSES**  
d'expérience avec connaissance sur ordinateur. Restaurant LE MOULIN à East Angus. Céline: **819 832-2789 ou 993-2799**

**BRASSERIE LE DAUPHIN**  
**BARMAID-SERVEUSE**, soir et fin de semaine, expérience requise. Se présenter au 925 King Est et demander Marc-Olivier.

## 151 PERSONNEL DEMANDÉ

**BURGER KING MAGOG**  
recherche personnel dynamique, fiable et responsable. Bienvenue aux 30 ans et plus. Apporter votre C.V. à Christian Dumas, au **1900, rue Sherbrooke, Magog,**

## CAMELOT DEMANDÉ

**jeune ou adulte pour LA TRIBUNE à LAC-MÉGANTIC**  
pour les rues Lacoursière, Leclerc, Leblanc et Claudel (CD)  
**819 583-0587 (laisser message)**

**CHAUFFEUR DE DÉPANNEUSE PLATEFORME**  
avec expérience, temps plein. Faites parvenir votre C.V. au casier A-829, La Tribune Inc 1950 rue Roy, Sherbrooke (Qc) J1K 2X8

**CHERCHE CHAUFFEUR DE CLASSE 1 QUÉBEC ONTARIO.** Faites parvenir votre c.v. par télécopieur au **819 845-4153**

**CHEZ CORA**  
recherche **CUISINIERS**, temps plein / temps partiel. Apporter C.V. au **3200 King ouest.**

**CUISINIER** avec expérience, temps plein, Se présenter chez Stratos Pizzeria au 260 12e Ave Nord, ou au 812 Belvédère Sud.

**CUISINIER(ère), serveur(euse), plongeur (se) disp. fin semaine, temps partiel.** Situé à East Angus. Sabrina: 819 578-3423.

**EGGSQUIS. SERVEURS(euses) et cuisiniers(ères) demandé(es) avec expérience,** temps plein et temps partiel. Apportez C.V.: 3143 boul. Portland ou: info@eggsquis.com

**HOMME À TOUT FAIRE**  
(toiture, céramique, charpentes, peinture). Jean: 819 432-7451 ou 819 346-0687.

**DOWNEY & ROBERGE**  
PLANTATIONS INC.  
*Venez joindre la meilleure équipe dans les arbres de Noël*  
**TRAVAILLEURS DEMANDÉS**  
**819 875-3559**  
**POUR LA RÉCOLTE D'ARBRES DE NOËL**

**Types d'emplois :**  
• Opérateur de tracteur  
• Opérateur d'emballage  
• Journalier  
**Qualifications requises**  
• Aimer le travail extérieur  
• Bonne forme physique  
Imperméable et gants fournis.  
Transport disponible.  
*Vous présenter au*  
**418, Route 108, Cookshire (Voisin du Resto 108)** 286725

## ARBRES DE NOËL (RÉCOLTE)

**Journées d'embauche : 8, 9, 10 octobre 2009, de 9 h à 16 h**

**La Cie d'Arbres Downey Inc.**  
**4545, Route 108 Est, Lennxville**  
(à côté de la balance du Ministère des transports)  
**Téléphonez pour prendre rendez-vous**  
**819 565-9422**

**Recherchons :**  
- Conducteurs de tracteur de ferme, **14 \$/hrs;**  
- Opérateur de bailleuse à corde avec expérience, **15 \$/hrs;**  
- Journalier, **12 \$/hrs.**  
- Bonis de fin de contrat.

**Recherchons** personne responsable et autonome, bonne forme physique et capacité à travailler en équipe.



## 151 PERSONNEL DEMANDÉ

**RESTAURANT LE CRAIG** recherche cuisiniers pour déjeuners, avec expérience, 35 h sem., **Info: 819 875-1442 ou 819 679-6975.**

**SHOOTER GIRL DEMANDÉE**  
Studio Sex. Info, Loïc ou Richard après 18h au **819 566-4161**

**TRANSPORT MICHEL MARCOTTE** recherche **AIGUILLEUR "SWITCHER" DE NUIT** sur le terrain de la Domtar. Faites parvenir cv par téléc. 819 845-4153.

## 164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

**POÊLES, FRIGOS, LAV.-SÉCH.**  
À partir de 150\$ du morceau. \* Pièces et matelas. **Meubles Conseil, 819 346-7169.**

## 168 ORDINATEURS

**18 ANS DE SERVICE D'ORDI À DOMICILE**  
Réparations, solutions Internet, réseau, virus. **cdinformatique.ca** André 819 571-4071

## 178 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

**PIANO MASON & RISCH**  
40 po haut x 2 pi large, très bonne condition, valeur 1700\$ demande 1000\$. **819 847-2432**

## 198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

**À VENDRE BOIS DE CHAUFFAGE**  
Sec érable et merisier. 819 620-8893

**BOIS DE CHAUFFAGE SEC 100% bois franc,** 95\$/corde livrée. Tél.: 819 820-9434.

**BOIS DE CHAUFFAGE SEC**  
16 po, érable, merisier, frêne, 95\$ la corde livrée. 819 563-4151.

**BOIS DE CHAUFFAGE SEC** coupé l'hiver dernier, 100% bois franc, 90\$/la corde livrée. 819 674-5982.

**BOIS FRANC À 100 %**  
Bonne qualité!  
819 828-1838

**FOURNAISE À L'HUILE**, en très bonne condition, idéale pour garage. 200\$. Aussi qu'un réservoir à l'huile, 250 gallons: 100\$. Contacter Marco : 819 823-2696.

## 210 TRACTEURS

**PETIT CHARGEUR YARDMAN 2007**  
sur roues 300 heures d'utilisation, avec pelle à neige + panneaux hydrauliques, + bucket 819 678-0238.

## 214 ÉQUIPEMENTS DE RESTAURANT

**ÉQUIPEMENT DE CAFÉ VAN HOUTE**  
complet: tables, chaises, réfrigérateurs, four à convection, laveuse, etc. 819 475-2883.

## 215 ÉQUIPEMENTS DE COMMERCE

**LOT BUREAUX D'EXÉCUTIF BOIS ACAJOU**, tables de conférence et bibliothèques. Haut de gamme. Bas prix! 819 475-2883

## 220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

**3000 PORTES À LIQUIDER** à partir de 10\$. Lambris " A " ¾po x 7¼po à 99¢ le pi ca **Le spécialiste du pin au 1837 Galt Est - Tél.: 819 346-2525**

**CONTENEURS**  
Spécial automne: 12 verges 225\$ + taxes. **Cell. : 819 821-0812**

**LOCATION DE CONTENEURS**  
10 et 20 verges. Les plus bas prix en ville. **Tél. : 819 562-0238**

**LOT BOIS DE CONSTRUCTION**  
2 x 4 x 6' à 16' pruche blanchi 4 faces.  
2 x 6 x 6' à 16': Sapin, épinette, b. 4 faces  
Bois d'allumage + beaucoup d'autres items.  
**Paul Vallée inc. 819 889-2291**

**TOITURES.** Bardeaux d'asphalte. Estimation gratuite. Gar. écrite de 10 ans. Licence RBQ APCHQ. René Lavoie: 819 822-3854.

## 222 MARCHANDISE POUR PAYSAGE ET JARDINAGE

**PLANTS DE BLEUETS À VENDRE**  
Pour réservation, téléphoner au: 819 346-9811

## 242 PERDU, TROUVÉ

**PERDU LE 5 OCTOBRE** dans les environs de Coaticook, chienne croisée, colley à poil court, beige et blanche, collier et médaille de la SPA, récompense promise. 819 849-3864

## 243 HALLOWEEN

**500 COSTUMES ET +, enfants / adultes 10 à 25 \$ accessoires inclus.** Propreté, impeccable. Maison privée, secteur universitaire. 819 562-6456 jour, soir.

## 244 DIVERS À VENDRE

**2421 RUE VERDUN - FERMETURE DE COMMERCE DE COSTUMES.**  
Tout doit être liquidé. 10\$ et + déguisements enfants. 20\$ + costumes adultes. Bcp choix Ouvert 11-12-18-19 octobre. 819 346-9602

## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
VILLE DE SCOTSTOWN

**AVIS PUBLIC aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.**

**Scrutin du 1er novembre 2009.**  
**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par Lyne Gilbert, présidente d'élection, aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

- 1- avoir 18 ans le 1<sup>er</sup> novembre 2009.
- 2- être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle 1<sup>er</sup> septembre 2009 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- 3- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 1<sup>er</sup> septembre 2009.
- 4- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 19 octobre 2009.

**ET aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous;

- 1- avoir 18 ans le 1<sup>er</sup> novembre 2009.
- 2- être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- 3- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

4- avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

5- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le 19 octobre 2009.

**PRENEZ NOTE** que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais au plus tard le 19 octobre 2009, sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

**Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau de la présidente d'élection. Les demandes d'inscription et les procurations prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.**

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec la présidente d'élection, Lyne Gilbert, au 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0 (819) 560-8433

Donné à Scotstown, le 8 octobre 2009

Lyne Gilbert  
Présidente d'élection

## 244 DIVERS À VENDRE

**50 SAPINS DE NOËL ARTIFICIELS** avec lumières intégrés. Lot de vêtements, jeans, vestes, etc. 819 475-2883.

**DIRECTEMENT DE LA FERME,**  
veau, boeuf pour congélateur, viande de qualité, naturelle, sans hormone. Carl Massé 450 535-6671. **www.gitefermemasse.com**

**FRIPERIE CHEZ NADIA.**  
Ouvert 7 / 7 jours, de 9h à 17h.  
Pour hommes, femmes, enfants, maternité, jouets pour garderie, costumes d'halloween 4392 boul. Bourque, Rock F. 819 563-4777

## AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

**ATTENTION ENCAN CE JEUDI 18 h 30**  
Objets de collection, antiquités et autres + outils.  
**AU DOMAINE JOLY**  
**2405, CHEMIN LEMIRE, SHERBROOKE**  
**FRANCIS DENAULT, ENCANTEUR**  
Disponible pour tous genres d'encans  
Pour réservation : **819 560-1526**

## ville de Cookshire-Eaton

### SCRUTIN DU 1er NOVEMBRE 2009

## AVIS PUBLIC RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE

Avis public est par la présente, donné par André Croisetière, président d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2 octobre 2009.

- Elle fera maintenant l'objet d'une révision.**
2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes : toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 1<sup>er</sup> septembre 2009 :
    - est de citoyenneté canadienne;
    - n'est pas en curatelle;
    - n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
    - et
    - est soit :
      - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
      - depuis au moins 12 mois, soit :**propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;
      - occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;
      - NOTE :** Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.
      - copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.
  3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.
  4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :  
Hôtel de Ville de Cookshire-Eaton,  
220 rue Principale est, Cookshire
  5. Les jours pour présenter des demandes sont :  
14 octobre 2009 De 19 h à 22 h  
19 octobre 2009 De 14 h 30 à 17 h 30

Donné à Cookshire-Eaton, le 8 octobre 2009.  
Le président d'élection  
André Croisetière

287301

## 244 DIVERS À VENDRE

WOW ! TRÈS GROS ARRIVAGE  
50 % SUR PRESQUE TOUT!  
À NE PAS MANQUER

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche.  
Centre Liquidation Fleurimont.  
2879 - 2881, rue King Est, Sherbrooke.  
OUVERT jeudi, vendredi de 10 h à 20 h.  
Samedi et dimanche de 10 h à 16 h.

Vêtements: 3 morceaux pour 15\$;  
chaussures: 10\$; manteaux: 10\$;  
litterie, oreillers: 5\$; très grand choix  
de valises: à partir de 10\$.  
50% tout appareil électronique,  
cuisine, jouets, etc.

## 262 ASTROLOGIE

GITANE  
819 563-3603

## 264 ESCORTES

1 204 206-0035

DOUCE EXTASE  
Jolies jeunes filles  
8 1 9 8 2 3 - 7 4 3 2

1 204 206-0035

UNIVERS de VÉNUS  
Hôtesse  
819 565-0299

## 266 MASSAGES

819 347-3506

VANASSA 26 ans vous reçoit, dès 8 h am.  
Massage

À BIEN Y PENSER...

Faites-vous plaisir! 9 h à 21 h.  
Tél.: 819 829-2741

ACCORDEZ-VOUS CE BIEN-ÊTRE  
AVEC UN MASSAGE RELAXANT  
Avec reçu d'ass. Tél.: 819 821-4509

HEY! HEY! QUELQUE CHOSE D'UNIQUE  
EN VILLE en frais de massage. Belle  
blonde bronzée, propre et respectueuse.  
Tél. 819 571-9554.

HOMME POUR HOMME

Tél.: 819 575-7218

\*\*\* MARILOU \*\*\*

Massage sensuel en toute discrétion.  
819 562-3757

MASSAGE ET RÉFLEXOLOGIE

7 jours sur 7 de 11 h à 21 h.  
819 569-2472 Gilles

MASSAGES DE DÉTENTE

et relaxation, par femme mature.  
Du lundi au vend, 9 h à 19 h. 819 791-1382

MASSAGE SENSUEL MARIE-JOSÉE

Du lundi au vendredi  
819 569-3529

## 308 GARDERIES, GARDIENNAGE

\* ROCK FOREST \*

GARDERIE MAISON CHEZ ISABELLE  
reçu et versement anticipé pour crédit d'im-  
pôt. 819 864-7168

## 310 TRAVAUX DOMESTIQUES

FERAIS LÉGERS TRAVAUX INT. ET EXT.

Ménage, grand ménage et autres.  
Tél. : 819 849-6196 ou cell.: 819 993-4722

## 311 CONSTRUCTION, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR RETRAITÉ

reprend du service. Constr., rénov., finition int.  
et ext. Expérience, compétence. Travail effectu-  
é par prof. Conseiller technique. Contactez  
Jean-Louis : 819 572-4455, 819 434-2750.

## 312 DÉNEIGEMENT

10 ANS D'EXPÉRIENCE DÉNEIGEMENT  
LACASSE ET ROCHELEAU INC, camion  
avec souffleur. Secteurs St-Élie, 24 Juin et  
nord. Soumission gratuite. 819 620-3883.

À CONTRAT, Deauville & R. Forest

Commercial et résidentiel. Location abri  
d'auto. 819 864-0972, laisser message.

À CONTRAT - DÉNEIGEMENT

Avec tracteur / souffleur, 4 X 4 et plus.  
Est - Centre-ville. Tél. : 819 679-1657.

À CONTRAT - DÉNEIGEMENT

Secteurs Rock Forest + Nord  
Tél. : 819 993-0739

À CONTRAT - SECTEUR EST

Déneigement. Estim. gratuite. Prix récession.  
Déneigement Shermont : 819 674-5243

DÉNEIGEMENT RÉSIDENTIEL et COMM.  
secteurs Est et Ouest,  
819 346-7169.

## 312 DÉNEIGEMENT

DÉNEIGEMENT RÉSIDENTIEL et COMM.  
secteurs Est et Ouest,  
819 346-0293.

GAZON EXPERT

Déneigement résidentiel et commercial avec  
tracteur, souffleur et camion. Secteur Sher-  
brooke Est et Fleurimont. 819 345-4186

\*\* GAZONXTRA \*\*

Avec tracteur souffleur. Résidentiel et com-  
mercial. Sherbr. métro. Tél. : 819 565-5775

TON GAZON PLUS, DÉNEIGEMENT

Secteurs centre/ouest, avec tracteur/souf-  
fleur + camion 4 x 4. Tél: 819 345-0558.

## 318 PAYSAGISTES

FERMETURE DE PLATES-BANDES

travail compétent et rapide, flora concept.  
819 578-5857.

MONSIEUR CÈDRE

Taillage de haies. Prix compétitif. Satisfaction  
garantie. Francis Bolduc: 819 574-4691

## 320 SERVICES DIVERS

À QUI LA CHANCE!

Préparation de repas à domicile pour pers.  
âgées, pers. surchargées de travail, pers.  
malade, quelques pl. disp. 819 346-0917

BÉTON DÉTÉRIORÉ ?, remise à neuf de  
balcons, escaliers et finition solage etc. Ci-  
ment polymère, enduit acrylique. **Entrepre-  
neur spécialisé RBQ.** Tél: 819 571-0652

EMONDAGE PERSONNALISÉ

Arbres trop grands ou nuisibles. Élagage,  
taille ou abattage. Ramasse tout. Aussi taille  
de cèdres. Camion nacelle 50 pi. ou on  
grimpe. Assurances complètes.  
Tél. : 819 572-9761 / 819 348-9943

TIREUR DE JOINTS

Peintre avec expérience. Prix compétitif.  
Info.: 819 679-7882

TRANSPORT D'ANIMAUX S. CABANA

819 823-2859

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES  
SOUMISSIONS - ENCANS

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
VILLE DE SCOTSTOWN

AVIS PUBLIC DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE.

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Lyne Gilbert, présidente d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 1er octobre 2009.

Elle fera l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

Toute personne que est majeure le jour du scrutin et, le 1er septembre 2009

- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :
  - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
  - depuis au mois 12 mois, soit :

- **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

- **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'une immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants qui sont électeurs de la municipalité de 1er septembre 2009.

Ne peut être désignée le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, la personne qui fait la demande doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant : 101, chemin Victoria ouest, Scotstown.

Jours pour présenter des demandes :

14 octobre 2009 de 19 h à 22 h  
19 octobre 2009 de 14 h 30 à 17 h 30

Donnée à Scotstown, le 8 octobre 2009.

Lyne Gilbert, présidente d'élection

286650

## 332 ARGENT À PRÊTER

AUCUN CRÉDIT REFUSÉ.

Prêt de 500\$ remboursable à la semaine.  
Courtage Expert 1 866 776 2291

## 336 OCCASION D'AFFAIRES

## ENFIN EN ESTRIE!

**JAN-PRO**  
SYSTÈMES D'ENTRETIEN  
www.jan-pro.ca

Vous voulez être propriétaire  
d'une entreprise?  
Accroître vos revenus?  
Vous êtes prêt à investir (minimum 2500 \$)  
• Formation  
• Clientèle initiale garantie  
ou argent remis

819 437-9188

1 877 903-0800

info.jpg@jan-pro.com

## 340 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION réglez vos dettes en un  
paiement par mois, personnel ou commer-  
cial, cartes de crédit, impôts, TPS, TVQ, Hy-  
dro, etc. 7/7 jours, 8 h à 20 h. **Comptabilité  
Lemieux, sans frais: 1 866 687-2496.**

NOYÉS PAR VOS DETTES!

Vous avez des problèmes de somme dûs à  
vos dettes? Laissez-nous vous aider, nous  
avons la bonne solution. Consultation gra-  
tuite. Appel et Cie inc., syndic de faillite.  
819 348-9379

## 352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

TECHNIQUES POUR DOULEUR

Massages suédois  
Richard : 819 829-4112 (Deauville)

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES  
SOUMISSIONS - ENCANS

## AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE  
FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE  
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 582  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3501 DE ZONAGE  
DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE  
ADOPTÉ LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2009  
ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 septembre 2009 sur le projet de règlement no 582, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 1<sup>er</sup> octobre 2009 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 582.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

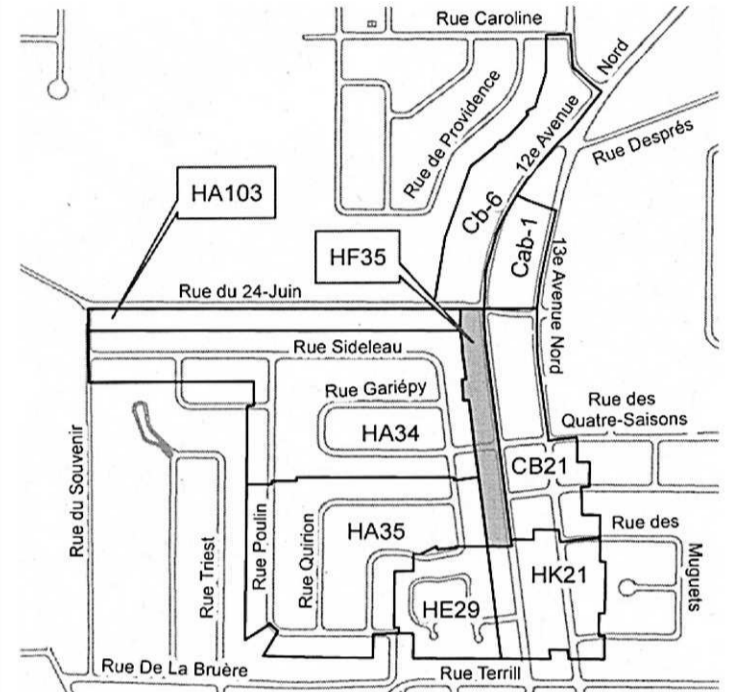
### 1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone HF35, l'usage " Maison de chambres de 19 chambres maximum ", peut provenir de la zone HF35 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone HF35 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord par la rue Montpellier, à l'est par la 13<sup>e</sup> Avenue, au sud par la rue Terrill et à l'ouest par la rue du souvenir.



### Légende

Zone concernée  
Zone contiguë

300 150 0 300  
Mètres

### 2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :  
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **16 octobre 2009**;

- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

### 3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 1<sup>er</sup> octobre 2009** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;

- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 1<sup>er</sup> octobre 2009** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 1<sup>er</sup> octobre 2009**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 1<sup>er</sup> octobre 2009** et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;

- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

### 4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

### 5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8<sup>e</sup> jour d'octobre 2009.

Me Line Chabot  
Greffière adjointe

Ville de  
Sherbrooke

286647

www.ville.sherbrooke.qc.ca

**Encan de chevaux  
Bolduc - Rouleau**

Samedi 10 octobre 2009  
Sur le terrain de l'Exposition de Cookshire  
Route 108, Cookshire (Québec)  
Vente d'équipement et chevaux en  
consignation  
**N. B. : importante consignation**  
Ferme Lanctôt et fils  
25 belges pur sang dont :  
- 12 juments gestantes PS  
- 9 poulains et pouliches 2009 PS  
- Et quelques chevaux de 1 et 2 ans PS  
**Horaires :** 10 h, équipement  
14 h, chevaux  
19 h, tire de chevaux avec  
Club Estrie - Beauce  
Bienvenue à tous  
Pour plus d'information :  
Marc Bolduc - 819 889-1472  
André Rouleau - Encanteur diplômé, bilingue  
819 832-1150; 819 560-1793, cell. 286617

**ENCAN**

Pour Mme Horrocks de Richmond, le  
jeudi 8 octobre 2009 à 18 h, à la salle  
d'encan au 333, chemin de Windsor  
(route 143) à Sherbrooke  
(arrondissement Bromptonville).  
**SERONT VENDUS :** divan-lit; mobilier  
cuisine avec vaisselier; mini-laveuse;  
bibliothèque; bureaux; tables; chaises;  
berceuses; cadres; lampes; vaisselle;  
etc.  
**ANTIQUITÉS :** vaisselier bombée en  
chêne avec pattes de lion; 2 secrétaires;  
armoires garde-robe; chaise d'entrée en  
chêne; coffre de cèdre; bureaux; tables;  
chaises; berceuses; horloge; miroirs;  
cadres victoriens; lampe torchère;  
valise bombée; lampe à huile; cadres  
avec peinture; scie St-Joseph; skis de  
bois; raquettes; rames; cendrier;  
violon; guitare; coffres; vaisselles;  
outils; etc.  
**DIVERS :** fendeuse à bois avec  
hydraulique; machine à laver à  
pression; soudeuse à l'arc à fil; cric de  
plancher; outils + coffre; outils électri-  
ques; escabeau; brouette; pelles;  
râteaux; chaises; etc. Beaucoup d'au-  
tres articles trop nombreux à être  
énumérés.  
**CONDITIONS :** Comptant ou chèque  
d'acheteurs connus avec identification.  
Cantine sur les lieux.  
**LES ENCHÈRES A/B**  
**SHERBROOKE**  
Alain, Gaston Brousseau  
819 572-1279 ou 819 846-3510  
www.encheres-ab.com  
Disponibles pour tous genres d'encans.  
**PS.** Nous achetons ménages de maison  
complets, successions, antiquités,  
outils, etc. 287304

**402 REMERCIEMENTS**



**MÈRE TERESA**  
Dites 9 fois « Je vous salue Marie » par  
jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le  
premier concernant les affaires, les  
deux autres pour l'impossible. Publiez  
cet article le 9e jour. Vos souhaits se  
réaliseront même si vous n'y croyez  
pas. Merci Mère Teresa.  
R.L. 285731

# Ignatieff prêt à parler de hausses d'impôts

JOAN BRYDEN  
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Michael Ignatieff est prêt à prendre le risque politique de tenir une « conversation entre adultes » avec les citoyens canadiens au sujet des « douloureuses mesures » à adopter pour régler la dette du Canada, incluant des hausses d'impôts et des taxes.

Selon ce qu'ont confié de hauts responsables du PLC à La Presse Canadienne, le chef libéral est sur le point de lancer une discussion « pleine de franchise », relative aux options réalistes pouvant être adoptées afin de stopper « l'effusion d'encre rouge » dans les livres comptables du gouvernement. Cela inclut des hausses d'im-

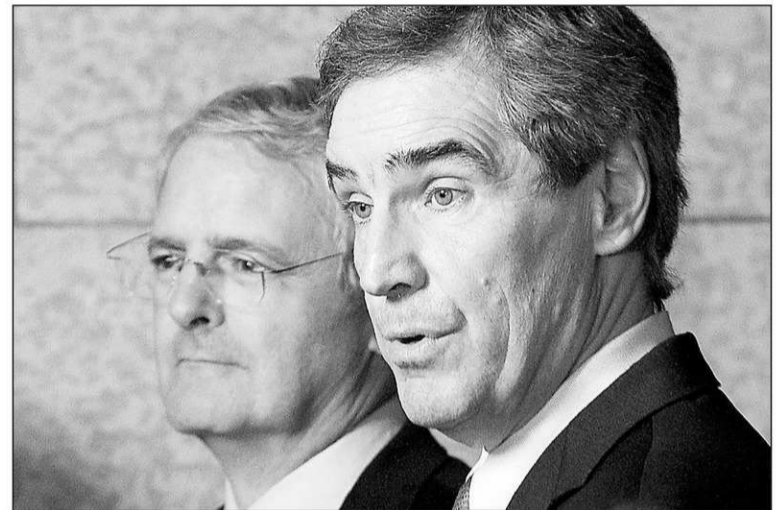
pôts et des taxes, d'importantes réductions des dépenses, le maintien du déficit pendant une plus longue période de temps que prévue à l'origine, ou une combinaison de ces trois hypothèses. M. Ignatieff ne dévoilera pas sa stratégie personnelle pour attaquer le déficit tant que des élections ne seront pas imminentes, ce qui apparaît peu probable

cette année. Selon certaines sources, le chef libéral veut se faire une meilleure idée de l'état de la situation économique du pays, et veut savoir à quel point les électeurs sont prêts à se serrer les dents avant de soumettre une proposition élaborée. Néanmoins, en affichant une volonté d'aborder des sujets aussi délicats que les hausses d'impôts et les restrictions budgétaires, M. Ignatieff court un grand risque.

# Marc Garneau remplace Coderre

FANNIE OLIVIER  
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Michael Ignatieff a choisi de remplacer son ex-lieutenant Denis Coderre par l'ancien astronaute Marc Garneau, un député novice et discret dont le style et le parcours ne pourraient être plus différents de ceux de son coloré prédécesseur.



«Vous pouvez l'appeler lieutenant si vous voulez», a lancé Michael Ignatieff hier, flanqué de Marc Garneau, nommé représentant au Québec.

Le député de Westmount-Ville-Marie, Marc Garneau, n'aura cependant pas le titre de « lieutenant », mais plutôt de « représentant de Michael Ignatieff au Québec » et il devrait disposer de beaucoup moins de pouvoir que M. Coderre.

Marc Garneau, premier canadien à s'envoler dans l'espace, n'occupe un siège à la Chambre des communes que depuis l'an dernier, même s'il s'était porté candidat en 2006 dans Vaudreuil-Soulanges. Et surtout, contrairement à M. Coderre qui n'a jamais caché son ambition de devenir un jour leader du PLC, M. Garneau n'a aucune intention de remplacer

M. Ignatieff dans le futur. Le chef libéral a confirmé hier que ce serait bien l'ancien astronaute qui célébrerait récemment le 25<sup>e</sup> anniversaire de son premier vol dans l'espace, « un héros canadien », selon ses termes, qui prendra le relais pour combler ce poste prévu dans la constitution de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada (PLC).

Habituellement, les électeurs rejettent l'idée de payer plus de taxes et d'impôts, même pour une bonne cause. C'est ce qu'a constaté le prédécesseur de M. Ignatieff, Stéphane Dion, lorsqu'il a proposé une taxe sur le carbone lors de la dernière campagne électorale.

Et les conservateurs sont passés maîtres dans l'art de réduire ce débat à sa plus simple expression: les hausses de taxes sont néfastes et les libéraux veulent vous faire dépenser davantage. M. Ignatieff a vu à quel point les conservateurs pouvaient interpréter ces moindres propos, le printemps dernier, lorsqu'il a laissé sous-entendre que des hausses d'impôts pouvaient être nécessaires, à moyen ou long terme. Les conservateurs ont exploité cette déclaration au point où le chef libéral a dû faire volte-face à peine quelques heures plus tard. Mais selon des sources d'information, c'était avant que le déficit de l'année fiscale en cours ne gonfle au point de s'élever à 56 milliards \$ — le plus important dans l'histoire du Canada — et ce, malgré les propos du premier ministre Stephen Harper, il y a un an, selon lesquels le pays pourrait résister à la récession sans devoir faire face à un déficit.

# Torture présumée de prisonniers afghans: les audiences suspendues

MURRAY BREWSTER  
LA PRESSE CANADIENNE

GATINEAU — Les audiences publiques concernant la torture présumée de prisonniers afghans ont été suspendues pour une semaine hier, pendant que les avocats discutent de la portée exacte de l'enquête.

La Cour fédérale a imposé, le mois dernier, des limites sur cette enquête. Le juge avait notamment décidé que les audiences d'intérêt public de la Commission ne pouvaient se pencher sur des dossiers moins spécifiques et relatifs au comportement des autorités militaires en général. La Commission ne peut pas examiner ce que d'autres ministères, notamment les Affaires étrangères, savaient au sujet de ces transferts.

Ainsi, l'on avait demandé à la Commission de vérifier si les prisonniers auraient dû être transférés. Mais en vertu des nouvelles restrictions, elle ne peut que s'attarder sur la conduite des policiers militaires.

# Des musulmans demandent d'abolir les voiles islamiques

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Un important groupe musulman canadien exhorte le gouvernement fédéral à bannir le port en public de la burqa et du nikab, ces voiles islamiques portés par les femmes.

Le président de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, Peter Tinsley, a interrompu ses travaux quelques heures seulement après le début mercredi. Ces audiences avaient été convoquées après le dépôt de plaintes par deux organismes de défense des droits de la personne. L'enquête tente de déterminer ce que la police militaire de Kandahar savait — ou aurait dû savoir — concernant les mauvais traitements possiblement infligés à des prisonniers remis par les soldats canadiens aux autorités afghanes.

## Décision la semaine prochaine

M. Tinsley a affirmé hier qu'il décidera la semaine prochaine si les audiences se poursuivront pendant que la décision de la Cour fédérale fait l'objet d'un appel. Les avocats du ministère de la Justice ont expliqué à la commission hier, que les audiences publiques devraient être interrompues tant que les tribunaux n'auront pas défini les balises exactes de l'enquête. Ceci pourrait entraîner un délai d'au moins deux mois, a précisé l'avocat principal du gouvernement, Alain Préfontaine. « J'espérais qu'après la décision de la Cour fédérale sur les restrictions de l'enquête, l'on serait en mesure de faire avancer les choses plus rapidement », a soutenu l'avocat, hier.

Selon le Congrès musulman canadien, la burqa est un symbole de l'islam extrémiste, qui représente de plus un risque pour la sécurité.

La burqa recouvre tout le corps, avec une grille tissée à hauteur des yeux. Le nikab est un voile qui cache tout le visage sauf les yeux. Le Congrès estime qu'il n'y a rien dans le Coran qui oblige les femmes à se couvrir le visage. Il souligne également que le port de la burqa est proscrit à l'un des sites les plus sacrés du monde musulman, la Grande Mosquée de La Mecque.



**Léon LANGEVIN**  
1928 - 2009

À Coaticook, le 5 octobre 2009, est décédé M. Léon Langevin à l'âge de 81 ans, époux de feu Rita Dallaire, demeurant à Coaticook.

La famille vous accueillera le mercredi 7 octobre 2009, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 30.

Funérailles, le jeudi 8 octobre 2009 à 11 h, en l'église St-Herménégilde. Inhumation au cimetière de St-Herménégilde.

Monsieur Langevin laisse dans le deuil ses filles : Lucie (Bertrand Viens), Brigitte (Bernard Marcoux), Hélène (Ghislain Gagnon); ses petits-enfants Stéphane (Annie Bergeron), Geneviève, Christina (Maxime St-Pierre), Mélanie et Laurie.

Ses 3 arrière-petits-enfants : Jacob, Allyson et Arthur. Son amie de coeur Rachel Arsenault. Ses frères et soeurs : Roger (Marie Grenier), feu Hubert, Georges (Marielle Nadeau), Marthe et François (Pauline Lacourrière).

Il laisse également dans le deuil tous les membres de la famille Dallaire ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement le dévoué personnel du centre de santé de Coaticook, pavillon Ste-Catherine 2, pour les soins attentionnés prodigués à M. Langevin.

La direction des funérailles a été confiée à la :

Résidence funéraire Charron et fils Inc.  
228, rue Child  
Coaticook (Québec)  
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président  
Claude Charron, directeur  
info@charronnetfils.com  
Site Web : www.charronnetfils.com

**In Mémoriam**

**BOULET (Gaston)**  
75 ans, Ste-Cécile-de-Whitton  
**CARRIER (Claire (née Beaudry))**  
91 ans, Sherbrooke  
**COURTOIS (Gertrude (née Baril))**  
90 ans, St-Lambert  
**COURTOIS (Gérard)**  
85 ans, Wotton  
**FAUCHER (Thérèse (Gagné))**  
89 ans, Sherbrooke  
**FOURNIER (Roland)**  
85 ans, Sherbrooke  
**GODBOUT (Gertrude (Roy))**  
100 ans, Longueuil  
**GUERTIN (Bertrand)**  
78 ans, Sherbrooke  
**GUÉRIN (Richard)**  
66 ans, Sherbrooke  
**HAINS (Daniel)**  
57 ans, Cookshire-Eaton

**JUTRAS (Céline (Girardin))**  
60 ans, Drummondville  
**LAFLEUR (Murielle (Martin))**  
74 ans, Sherbrooke  
**LANGEVIN (Léon)**  
81 ans, Coaticook  
**LEFEBVRE (Dorothee (Fréchette))**  
66 ans, Québec  
**MAROIS (André)**  
64 ans, Coaticook  
**PAQUETTE (Fernand)**  
76 ans, Windsor  
**PELLETIER (Jeannine (Bernier))**  
, Sherbrooke  
**PROULX (Rita)**  
85 ans, Sherbrooke  
**SYLVESTRE (Doris (Robinson))**  
94 ans, Richmond  
**TURGEON (Yvan)**  
, Sherbrooke



**Gaston BOULET**  
1933 - 2009

Au CHUS hôpital Fleurimont, le 3 octobre 2009, est décédé M. Gaston Boulet, à l'âge de 75 ans, époux de Mme Gilberte Longchamps, fils de feu Alfred Boulet et de feu Frédérisse Roy, demeurant à Ste-Cécile-de-Whitton.

La famille accueillera parents et amis au Complexe Funéraire Jacques & Fils Inc., 3750, rue du Québec-Central, Lac-Mégantic, le vendredi 9 octobre 2009, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 10 octobre 2009 à compter de 8 h 30 h. Les funérailles auront lieu le samedi 10 octobre 2009 à 10 h 30, en l'église Ste-Cécile-de-Whitton. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Gaston Boulet laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles : Jacynthe (Christian Duquette), Sylvie (Claude Rancourt). Ses petits-enfants : Eric, Hélène (Rock Lauzon), Charles (Mylène Lapierre), Etienne, Sébastien (Marianne Fortier), Josée (Paulin Hallé), Benoît, Philippe, Julien. Ses arrière-petits-enfants : Michaël, Jérémy, Samuel, Luka, Katherine, Michaela et Louis-Mathieu. Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : feu Julie (feu Benoît Renaud), feu Roland (feu Clara Levasseur), feu Antonio (feu Edith), Rita (feu René Rancourt), Lucile (feu Angelo Champagne), feu Lucien (feu Véronique), Réjeanne (feu Léopold Côté), feu Emilien, feu Emile (Rolande Guay), Jean (Colette Lacroix), Guy (Paulette Lessard), Gilles (Violette Lacroix), Raymonde (Sébastien Isabel), feu Jeannette (Réal Allen), Clermont, Gervaise (Jean-Paul Champagne), Viateur (Gaétane Boulanger), feu Réjeanne (Raymond Champagne), Léonard (Lise Tanguay), Marc (Huguette Croteau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Vos témoignages de sympathies à la famille peuvent se traduire par des dons à la **FONDATION DU CSSSG DE LAC-MÉGANTIC** ou à la **FONDATION DU CHUS**.

Centre funéraire Jacques et fils Inc.  
3750 du Québec-Central  
Lac-Mégantic (Québec)  
Tél.: 819 583-0445



Télé.: 819 583-0908  
www.jacquesetfils.com  
Jean-Pierre Jacques, pdg.  
François P. Jacques, directeur



**Jeannine (Bernier) PELLETIER**

Entourée des siens, Jeannine est décédée le 5 octobre 2009, épouse fidèle de Paul Pelletier, fille de feu Céline Girouard et feu Nazaire Bernier. Elle était la soeur de feu Lorraine Bernier et de feu Clarence Bernier (Juliette).

Jeannine était native de Saint-Boniface au Manitoba où elle a travaillé comme technicienne en radiologie, avant de quitter pour le Québec en 1956. Jeannine et Paul étaient mariés depuis plus de 53 ans et Jeannine, au fil des ans, a été la force qui a animé la famille Pelletier. Elle était dévouée à sa famille et à ses amis et chérissait tous les bons moments passés avec eux au chalet familial de Weedon. Son grand courage, sa compassion, sa gentillesse et sa passion de vivre sont source d'inspiration pour tous ceux qui l'ont connue.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses cinq enfants, Claire (Daniel), Lorraine (Tony),

Françoise, Jean (France) et Hélène (Rick); ses onze petits-enfants, Véronique (André), Philippe (Nancy), Mathieu, Adam, Jeffrey, Gabrielle, Christina, Ariane, Alexis, Élyse et Peter; ses deux arrière-petits-enfants, Camile et Olivier; son beau-frère Pierre Pelletier (Suzanne); ses belles-soeurs Suzanne Pelletier, Nicole Pelletier (Dave); sa grande amie Céline Lahaye (Marcel), ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Il y aura exposition des cendres le vendredi 9 octobre 2009 de 19 h à 22 h, à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485, rue 24-Juin, Sherbrooke (Québec). Une messe sera célébrée le samedi 10 octobre 2009 à 10 h 30, en l'église Saint-Boniface Nativité de Jésus, 75, rue Morris, Sherbrooke (Québec). La famille sera présente à l'église à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis.

La famille apprécierait en guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**.

La famille désire remercier tout particulièrement le personnel et les bénévoles de LA MAISON AUBE-LUMIÈRE, pour leur dévouement et les bons soins.

Coopérative funéraire  
de l'Estrie  
485, rue du 24-juin  
Sherbrooke (Québec)



Tél.: 819 565-7646  
Télé.: 819 565-7844  
info@coopfuneraire.com



**Claire (née Beaudry) CARRIER**  
1918 - 2009

Au Centre d'hébergement d'Youville du CSSS-IUGS, le 2 octobre 2009, est décédée Mme Claire Beaudry Carrier, à l'âge de 91 ans, épouse de feu, Hervé Carrier, demeurant à Sherbrooke et autrefois de Cookshire.

Pour les funérailles, une simple cérémonie religieuse se fera en présence des cendres, au cimetière Catholique St-Camille de Cookshire, le vendredi 9 octobre 2009 à 13 h.

Mme Claire Beaudry Carrier laisse dans le deuil ses enfants : René (Nicole Létourneau) et Aline (François Auger); ses petits-enfants Sylvain, Caroline et Charles; ses 7 arrière-petits-enfants; ses belles-soeurs Diane (feu Henri-Louis) Beaudry, Gaétanne (feu Jean-Léon) Beaudry, Bernadette (feu Lucien) Breault et Cécile Carrier, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du pavillon d'Youville pour les excellents soins prodigués à Mme Beaudry Carrier.

Résidence funéraire Cass  
50, rue Craig  
Cookshire (Québec) J0B 1M0



Tél.: 819 564-1750  
Condoléances à :  
www.salonscass.ca



**Gérard COURTOIS**

Au CSSS Hébergement de Wotton, le 6 octobre 2009, est décédé M. Gérard Courtois, à l'âge de 85 ans, époux de feu Aline Alie, demeurant à Wotton autrefois d'Asbestos.

La famille vous accueillera le jeudi 8 octobre 2009 de 19 h à 21 h. Jour des funérailles de 12 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 9 octobre 2009 à 14 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Il y aura crémation et les cendres seront déposées au cimetière de St-Rémi de Tingwick à une date ultérieure.

Monsieur Courtois laisse dans le deuil sa soeur Rachel Courtois; il était le frère de feu Laurent (feu Lucienne Saucier); sa belle-soeur Thérèse Cantin (feu Fernand Courtois). Son amie Marie-Marthe Therrien. Ses neveux et nièces : Réal Courtois, Line et Josée Larochelle, Marcel, Micheline, France, Alain, Serge, Johanne, Lise et Louise Courtois, de même que plusieurs autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du CSSS-Hébergement de Wotton, pour les bons soins prodigués à M. Courtois.

La direction des funérailles a été confiée à la :

Résidence funéraire  
Fréchette et Desrochers  
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)  
Tél.: 819 879-2233

Télé.: 819 879-6844  
Noël Fréchette, prés. thanatologue  
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice  
Affiliée à la C.T.Q.

**Gertrude (née Baril) COURTOIS**  
1919 - 2009



À St-Lambert, le 4 octobre 2009, à l'âge de 90 ans, est décédée paisiblement chez elle entourée de ses filles, Mme Gertrude Baril, épouse de feu Robert Courtois.

Il y aura une cérémonie en présence des cendres, le samedi 10 octobre 2009 à 11 h 30, en la chapelle de la résidence Les Jardins Intérieurs, 1705, avenue Victoria, St-Lambert J4R 2T7. Parents et amis sont conviés à compter de 11 h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure à Sherbrooke.

Elle laisse dans le deuil ses filles Christiane (Daniel Fournier) et Danielle; ses soeurs Madeleine (feu Maurice Lamothe) et Simone (Roger Houle); son frère Jacques (Louise Doucet); ses belles-soeurs Juliette Elliot (feu Maurice Baril) et Louise Robillard (feu Jean Baril), ainsi que neveux et nièces.

Au lieu de fleurs, des dons à la **SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANCER** ou **SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER**, seraient appréciés.

Danielle et Christiane tiennent à remercier le personnel des Jardins Intérieurs pour le soutien et les bons soins prodigués à leur mère.

La direction des funérailles a été confiée à la :

Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal  
635, boul. Curé-Poirier Ouest  
(entre Victoria et Notre-Dame-de-Grâce)  
Longueuil (Québec) J4J 2H8

Tél. : 450 677-5203  
Télé. : 450 677-6221

**Richard GUÉRIN**  
1943 - 2009



À Fleurimont, le 2 octobre 2009, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Richard Guérin, époux de Gaétane Label, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue Du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 19 h à 22 h et samedi de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Le service religieux sera célébré, le samedi 10 octobre 2009 à 11 h, en l'ÉGLISE ST-FRANÇOIS D'ASSISE et de là, au Crématorium Steve L. Elkas. Les cendres seront déposées au cimetière à une date ultérieure.

Outre son épouse M. Guérin laisse dans le deuil sa mère, Gilberte Desbiens (feu Victor Guérin). Ses garçons : Frédéric (Claude F. Gosselin) et François. Ses 3 petits-enfants : Maëva, Angélica et Benjamin. Son frère Denis (Nicole Talbotte) et ses enfants : Caroline (Pierre Dupuis), Nathalie et Dominique Guérin. Sa belle-mère, Marguerite Beaulieu (feu Gérard Label). Ses beaux-frères et belles-soeurs : Marie-Paule (Serge Dupont), Ginette (René Moreau), Gilbert (feu Monique Topping), Raymond (Linda Thibeault), Béatrice (Rock Caron), Marcelle (Derval Caron), Roland (Maryse), Jean-Yves, Michel, Réjeanne et Linda (Denis Roberge). Ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 6e étage en pneumologie, pour les bons soins prodigués à M. Guérin. En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, QC, J1G 2E8, seraient grandement appréciés par la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601, rue du Conseil  
Sherbrooke (Québec)  
Tél. : 819 565-1155



Télé. : 819 820-8872  
Pour messages de sympathie:  
www.steveelkas.com  
Affiliée à la C.T.Q.

**Thérèse (Gagné) FAUCHER**  
1920 - 2009



À Sherbrooke, le 2 octobre 2009, à l'âge de 89 ans, est décédé madame Thérèse Gagné Faucher, épouse de feu François Faucher.

Afin de respecter les dernières volontés de madame Faucher, il n'y aura pas d'exposition.

Le service religieux sera célébré, le samedi 10 octobre 2009 à 11 h, en l'église St-Jean-Baptiste. La famille sera présente à l'église dès 10 h 30, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le corps sera ensuite incinéré et les cendres seront déposées au Cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Madame Faucher laisse dans le deuil ses enfants : Jean (Huguette), Claude (Sylvie), Francine (Réal), René (Sylvie), Marie (Bruno); ses petits-enfants : Martin, Alexandre, Sara, Simon, Majorie, Francis, Sacha, Nicolas, Émilie; ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier très sincèrement tout le personnel et les bénévoles de La Maison Aube-Lumière, pour les soins exceptionnels prodigués à madame Faucher.

En guise de sympathie la famille apprécierait des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 Kennedy Nord, Sherbrooke QC, J1E 2E2.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601, rue du Conseil  
Sherbrooke (Québec)  
Tél. : 819 565-1155



Télé. : 819 820-8872  
Pour messages de sympathie:  
www.steveelkas.com  
Affiliée à la C.T.Q.

**Bertrand GUERTIN**  
1931 - 2009



Au CHUS Hôtel-Dieu, le 7 octobre 2009, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Bertrand Guertin, époux de Juliette Fortier, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601 rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi à compter de 11 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 45.

Le service religieux sera célébré le vendredi 9 octobre 2009 à 14 h, en l'église Marie-Reine-du-Monde et de là, au Cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Outre son épouse M. Guertin laisse dans le deuil ses garçons : Gaston (Claudette), Alain (Ghislaine) et Luc (Susan). Ses soeurs : Liliane (Laurent), Marielle, Yolande, Pierrette, Micheline (Guy) et Jocelyne. Ses beaux-frères et belles-soeurs : Éliane, Thérèse, Lorraine (Reynald), Jeannine, Yvonne, Renaud (Nicole). Ses petits-enfants, Steve et Mélissa, ainsi que de nombreux neveux, nièces et autres parents et amis.

La famille tient à remercier le Dr Guy Mathieu et le personnel du 6e étage de l'Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à M. Guertin.

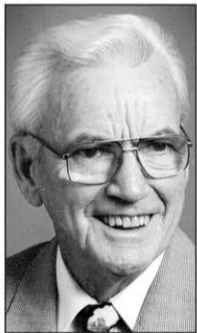
En guise de sympathie des dons à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601, rue du Conseil  
Sherbrooke (Québec)  
Tél. : 819 565-1155



Télé. : 819 820-8872  
Pour messages de sympathie:  
www.steveelkas.com  
Affiliée à la C.T.Q.

**Roland FOURNIER**



À l'UGS pavillon Argyll, le 3 octobre 2009, à l'âge de 85 ans est décédé M. Roland Fournier, époux de Germaine Dion, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le SAMEDI 10 octobre 2009 de 10h à 14 h, suivra à la Chapelle du Complexe une cérémonie d'adieu à 14 heures. Les cendres seront déposées au Colombarium 24-Juin.

Outre son épouse Germaine, M. Fournier laisse dans le deuil sa fille Rolande (Normand Lambert) et son fils Jacques; ses petits-enfants : Bruno Lambert (Pascale Héraud) et Dominique Lambert (Annik Desjardins); ses arrière-petits-enfants : Camélie, Éva-Rose, Jean-Thomas, Marie-Noëlle et Renaud. Il laisse aussi ses frères : Arthur (Gilberte Vachon), Alphonse (Alice Blanchette)

et sa soeur Laurette (André Bussièrès) et son beau-frère Reynald Dion (feu Raymonde Beaulieu) ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du 5e étage du pavillon Argyll et le Dr Bruno Fluet pour les bons soins prodigués à M. Fournier. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE**, 375, rue Argyll, édifice Norton, local 0625, Sherbrooke, Qc. J1J 3H5 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire  
de l'Estrie  
485, rue du 24-juin  
Sherbrooke (Québec)



Tél. : 819 565-7646  
Télé. : 819 565-7844  
info@coopfuneraire.com

**Daniel HAINS**  
1952 - 2009



À Cookshire-Eaton, le 3 octobre 2009 à l'âge de 57 ans, est décédé monsieur Daniel Hains époux de Lyette Vaillancourt, fils de Lucienne Ayotte et feu Roland Hains, demeurant à Cookshire-Eaton.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Cass, 50 rue Craig, Cookshire, le jour des funérailles de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, le samedi 10 octobre 2009 à 11 h, en l'église St-Camille de Cookshire. Inhumation au cimetière à une date ultérieure.

Outre son épouse, M. Daniel Hains laisse dans le deuil : ses fils Matthieu, Montréal et Maxime (Catherine Daigneault) Sherbrooke, de même que plusieurs parents et bons amis.

La famille désire remercier la Clinique du Coumadin, le C.I.C. et la Clinique Prévoir pour leurs professionnelles attentions. Un merci tout particulier à Serge et Maria qui nous ont montré leur grande bonté dans cette épreuve.

En guise de sympathie, dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC** au 2630, rue King Ouest, bureau 100, Sherbrooke (Québec) J1J 2H1, seraient appréciés.

Résidence funéraire Cass  
50, rue Craig  
Cookshire (Québec) J0B 1M0



Tél. : 819 564-1750  
Condoléances à:  
www.salonscass.ca

**Gertrude (Roy) GODBOUT**



À l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park (Québec), le 4 octobre 2009, est décédée Mme Gertrude Roy, à l'âge de 100 ans, épouse de feu Joseph Godbout, demeurant à Longueuil (autrefois de St-Georges de Windsor).

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le jour des funérailles, à compter de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Funérailles, le vendredi 9 octobre 2009 à 11 h, en l'église de St-Georges de Windsor. Inhumation au cimetière du même endroit.

Mme Godbout laisse dans le deuil, ses enfants : Jacques (feu Rollande Chainey), Richmond, Christiane, Brossard. Ses petits-enfants : Louise (Vincent), Jocelyn (Nancy), Luc (Nathalie), Karyne (Anas). Ses arrière-petits-enfants : Elizabeth, Guillaume, Mathilde, Frédéric, Olivier, Laurence, Marie-Pier, Benjamin et Myriam. Son frère Léo Roy (feu Henriette Beaudet). Elle était la soeur de feu : Alfred, Dina, Lionel, Germaine, Albéric, Osias, Ovide, Cécile, Laurent, Aurèle et Ursule Roy. Ses belles-soeurs : Mme Jeannette Marcil (feu Eugène Roy), Mme Georgine Godbout (feu Oscar Fréchette). Elle était la belle-soeur de feu : Germain, Gabrielle, Simone et Marie-Anna Godbout, de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de l'hôpital Charles-Lemoyne, pour les bons soins prodigués à Mme Godbout. En guise de sympathie, des dons à la Fondation de votre choix seraient appréciés.

Résidence funéraire  
Fréchette et Desrochers  
560, 1re avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)  
Tél. : 819 879-2233

Télé. : 819 879-6844  
Noël Fréchette, prés. thanatologue  
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice  
Affiliée à la C.T.Q.

**Céline (Girardin) JUTRAS**  
1949 - 2009



À Drummondville, le 3 octobre 2009, est décédée à l'âge de 60 ans, Mme Céline Girardin, épouse de M. René Jutras, demeurant à Drummondville.

La famille vous accueillera le vendredi 9 octobre 2009, de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h et le samedi 10 octobre 2009, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 10 octobre à 11 h, en l'église St-Pierre et de là, au crématorium Yves Houle. Les cendres seront déposées au Columbarium Yves Houle, 130, rue Lindsay, Drummondville.

Outre son époux, M. René Jutras, Mme Girardin laisse dans le deuil ses enfants : Alain Talbot (Sandra Beauchamp), Maxime Jutras; sa petite fille Maéva Talbot; sa mère Mme Germaine Poisson (feu Rénald Girardin -Jean-Guy Tanguay); sa belle-mère Mme Magella B. Jutras; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Ginette Girardin, Alain Girardin (Serge Plaisance) Michel Girardin (Line Cardin), Jean-René Prince (Lise Label), Serge Jutras (Ginette Blanchette) Danielle Jutras (Pierre Livernoche), ainsi que ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis.

Des dons à la **FONDATION STE-CROIX/HÉRIOT** seraient grandement appréciés de la famille.

Centre funéraire Yves Houle  
130, rue Lindsay

Drummondville (Québec)  
Info décès : 1 800 405-4777



### Murielle (Martin) LAFLEUR

À IUGS Pavillon St-Vincent, le 2 octobre 2009, à l'âge de 74 ans, est décédée madame Murielle Martin Lafleur, épouse de Fernand Lafleur et fille de feu Émile Martin et de feu Antonia Laflamme, demeurant à Sherbrooke.

À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La famille sera présente à l'église à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 10 octobre 2009 à 11 h, en l'église Immaculée-Conception, 1085, Adélarde-Collette, Sherbrooke. Les cendres seront déposées à une date ultérieure au cimetière de Chartierville.

Madame Martin Lafleur laisse dans le deuil outre son époux Fernand Lafleur, ses 2 garçons Yves et Alain (Carole); ses petits-enfants Vincent, Anne-Marie, Marie-Soleil et Jérémy. Ses frères et sœurs : Marcel (Dolorès), Bella, Viateur, Carmen, Yvon (Lise) et Léo (Françoise). Elle était aussi la soeur de feu Lucien, feu Lucille, feu Thérèse et de feu Roland. Ses beaux-frères et belles-sœurs : Robert Lafleur (Marianne),

Noëlla Lafleur, Jeannine Lafleur, Louise Lafleur, Jean-Guy Lafleur, Madeleine Lafleur (Pierre), Marie-Claire Lafleur (Gilles) et Diane Lafleur (Bertrand). Elle était aussi la belle-soeur de feu Raymond, feu Rita, feu Antoine et de feu Roger. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du Pavillon St-Vincent ainsi que le personnel du CHUS pour les bons soins prodigués à Mme Martin-Lafleur. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8, seraient grandement appréciés.

Coopérative funéraire de l'Estrie  
485, rue du 24-juin  
Sherbrooke (Québec)



Tél.: 819 565-7646  
Télé.: 819 565-7844  
info@coopfuneraire.com



### Rita PROULX 1924 - 2009

À Sherbrooke, le 3 octobre 2009, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Rita Proulx fille de feu Conrad Proulx et feu Alphonsine Courchesne, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles, vendredi dès 10 h 30, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré le vendredi 9 octobre 2009 à 11 h, en l'église St-Jean-Baptiste et de là, au Cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Mme Proulx laisse dans le deuil ses sœurs, en religion Marguerite Proulx de la Présentation de Marie, Cécile Proulx (feu Médard De Blois), Marie-Claire Proulx (feu Jean Nault), feu Thérèse Proulx (feu Rolland Verret), feu Bernadette, feu Pauline. Ses frères : feu Théodule (feu Évelyn Gaucher). Sa belle-soeur Rita Roy (feu Lucien Proulx), ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du Pavillon St-Joseph pour les bons soins prodigués à Mlle Proulx.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, QC, J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à :

Crématorium Steve L. Elkas inc.  
445, rue du 24-Juin  
Sherbrooke (Québec)  
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872  
Pour messages de sympathie:  
www.steveelkas.com  
Affilié à la C.T.Q.



### Dorothée (Fréchette) LEFEBVRE 1943 - 2009

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus le 2 octobre 2009, à l'âge de 66 ans, est décédée madame Dorothée Fréchette, épouse de M. Gilles Lefebvre. Elle demeurerait à Québec, (arr. Beauport).

La famille vous accueillera au centre commémoratif Wilbrod Robert « Une maison familiale », 738, ave Royale, Québec (Beauport), le samedi 10 octobre à compter de 14 h. Une célébration en sa mémoire suivra à 16 h, au salon-chapelle du centre commémoratif Wilbrod Robert.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Gilles Lefebvre, ses enfants : Stéphane (Brigitte Gagnon) et Maxime (feu Wendy Sim); ses petits-enfants Félix et Nita; sa soeur Suzanne; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lefebvre, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie, peut se traduire par un don à la **FONDATION DES HÔPITAUX L'ENFANT-JÉSUS - SAINT-SACREMENT**, 1401 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4.

WILBROD ROBERT  
« Une maison familiale »  
738, avenue Royale  
Québec (Québec) G1E 1Z4

Tél.: 418 661-9223  
Télé.: 418 661-6303  
www.wilbrodrobert.com (avis de décès disponible)  
Affiliée à la C.T.Q.



### Doris (Robinson) SYLVESTRE 1915 - 2009

À Richmond, le 4 octobre 2009, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Doris Robinson, épouse de feu Georges Sylvestre, fille de feu Herbert Robinson et de feu Georgia Berwick, demeurant à Richmond.

La famille sera présente à l'église à compter de 10 h, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré, le samedi 10 octobre 2009 à 11 h, en l'église St-Patrick et de là, au Cimetière Elmwood de Sherbrooke.

Madame Sylvestre laisse dans le deuil les enfants de feu Georges Sylvestre : Jacques (feu Sybil Mc Pherson), Thérèse (feu Clément Gaumont), feu Pierre (Maryse Domingue), Marguerite (Carlo Fabi), Gabrielle (Marc Nadeau), Jean (Ninette Gagnon); ses neveux et nièces, Lillian Robinson Ducharme, feu Herbert Robinson (Joyce Robinson), James Robinson (Nona Shanegrow), Patricia Robinson Fabris (Hector Fabris), feu Joyce Robinson (Ronald Carey), ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Merci au personnel du Foyer Wales pour les bons soins qui lui ont été prodigués. Des dons au **FOYER WALES** de Richmond, 506, route 243 Nord, Richmond (Québec), JOB 2H0, peuvent être faits en sa mémoire. La direction des funérailles a été confiée à la :

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601, rue du Conseil  
Sherbrooke (Québec)  
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872  
Pour messages de sympathie:  
www.steveelkas.com  
Affiliée à la C.T.Q.



### André MAROIS 1945 - 2009

Au CHUS de Fleurimont, le 5 octobre 2009, est décédé M. André Marois à l'âge de 64 ans, époux de Léonie Madore, demeurant à Coaticook. La famille vous accueillera le vendredi 9 octobre 2009, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 11 h 30, jusqu'au départ du salon à 13 h 40. Funérailles, le samedi 10 octobre 2009 à 14 h, en l'église St-Jean L'Évangéliste.

Monsieur Marois laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Guillaume (Linda Audet), Jérôme, Marie-Soleil (Steve Morin), Chanelle et Alain Gagner Marois. Ses petits-enfants : Mya-Lune et Marc-Alexandre.

Il était fils de feu Auguste-Yvan Marois et de feu Rachel Champigny. Son frère feu Alain Marois et sa soeur Colette Marois (Steve Safran) et le fils de celle-ci, Yvan Wampler (Kristen). Ses beaux-parents Marie-Ange Vaillancourt (feu Joseph-Arthur

Madore); ses beaux-frères et belles-sœurs : Cécile (feu Émile Roy), Suzanne (feu André Madore, Jean-René Scalabrini), Claire (Marcel Ménard), Marie-Luce, Berthe (Rosario Madore), Isidore, René (Mireille Tremblay), Rhéa (Roch Létourneau), Édith (Daniel Vanasse), Gilbert (Ghislaine Leblond), Léon, Rosaire, Dolorès (Robert Tremblay). Sa filleule Roxanne Tremblay, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel des soins intensifs du CHUS Fleurimont pour les bons soins.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR**, seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.  
228, rue Child  
Coaticook (Québec)  
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président  
Claude Charron, directeur  
info@charronnetfils.com  
Site Web : www.charronnetfils.com



### Yvan TURGEON 1951 - 2009

Le 6 octobre 2009, suite à une brève maladie, Yvan nous quittait en laissant dans le deuil, sa conjointe Johanne Morin. Il était le fils de feu Oliva Turgeon et de feu Rollande Soucy, autrefois de Bromptonville.

La famille vous accueillera le vendredi 9 octobre 2009 de 19 h à 22 h, ainsi que le samedi 10 octobre 2009 de 12 h à 13 h 30, à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue Du Conseil, Sherbrooke. Pour respecter les dernières volontés de M. Turgeon, il n'y aura pas de service funéraire.

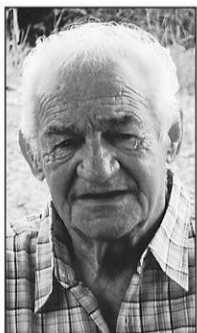
Outre sa conjointe, Yvan laisse dans le deuil, ses fils Jonathan (Véronique Rancourt) et Charles (Claude Laflamme); sa fille Isabelle Dubuc (Steve Fréchette); ses petits-enfants William et Brandon; ainsi que la mère de ses fils Claire Gagné (Martial Bruneau). Ses frères et sœurs, Constance (Rosaire Théberge), Claire, Jean (Lise Poulin), Richard (Diane Goupil), Louise (Jean-Marie Caron), Paul (Huguette Massé), Pierre (Clémence Lemay) et Danielle (Pierre Gingras); sa belle-mère Béa Fontaine (feu Marc-Aurèle Morin), Aurèle Morin (Gisèle Hémond), Sylvie Morin (Sylvain Grandmont), Claudette Morin (Luc Maurice) et Maryse Morin (Pierre MacDonald), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel des soins palliatifs du CHUS (Hôtel-Dieu), ainsi que les soins à domicile du CLSC d'Asbestos.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601, rue du Conseil  
Sherbrooke (Québec)  
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872  
Pour messages de sympathie:  
www.steveelkas.com  
Affiliée à la C.T.Q.



### Fernand PAQUETTE

À son domicile, le 4 octobre 2009, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Fernand Paquette, époux de Simonne Allie, demeurant à Windsor.

La famille sera présente au salon A. Boisvert, le samedi 10 octobre 2009, à compter de 9 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 10 octobre 2009 à 11 h, en l'église Saint-Philippe de Windsor, 63, rue Saint-Georges, Windsor. Les cendres seront déposées au Cimetière St-Philippe.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Simonne Allie, ses enfants, Gisèle (Jean Lacasse), Mario (Mado Desfossés), Joël (Suzanne Laramée) et Nathalie (Daniel Cassidy). Ses petits-enfants, Mélanie, Milaine, Karl, Mélissa, Leslie, Tommy, Darnick, Jayci, Naomie et Jean-Sébastien. Une arrière-petite-fille Juliette. Ses sœurs, Doris (Laurent Marquis) et Bernadette (Lucien Pruneau). Il était le frère de feu Alcide (feu Marguerite Bisson), feu Lionel (Linda Marquis), feu Denis (Nicole Mercier), feu Richard et de feu Gertrude. Ses beaux-frères et belles-sœurs, Hélène Allie, Adrienne Allie (Marcel Durand), Denise Allie (Marcel Randlett), Réal Allie, Roger Allie et Réjean Allie (Rhéa). Il était le beau-frère de feu Roland Allie (Mariane Lemay), feu Réjeanne Allie (Raymond Bélisle), feu Renaud Allie et de feu Laurier Allie. Il laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CSSS DU VAL-ST-FRANÇOIS**, 79, rue Allen, Windsor (Québec) J1S 2P8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie  
Maison A. Boisvert  
64, 3e avenue, Windsor (Québec)  
M. Lionel Turgeon, directeur



Tél.: 819 845-3992  
Télé.: 819 845-3007  
info@coopfuneraire.com

« Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive. »

- Jean Henri Fabre

La Tribune



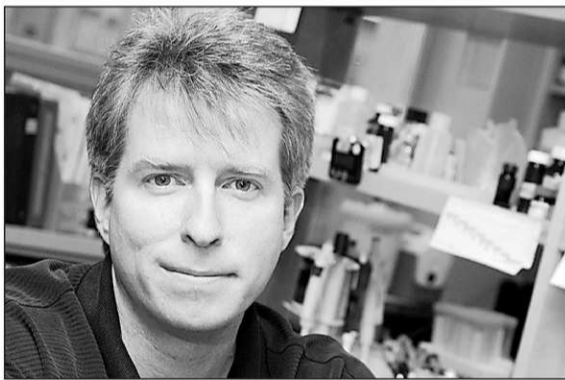
## Ça marche les maisons de jeunes



IMACOM, MAXIME PICARD

Les jeunes marchent pour dire que «les maisons des jeunes ça marche». En fait, les jeunes ont marché, samedi. Ils étaient une centaine, banderoles à la main, pour montrer et promouvoir leur message dans le cadre de la Journée nationale des maisons de jeunes du Québec. Ce cortège jeunesse a pris le départ de la maison de jeunes le Spot Jeunesse (525, rue Galt Ouest) pour se rendre à la maison de jeunes Azimut Nord située au parc Jacques-Cartier.

## Honneur au chercheur



Endocrinologue au CHUS et chercheur au CRC Étienne-Le Bel, le Dr André Carpentier a hérité du Prix du jeune chercheur André-Dupont à l'occasion de la 51<sup>e</sup> réunion annuelle du Club de recherches cliniques du Québec (CRCQ). Cet honneur est en lien avec les travaux menés par le Dr Carpentier sur le rôle joué par les graisses alimentaires et leur métabolisme dans le développement du diabète de type 2. Également professeur à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de Sherbrooke, le jeune spécialiste tente depuis 10 ans de déterminer s'il existe une diminution de stockage des acides gras au sein du tissu adipeux chez les non-diabétiques, mais à très haut risque de développer éventuellement la maladie.

## L'Âge d'or bénévole



Le député de Richmond et président de l'Assemblée nationale du Québec, Yvon Vallières, a profité d'une récente visite à Warwick pour faire un arrêt au club d'Âge d'Or de l'endroit et remettre une contribution provenant de son enveloppe de soutien à l'action bénévole à la présidente de l'organisme, Rolande Pépin.

## Pour les oeuvres des Chevaliers de Colomb



Pièces d'Auto B.L., membre du réseau Uni-Select sous la bannière Auto Parts Plus, procédait récemment à la remise d'un don de 828 \$ aux Chevaliers de Colomb, Conseil 530 de Sherbrooke. La somme avait été amassée dans le cadre d'une journée portes ouvertes pour l'inauguration de la nouvelle succursale de l'entreprise, sur la rue Barton, à Sherbrooke. La soirée qui a suivi a également permis l'attribution de plus de 10 000 \$ en cadeaux aux clients participants. Claude Bédard (à l'extrême droite), représentant du Conseil 530 des Chevaliers de Colomb, a reçu le don de Ghyslain Latulippe, Gilles Beaulne, François Côté et Jacques Gervais, propriétaire de Pièces d'Auto B.L..

## Lac-Mégantic renouvelle sa Politique familiale



PHOTO LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

Faisant figure de précurseur depuis de nombreuses années, la Ville de Lac-Mégantic vient de lancer ce qui est déjà la 4<sup>e</sup> version de sa politique familiale, de même que le Plan d'action 2009-2012 qui en découle. Une subvention de 12 000 \$ du ministère de la Famille et des aînés a permis l'élaboration, en concertation avec les gens du milieu, de cette «quatrième génération» de la politique familiale, pour reprendre la belle image de la mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy Laroche. L'accompagnent sur la photo Marie, Laurence, la députée de Mégantic-Compton Johanne Gonthier et la conseillère municipale Viola Lefebvre, présidente de la Commission d'orientation familiale de Lac-Mégantic.

## Théâtre pour jeunes travailleurs



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Une trentaine de personnes ont participé dimanche à l'assemblée générale annuelle d'Illusion-emploi. L'organisme de promotion et de défense des droits des travailleuses et travailleurs non-syndiqués avaient convié ses membres et le public à un théâtre forum axé notamment sur les nouvelles réalités de l'emploi (temps partiel, durée déterminée, sur appel, cumul d'emplois) pour les 15-34 ans.

# Hubert Labrie signe avec les Stars

YANICK POISSON  
ypoisson@latribune.qc.ca

**VICTORIAVILLE** — L'organisation des Stars de Dallas a annoncé qu'elle avait mis sous contrat le défenseur victoriatillois Hubert Labrie. Les deux partis se seraient entendus sur un contrat à deux volets d'une durée de trois ans.

Si les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés, l'agent du patineur de 18 ans, Stéphane Fiset, a indiqué que les conditions étaient comparables à celles obtenues par un choix de cinquième ronde.

Il s'agit d'une excellente nouvelle pour le numéro 14 qui s'aligne avec les Olympiques de Gatineau, d'autant plus qu'il avait été ignoré par les 30 équipes de la Ligue nationale de hockey lors du dernier repêchage de la Ligue nationale de hockey.

Invité à rejoindre les rangs des Stars, Labrie aurait entre autres impressionné lors du tournoi des recrues qui a eu lieu à Traverse



ARCHIVES LE DROIT, PATRICK WOODBURY

Le défenseur victoriatillois Hubert Labrie vient de signer un contrat avec les Stars de Dallas.

City au début du mois. C'est ce qui aurait convaincu la formation de lui offrir un contrat tout de suite plutôt que de tenter de le sélectionner lors des assises de 2010 et risquer qu'il poursuive sa carrière sous d'autres cieux.

## Dans deux ans

Même si elle ne prendra pas effet avant qu'il chausse les patins dans les rangs professionnels, c'est-à-dire dans deux ans, cette entente permettra au Victoriavillois de respirer plus librement à l'aube de la nouvelle saison de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Une campagne au cours de laquelle Hubert Labrie tentera de reprendre le rythme qu'il avait à son année recrue.

À 16 ans, le Victoriavillois a marqué deux buts et récolté 17 points en 61 parties, il avait également aidé son équipe à atteindre le tournoi de la Coupe Memorial. L'an dernier, il a été limité à seulement quatre points en 55 matchs.

## Chasse et pêche

# Tard, tard, tard



LUC LAROCHELLE  
luc.larochelle@latribune.qc.ca

## Le coureur des bois

Il y a toutes sortes de chiffres qui circulent et la direction régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) tardent à faire connaître l'heure juste. Comme elle se retrouve sur le tard pour orchestrer une autre frappe ciblée dans les zones 4 et 6 afin de soulager des producteurs agricoles se plaignant de trop lourdes pertes que les chevreuils causent à leurs récoltes.

Le MRNF s'apprête à émettre une nouvelle série de permis SEG (permis scientifique, éducatif et de gestion) dans des secteurs identifiés comme problématiques sur les territoires d'une quarantaine de municipalités estriennes. D'aucuns parlent de 3000, d'autres de 5000, le chiffre de 7000 permis spéciaux est même véhiculé.

Ce dernier chiffre équivaudrait pratiquement au nombre de permis de cerfs sans bois émis parmi les chasseurs s'inscrivant au tirage au sort universel de la Sépaq. En comparaison, les permis SEG ne peuvent être obtenus que via un propriétaire, comme c'est le cas pour les permis de cerfs sans bois attribués par la Sépaq dans la catégorie des propriétaires fonciers.

Si le nombre de permis SEG

est aussi élevé, on s'en va de plus en plus vers une chasse reposant sur un réseau de bons contacts que sur une chasse où l'accessibilité à la ressource prime. De même, l'étendu de la « zone d'urgence » laissent perplexes.

Sachant que cette information circule en coulisses et est mâchée par plusieurs bouches, il me semble que les autorités gouvernementales devraient s'empresse de mettre les pendules à l'heure pour nous dire dans quelle direction elles s'en vont. À plus forte raison, à trois semaines de la saison intensive de chasse aux chevreuils ! Au bureau régional de l'Estrie, black-out complet.

À la même date en 2007, toutes les modalités d'une chasse ciblée dans les MRC de Coaticook et Memphrémagog avec l'émission de 1300 permis SEG étaient connues. Les démarches préliminaires auprès des sept municipalités concernées avaient été complétées. Celles-ci avaient relayé l'information aux propriétaires qui avaient pu établir le contact avec des chasseurs de leur entourage. Le service d'aménagement de la faune avait expliqué le pourquoi et le comment. La démarche a été effectuée à l'intérieur d'un calendrier réaliste.

Là, on veut couvrir deux, trois, quatre fois plus grand. Émettre deux, trois, quatre fois plus de permis. En partant plus tard ?

Les municipalités sont en frénésie électorale, la paperasse va se promener du ministère au maire et à ses mandataires, se rendre

aux propriétaires, revenir à Cerfchasse (l'intermédiaire coordonnant l'émission de ces autorisations spéciales) et les permis tomberont dans la boîte aux lettres des chasseurs avant le 31 octobre ?

Il est grandement temps de fournir l'information utile autant aux propriétaires qu'aux chasseurs. Autrement, la planification que l'on dit sérieuse et réfléchie ressemblera à de l'improvisation.

## Sherbrooke révisé les zones de chasse

La Ville de Sherbrooke vient de procéder à une révision de sa réglementation définissant les zones de chasse autorisées ainsi que le type d'armes permis dans chacune d'entre elles. Rassurez-vous, il s'agit d'une refonte mineure de la carte de novembre

2007. Seulement deux périmètres de chasse sont « Retranchés », dans des secteurs ayant connu du développement domiciliaire. Si vous avez l'habitude de chasser le long du chemin Blanchette de l'arrondissement de Rock Forest—Saint-Élie—Deauville ou dans le secteur du chemin Tobin de l'arrondissement de Bromptonville, prenez soin d'aller vérifier auprès de la ville si vous avez encore le droit de fréquenter ces endroits.



LA TRIBUNE, LUC LAROCHELLE

Une quantité appréciable de permis spéciaux (SEG) sera prochainement émise à des propriétaires agricoles victimes de déprédation causée par les chevreuils. À trois semaines de l'ouverture de la saison intensive, les modalités ne sont toujours pas connues.

# Wozniak s'incline encore au 3<sup>e</sup> tour en Asie

THE ASSOCIATED PRESS

PÉKIN — Pour une deuxième semaine consécutive, la Québécoise Aleksandra Wozniak a trébuché au troisième tour en Asie, s'inclinant cette fois à Pékin, dans le cadre des Internationaux de Chine, hier.

La Blainvilloise de 22 ans, 35<sup>e</sup> raquette mondiale, a subi une défaite en deux sets identiques de 6-4 aux mains de l'étoile montante russe Anastasia Pavlyuchenkova, 39<sup>e</sup> au classement de la WTA.

Wozniak a mis du temps à mettre son jeu en place, si bien qu'elle a concédé d'entrée deux jeux au service pour tirer de l'arrière 0-3. Bien qu'elle ait réussi à combler l'écart et à prendre les devants 4-3, Pavlyuchenkova est à son tour venue de l'arrière et a remporté les trois dernières parties de la manche.

Acculée au pied du mur à 1-5 dans le second set, Wozniak a été en mesure de ramener le



Aleksandra Wozniak a bien bataillé, hier, mais a été incapable de défaire l'étoile montante russe Anastasia Pavlyuchenkova.

pointage à 4-5. Après avoir essayé deux balles de match, elle a finalement plié l'échine face à

sa jeune adversaire de 18 ans en un peu plus d'une heure.

La semaine dernière, elle

avait également franchi les deux premiers tours de l'épreuve de Tokyo avant de s'incliner en trois manches face à la Slovaque Magdalena Rybarikova.

La Russe Maria Sharapova a aussi été éliminée au troisième tour, hier, quand elle s'est inclinée 6-2, 6-4 face à la Chinoise Peng Shuai.

Cette dernière a brisé Sharapova deux fois dans le set initial et une troisième fois dans le sixième jeu du second. L'ex-numéro un mondiale semblait épuisée après son match marathon de trois manches de la veille face à la Biélorusse Victoria Azarenka.

«Il y a eu des matchs dans lesquels je ne sentais pas que j'étais au niveau où je voulais être, mais j'ai quand même été capable de trouver une façon de les gagner. Malheureusement, ce n'était pas l'un de ces matchs aujourd'hui», a admis Sharapova.

Sa compatriote Svetlana Kuznetsova a eu plus de chan-

ce. Elle a défait l'Ukrainienne Alona Bondarenko 6-3, 4-6 et 6-0 pour atteindre les quarts de finale. Kuznetsova, sixième tête de série, a dominé son adversaire pour la majeure partie de la rencontre et affrontera maintenant Pavlyuchenkova.

Finalement, la quatrième tête de série, la Russe Elena Dementieva, a facilement battu la Chinoise Na Li 6-2 et 6-0.

## Davydenko, Cilic et Djokovic passent

Chez les hommes, le Russe Nikolay Davydenko a infligé une raclée de 6-1, 6-0 à l'Allemand Philipp Kohlschreiber. Davydenko se frottera maintenant au Croate Martin Cilic, tombeur du Français Julien Benneteau 6-2, 2-6, 6-0.

Dans un duel serbe, Novak Djokovic a vaincu Viktor Troicki 6-3 et 6-0, tandis que l'Espagnol Fernando Verdasco a fait de même aux dépens de son compatriote Juan Carlos Ferrero, 7-5 et 6-4.

## COUPE DES PRÉSIDENTS

# Michael Jordan devra écraser

THE ASSOCIATED PRESS

SAN FRANCISCO — Un dirigeant de la Ville de San Francisco a demandé hier à la PGA de rappeler à Michael Jordan qu'il ne pouvait fumer son cigare sur les allées du parcours Harding Park pendant la Coupe des Présidents.

Jordan est un adjoint honoraire du capitaine de la formation américaine, Fred Couples, pendant le tournoi. Une photo montrant Jordan en train de fumer un cigare parue dans le *San Francisco Chronicle* a capté l'attention des dirigeants de la ville: Harding Park est un lieu public et fumer y est interdit.

Le directeur général des Parcs et des Loisirs de la Ville

de San Francisco, Phil Ginsburg, a envoyé un courriel aux autorités de la PGA pour leur rappeler le règlement municipal.

«J'ai envoyé un courriel au directeur du circuit, a déclaré Ginsburg. C'était une note amicale pour lui rappeler que fumer dans un endroit public est illégal à San Francisco et pour lui indiquer que nous apprécierions la collaboration de la PGA.»

Un dirigeant de la Ville de San Francisco n'a pas apprécié de voir Michael Jordan cigare au bec sur les allées du parcours Harding Park, un lieu public où fumer est interdit. L'ex-joueur de basket devra écraser.



THE ASSOCIATED PRESS

La Tribune

# Ça Bouge

DANS LA RÉGION

## Tournoi de golf MAPLACE, Tapis VN

Mme Lucie Bergeron de Tapis VN était très heureuse, encore cette année, de remettre un chèque de 17 650 \$ à l'occasion du tournoi de golf bénéfice MAPLACE.

L'organisme, qui opère en Estrie, a comme mission de venir en aide aux enfants et adultes atteints de PARALYSIE CÉRÉBRALE dont la petite Jade Ried qui est membre de MAPLACE. Cet événement ne pourrait se tenir sans la présence de golfeurs ainsi que l'appui de généreux commanditaires.

**Merci de votre implication!**



Le quatuor d'honneur était composé de Mme Johanne Lamoureux, présidente de MAPLACE, Mme Lucie Bergeron de Tapis VN, Mme Sylvie Roy, membre fondateur de MAPLACE et membre du C.A. et M. Dany Martel, président d'Intelligence Révolution inc., spécialiste en développement du leadership, de la productivité et des ventes.

284195

Samedi 10 octobre, 19 h 30 au plateau Sylvie Daigle

FOOTBALL COLLÉGIAL AA



Les Cavaliers  
de St-Lambert

VS

Les Volontaires  
Cégep de Sherbrooke



Une invitation de



SPORT ÉTUDIANT  
La fédération

PRECISION ACURA  
SHERBROOKE



Desjardins  
Caisses de Sherbrooke

Budweiser

286518

Hockey

LIGUE NATIONALE

Table of NHL standings for the Eastern Conference, including teams like Montréal, Boston, and Toronto with columns for Mj, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Domicile, Etranger, 10 Dern., and Série.

Section Atlantique

Table of NHL Atlantic Division standings, listing teams like Philadelphia, NY Rangers, and Pittsburgh.

Section Sud-Est

Table of NHL Southeast Division standings, listing teams like Washington, Atlanta, and Tampa Bay.

Association de l'Ouest

Table of NHL Western Conference standings, including teams like St. Louis, Columbus, and Chicago.

Section Centrale

Table of NHL Central Division standings, listing teams like Calgary, Colorado, and Edmonton.

Section Nord-Ouest

Table of NHL Northwest Division standings, listing teams like Phoenix, Los Angeles, and Dallas.

Section Pacifique

Table of NHL Pacific Division standings, listing teams like Vancouver, San Jose, and Anaheim.

NOTE: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G). L'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, le club qui perd en fusillade reçoit un point et la rencontre est inscrite dans la colonne de DF (défaite en fusillade).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

NOTE: a - meneur de section. Association de l'Est

Table of overall NHL standings for the Eastern Conference, listing teams from Philadelphia to New Jersey.

Association de l'Ouest

Table of overall NHL standings for the Western Conference, listing teams from Calgary to Vancouver.

CALENDRIER

- Mardi 6 octobre: Anaheim 3 Minnesota 4 (Prolongation), Dallas 4 Edmonton 5 (Fusillade), San Jose 4 Los Angeles 6. Mercredi 7 octobre: Phoenix 3 Pittsburgh 0, Montréal 1 Vancouver 5 (Troisième période). Jeudi 8 octobre: Anaheim à Boston, 19h00; Phoenix à Buffalo, 19h00; N.Y. Islanders à Ottawa, 19h00; Pittsburgh à Philadelphie, 19h00; N.Y. Rangers à Washington, 19h00; New Jersey à Tampa Bay, 19h30; Chicago à Detroit, 19h30; Atlanta à St. Louis, 20h00; Colorado à Nashville, 20h00; Calgary à Edmonton, 21h30; Minnesota à Los Angeles, 22h30; Columbus à San Jose, 22h30.

LIGUE MIDGET AAA

Table of Midget AAA standings for the La COOP section, listing teams like Sém. Saint-François and Collège Notre-Dame.

Section Reebok

Table of Midget AAA standings for the Reebok section, listing teams like C. Charles-LeMoine and Magog.

Section C.C.M.

Table of Midget AAA standings for the C.C.M. section, listing teams like Laval-Montréal and Amos.

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade ou en prolongation. De plus, seules les rencontres du premier tour du Défi de hockey Télus comptent au classement.

Section La COOP

Table of Midget AAA standings for the La COOP section, listing teams like Sém. Saint-François and Collège Notre-Dame.

Section Reebok

Table of Midget AAA standings for the Reebok section, listing teams like C. Charles-LeMoine and Magog.

Section C.C.M.

Table of Midget AAA standings for the C.C.M. section, listing teams like Laval-Montréal and Amos.

LIGUE NORD-AMÉRICAIN

Table of AHL standings, listing teams like Trois-Rivières, Saint-Georges, and Sherbrooke.

Jeudi 8 octobre

Saguenay à Pont-Rouge, 20h00. Vendredi 9 octobre: Saint-Georges-de-Beauce à Trois-Rivières, 20h00. Pont-Rouge à Sherbrooke, 20h00. Theftford Mines à Rivière-du-Loup, 20h30.

LHJMJO

Table of LHJMJO standings, listing teams like Saint-Jean, Moncton, and Cap-Breton.

Section Atlantique

Table of LHJMJO Atlantic Division standings, listing teams like Saint-Jean and Moncton.

Section Centrale-Telus

Table of LHJMJO Central-Telus Division standings, listing teams like Drummondville and Victoriaville.

Section Est-Telus

Table of LHJMJO East-Telus Division standings, listing teams like Québec and Rimouski.

Section Ouest-Telus

Table of LHJMJO West-Telus Division standings, listing teams like Gatineau and Rouyn-Noranda.

Section Nord

Table of LHJMJO North Division standings, listing teams like Minnesota and Chicago.

Section Sud

Table of LHJMJO South Division standings, listing teams like La N.-Orléans and Atlanta.

Section Est

Table of LHJMJO East Division standings, listing teams like Québec and Rimouski.

Section Ouest

Table of LHJMJO West Division standings, listing teams like Saint-Jérôme and Laval.

Section SWD

Table of LHJMJO SWD Division standings, listing teams like Laval and Terrebonne.

Section Guilbeault

Table of LHJMJO Guilbeault Division standings, listing teams like Princeville and C. Champlain.

Section Sherwood

Table of LHJMJO Sherwood Division standings, listing teams like Longueuil and Kahnawake.

Section SWD

Table of LHJMJO SWD Division standings, listing teams like Saint-Jérôme and Laval.

Section Guilbeault

Table of LHJMJO Guilbeault Division standings, listing teams like Princeville and C. Champlain.

Section Sherwood

Table of LHJMJO Sherwood Division standings, listing teams like Longueuil and Kahnawake.

Section SWD

Table of LHJMJO SWD Division standings, listing teams like Saint-Jérôme and Laval.

Football

NFL

Table of NFL standings, listing teams like N.Y. Jets, N.-Angleterre, and Miami.

Section Sud

Table of NFL South Division standings, listing teams like Indianapolis and Jacksonville.

Section Nord

Table of NFL North Division standings, listing teams like Baltimore and Cincinnati.

Section Ouest

Table of NFL West Division standings, listing teams like Denver and San Diego.

Association nationale

Table of NFL National Association standings, listing teams like N.Y. Giants and Philadelphia.

Section Est

Table of NFL National Association East Division standings, listing teams like N.Y. Giants and Philadelphia.

Section Nord

Table of NFL National Association North Division standings, listing teams like Minnesota and Chicago.

Section Ouest

Table of NFL National Association West Division standings, listing teams like San Francisco and Arizona.

Section Sud

Table of NFL National Association South Division standings, listing teams like La N.-Orléans and Atlanta.

Section Est

Table of NFL National Association East Division standings, listing teams like Québec and Rimouski.

Section Ouest

Table of NFL National Association West Division standings, listing teams like Saint-Jérôme and Laval.

Section SWD

Table of NFL National Association SWD Division standings, listing teams like Laval and Terrebonne.

Section Guilbeault

Table of NFL National Association Guilbeault Division standings, listing teams like Princeville and C. Champlain.

Section Sherwood

Table of NFL National Association Sherwood Division standings, listing teams like Longueuil and Kahnawake.

Section SWD

Table of NFL National Association SWD Division standings, listing teams like Saint-Jérôme and Laval.

Section Guilbeault

Table of NFL National Association Guilbeault Division standings, listing teams like Princeville and C. Champlain.

Section Sherwood

Table of NFL National Association Sherwood Division standings, listing teams like Longueuil and Kahnawake.

Section SWD

Table of NFL National Association SWD Division standings, listing teams like Saint-Jérôme and Laval.

FOOTBALL UNIVERSITAIRE

Table of UFAA standings, listing teams like Laval, Montréal, and McGill.

Association du Québec

Table of UFAA Quebec Association standings, listing teams like Laval and McGill.

Association nationale

Table of UFAA National Association standings, listing teams like N.Y. Giants and Philadelphia.

Section Est

Table of UFAA National Association East Division standings, listing teams like N.Y. Giants and Philadelphia.

Section Nord

Table of UFAA National Association North Division standings, listing teams like Minnesota and Chicago.

Section Ouest

Table of UFAA National Association West Division standings, listing teams like San Francisco and Arizona.

Section Sud

Table of UFAA National Association South Division standings, listing teams like La N.-Orléans and Atlanta.

Section Est

Table of UFAA National Association East Division standings, listing teams like Québec and Rimouski.

Section Ouest

Table of UFAA National Association West Division standings, listing teams like Saint-Jérôme and Laval.

Section SWD

Table of UFAA National Association SWD Division standings, listing teams like Laval and Terrebonne.

Section Guilbeault

Table of UFAA National Association Guilbeault Division standings, listing teams like Princeville and C. Champlain.

Section Sherwood

Table of UFAA National Association Sherwood Division standings, listing teams like Longueuil and Kahnawake.

Section SWD

Table of UFAA National Association SWD Division standings, listing teams like Saint-Jérôme and Laval.

Section Guilbeault

Table of UFAA National Association Guilbeault Division standings, listing teams like Princeville and C. Champlain.

Section Sherwood

Table of UFAA National Association Sherwood Division standings, listing teams like Longueuil and Kahnawake.

Section SWD

Table of UFAA National Association SWD Division standings, listing teams like Saint-Jérôme and Laval.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Phoenix 3 Pittsburgh 0

Première période: 1. Phoenix, Jovanovski 1 (Doan, Aucoin) 9:07 (an) Pénalités - Cooke Pgh 0:40, Malkin Pgh (double min.) 6:33, Gonchar Pgh 12:49, Fiddler Pho 15:57.

Deuxième période

2. Phoenix, Prucha 1 (Vrbata, Lang) 10:47 (an) Pénalités - Aucoin Pho 5:22, Crosby Pgh 6:50, Orpik Pgh 10:00, Cooke Pgh 14:31, Vrbata Pho 14:46, Aucoin Pho, Crosby Pgh 15:51, Hanzal Pho, Cooke Pgh 16:43, Jovanovski Pho 19:43.

Troisième période

3. Phoenix, Vrbata 3 (Hanzal) 19:06 (fd) Pénalités - Kunitz Pgh 5:59, McKee Pgh 8:07, Aucoin Pho 8:14.

Tirs au but

Phoenix.....10 8 7 - 25 Pittsburgh.....8 10 6 - 24 Gardiens - Phoenix: Bryzgalov (G, 2-0-0); Pittsburgh: B. Johnson (P, 0-1-0). Avantages numériques - Phoenix: 2-9; Pittsburgh: 0-5. Assistance - 16 975 (16 940).

Mardi

Anaheim 3 Minnesota 4 (P)

Première période: Aucun but. Pénalités - Ryan Ana 5:02, Schultz Min 15:24.

Deuxième période

1. Anaheim, Lupul 1 (Whitney, Wisniewski) 4:57 2. Anaheim, Artyukhin 1 (Perry, Getzlaf) 7:06 3. Anaheim, S.Koivu 1 (Wisniewski, Whitney) 10:56 (an) Pénalités - Getzlaf Ana 1:16, Miettinen Min 9:17, Brown Ana, Hiridy Min 12:08.

Troisième période

4. Minnesota, M.Koivu 1 (Havlat, Brunette) 6:29 (an) 5. Minnesota, Sykora 1 (Havlat, Bélanger) 12:10 6. Minnesota, Bélanger 1 (Havlat, Burns) 17:47 (an)

Prolongation

7. Minnesota, Brunette 2 (Bélanger, Johnsson) 3:08 (an) Pénalité - Wisniewski Ana 1:44.

Tirs au but

Anaheim.....7 10 2 0 - 19 Minnesota.....10 7 13 2 - 32 Gardiens - Anaheim: Giguère (P, 0-0-1); Minnesota: Backstrom (G, 1-1-0). Avantages numériques - Anaheim: 1-2; Minnesota: 3-5. Assistance - 18 256 (18 064).

Dallas 4 Edmonton 5 (F)

Première période: 1. Edmonton, Cormie 1 (Cogliano, Smid) 3:39 (an) 2. Dallas, Morrow 1 (Daley, Benn) 5:48 Pénalités - Woywitka Dal 1:53, Barch Dal (majeure), Souray Edm (majeure) 6:28, Ribeiro Dal 9:16, Brûlé Edm 13:41, Grebeshkov Edm 18:41.

Deuxième période

3. Dallas, Neal 3 (Turco) 5:57 (dn) 4. Edmonton, Gagner 2 (Stortini, Grebeshkov) 6:35 (an) 5. Dallas, Robidas 1 (Richards, Morrow) 11:57 (an) 6. Edmonton, Penner 2 (Nilsson) 18:06 Pénalités Ott Dal (majeure), Stone Edm (majeure) 0:56, Eriksson Dal 4:44, Horcoff Edm 10:38, Jacques Edm 13:18, Sutherby Dal 19:23, Stortini Edm 19:23, Staios Edm 20:00.

Troisième période

7. Dallas, Morrow 2 (Ribeiro, Niskanen) 1:25 (an) 8. Edmonton, Grebeshkov 1 (Hemsky, Gilbert) 6:52 Pénalités - Barch Dal 4:46, Cormie Edm 9:01.

Fusillade

Edmonton remporte la fusillade par la marque de 1-0) Dallas (0) - Richards, raté; Ribeiro, raté; Neal, raté. Edmonton (1) - Gagner, raté; O'Sullivan, raté; Hemsky, marqué.

Tirs au but

Dallas.....10 13 9 2 - 34 Edmonton.....6 10 7 1 - 24 Gardiens - Dallas: Turco (P, 0-0-2); Edmonton: Khabibulin (G, 1-1-0). Avantages numériques - Dallas: 2-6; Edmonton: 2-4. Assistance - 16 839 (16 839).

San Jose 4 Los Angeles 6

Première période: 1. Los Angeles, Simmonds 1 (Handzus, Frolov) 5:49 Pénalité - Clowe SJ 20:00.

Deuxième période

2. Los Angeles, Smyth 1 (Brown, Kopitar) 1:52 (an) 3. Los Angeles, Johnson 1 (Handzus, Harrold) 11:20 4. Los Angeles, Kopitar 2 (Doughty, Dreviske) 12:16 5. San Jose, Setoguchi 2 (Thornton, Blake) 16:00 (an) 6. San Jose, Blake 1 (Thornton, Heatley) 19:43 (an) Pénalités - Boyle SJ, Smyth LA 10:18, Shelley SJ, Ivanans LA (majeure), Staubitz SJ (majeure) 13:24, Los Angeles banc (purgée par Purcell) 14:51, Frolov LA (double min.) 17:52.

Troisième période

7. San Jose, Setoguchi 3 (Heatley, Demers) 1:01 (an) 8. San Jose, Heatley 1 (Boyle, Thornton) 14:24 (an) 9. Los Angeles, Purcell 1 (Stoll) 14:50 10. Los Angel, Dreviske 1 (Williams, Kopitar) 18:41 (fd) Pénalités - Heatley SJ 9:32, Stoll LA 13:15, Clowe SJ (min., majeure), Simmonds LA (majeure) 19:46.

Tirs au but

San Jose.....14 5 10 - 29 Los Angeles.....10 12 8 - 30 Gardiens - San Jose: Nabokov (20-16), Greiss (P, 0-1-0) (à 12:30 de la 2e période) (9-8); Los Angeles: Quick (G, 1-1-0). Av. numériques - San Jose: 4-4; Los Angeles: 1-4. Assistance - 15 035 (18 118).

Sport étudiant

SPORT SCOLAIRE

Mercredi 7 octobre

HSCB Académie St-Louis B 8 La Ruche 1 HSCJ La Samare 6 Collège Clarétain 4 HSCJ Le Tandem Boisé 2 Mont-Sainte-Anne 1

Touche-Football

TJF2A La Ruche-1 6 La Ruche-2 12 Vendredi 9 octobre Football FBEN 19 h 30 Sém. St-Joseph c. Collège St-Bernard FBC2A 19 h 30 É. Du Triplet c. Le Tandem Boisé FBC2A 19 h 30 É. Montignac c. S. de Sherbrooke FBJ2AD1 20 h S. de Sherbrooke c. Chavigny FBJ2AD2 14 h Du Phare c. Alexander Galt

Football

13h Bishop's c. StFX 13h Concordia c. Acadia 13h Mount Allison c. Laval 13h Saint Mary's c. McGill 13h Montréal c. Sherbrooke (Télé SRC)

Samedi 10 octobre

13h Lévis-Lauzon c. John Abbott 19h 30 Beauce-Appalaches c. Notre-Dame-de-Foy 19h 30 Ch.-St-Lambert c. Sherbrooke 19h 30 Trois-Rivières c. Victoriaville

Dimanche 11 octobre

13h Jonquière c. Saint-Jean 13h Lévis-Lauzon c. John Abbott 13h00. Cleveland à Buffalo, 13h00. Washington en Caroline, 13h00. Pittsburgh à Detroit, 13h00. Dallas à Kansas City, 13h00. Oakland à N.Y. Giants, 13h00. Tampa Bay à Philadelphie, 13h00. Minnesota à St. Louis, 13h00. Atlanta à San Francisco, 16h05. Houston en Arizona, 16h15. Nouvelle-Angleterre à Denver, 16h15. Jacksonville à Seattle, 16h15. Indianapolis au Tennessee, 20h20.

LCF

Table of LCF standings, listing teams like cx-Montréal, Hamilton, Winnipeg, and Toronto.

Section Est

Table of LCF East Division standings, listing teams like cx-Montréal and Hamilton.

Section Ouest

Table of LCF West Division standings, listing teams like Calgary and Saskatchewan.

Section Nord

Table of LCF North Division standings, listing teams like C.-B. and Edmonton.

Section Sud

Table of LCF South Division standings, listing teams like C.-B. à Edmonton and Toronto.

Section Est

Table of LCF East Division standings, listing teams like cx-Montréal and Hamilton.

Section Ouest

Table of LCF West Division standings, listing teams like Calgary and Saskatchewan.

Section Nord

Table of LCF North Division standings, listing teams like C.-B. et Edmonton.

Section Sud

Table of LCF South Division standings, listing teams like C.-B. à Edmonton et Toronto.

Sommaire

LIGUE MIDGET AAA

Magog 5 Châteauguay 7

Première période: 1-MAGOG, Nicolas Dube (2) (sans aide) 3:04 2-CHÂT., Van Gameren (1) (J. Leduc, Ciampini) (an) 4:23 3-CHÂT., Samuel Hodhod (3) (Boyer) 16:26 4-CHÂT., Luca Ciampini (8) (Boyer, J. Leduc) 19:42

Deuxième période

5-CHÂT., Cameron Romoff (1) (Hodhod, Tremblay) 1:32 6-MAGOG, Nicolas Dube (3) (Gaudreau, Asselin) 2:43 7-CHÂT., L Ciampini (9) (Gamelin, Van Gameren) 9:28 8-MAGOG, Olivier Cauette (1) (Delorme) 10:37

Troisième période

9-MAGOG, Alec Jon Banville (4) (Asselin) 4:42 10-CHÂT., M.

# DÉFI HOCKEY

# sports experts<sup>MD</sup>

Carrefour de l'Estrie

Plus de **8 000\$**  
en prix

Des prix durant  
22 semaines!

## La Tribune

## À LA FIN DE LA SAISON RÉGULIÈRE

• Le 1<sup>er</sup> pointeur au classement général gagnera un certificat de 1000 \$ chez



• Le 2<sup>e</sup> pointeur au classement général gagnera un coupon d'achat de 500 \$ chez

sports experts<sup>MD</sup>

• Le 3<sup>e</sup> pointeur au classement général gagnera un chandail de hockey de la L.N.H. d'une valeur de 250 \$ offert par

La Tribune

Consultez les pages sportives de La Tribune chaque jeudi, à compter du 6 novembre 2008 pour connaître les résultats

## À CHAQUE SEMAINE

### Le 1<sup>er</sup> pointeur

gagne 50 \$ chez

sports experts<sup>MD</sup>

### Le 2<sup>e</sup> pointeur

gagne un sac de sports



### Le 3<sup>e</sup> pointeur

gagne 50 \$ chez



## 5 000\$ POUR L'ÉQUIPE PARFAITE

Défi hockey inc. remettra 5 000 \$ au participant ayant l'équipe parfaite, c'est-à-dire le meilleur pointeur de chaque ronde à la fin de la saison. Les échanges ne sont pas inclus. Si plus d'un participant a l'équipe parfaite, le prix sera divisé au prorata des gagnants. En cas d'égalité pour le nombre de points entre deux joueurs de la LNH, seront déterminants :

- 1- Le plus de buts
- 2- La meilleure fiche dans les +/-.

## CLASSEMENT DES MARQUEURS (SAISON 2008-2009)

RONDE	ÉQUIP.	BUTS	PASSES	PTS	RONDE	ÉQUIP.	BUTS	PASSES	PTS	RONDE	ÉQUIP.	BUTS	PASSES	PTS			
1	EVGENI MALKIN	PIT.	35	78	113	1	TODD WHITE	ATL.	22	51	74	1	NICKLAS LIDSTROM	DÉT.	16	43	59
2	ALEX OVECHKIN	WAS.	56	54	110	2	DANY HEATLEY	SJ.	39	33	72	2	SCOTT NIDERMAYER	ANA.	14	45	59
3	SIDNEY CROSBY	PIT.	33	70	103	3	BRAD BOYES	STL.	33	39	72	3	BRIAN RAFALSKI	DÉT.	10	49	59
4	PAVEL DATSYUK	DÉT.	32	65	97	4	COREY PERRY	ANA.	32	40	72	4	SCOTT GOMEZ	MTL.	16	42	58
5	ZACH PARISE	NJ.	45	49	94	5	MARIAN HOSSA	CHI.	40	31	71	5	JASON ARNOTT	NAS.	33	24	57
1	ILYA KOVALCHUK	ATL.	43	48	91	1	PATRICK ELIAS	NJ.	31	47	78	1	CHRIS DRURY	NYR.	22	34	56
2	RYAN GETZLAF	ANA.	25	66	91	2	VYACHESLAV KOZLOV	ATL.	26	50	76	2	MARK STREIT	NYI.	16	40	56
3	JAROME IGNILA	CAL.	35	54	89	3	PATRICK MARLEAU	SJ.	38	33	71	3	TEEMU SELANNE	ANA.	27	27	54
4	MARC SAVARD	BOS.	25	63	88	4	DEREK ROY	BUF.	28	42	70	4	MICHAEL RYDER	BOS.	27	26	53
5	NICKLAS BACKSTROM	WAS.	22	66	88	5	PATRICK KANE	CHI.	25	45	70	5	DUSTIN BROWN	LA.	24	29	53
1	JOE THORNTON	SJ.	25	61	86	1	JONATHAN TOEWS	CHI.	34	35	69	1	CHRIS KUNITZ	PIT.	23	30	53
2	JEFF CARTER	PHI.	46	38	84	2	JAMIE LANGENBRUNNER	NJ.	29	40	69	2	SHELDON SOURRAY	EDM.	23	30	53
3	MICHAEL CAMMALLERI	MTL.	39	43	82	3	VINCENT LEGAVLIER	TB.	29	38	67	3	PAVOL DEMITRA	VAN.	20	33	53
4	DANIEL SEDIN	VAN.	31	51	82	4	MIKKO KOIVU	MIN.	20	47	67	4	BRIAN CAMPBELL	CHI.	7	45	52
5	HENRIK SEDIN	VAN.	22	60	82	5	ANZE KOPITAR	LA.	27	39	66	5	DANIEL BRIERE	PHI.	11	14	25
1	MARTIN ST-LOUIS	TB.	30	50	80	1	ALES HEMSKY	EDM.	23	43	66	1	ALEX BURROWS	VAN.	28	23	51
2	MIKE RICHARDS	PHI.	30	50	80	2	JASON POMINVILLE	BUF.	20	46	66	2	ROD BRIND'AMOUR	CAR.	16	35	51
3	RICK NASH	CLB.	40	39	79	3	ALEXEI KOVALEV	OTT.	26	39	65	3	ZDENO CHARA	BOS.	19	31	50
4	ALEXANDER SEMIN	WAS.	34	45	79	4	JEAN-PIERRE DUMONT	NAS.	16	49	65	4	SAKU KOIVU	ANA.	16	34	50
5	MIKE RIBEIRO	DAL.	22	56	78	5	THOMAS VANEK	BUF.	40	24	64	5	ALEX TANGUAY	TB.	16	25	41
1	MARTIN HAVLAT	MIN.	29	48	77	1	ANDREI MARKOV	MTL.	12	52	64	1	MARK RECCHI	BOS.	23	38	61
2	RAY WHITNEY	CAR.	24	53	77	2	PHIL KESSEL	TOR.	36	24	60	2	DAVID PERRON	STL.	15	35	50
3	ERIC STAAL	CAR.	40	35	75	3	DAVID BOOTH	FLO.	31	29	60	3	STEVE STAMKOS	TB.	23	23	46
4	SIMON GAGNE	PHI.	34	40	74	4	SCOTT HARNELL	PHI.	30	30	60	4	ANDREI KOSTYSTIN	MTL.	23	18	41
5	DANIEL ALFREDSSON	OTT.	24	50	74	5	JOHAN FRANZEN	DÉT.	34	25	59	5	JOHN TAVARES	NYI.	0	0	0
1	JASON SPEZZA	OTT.	32	41	73	1	BRIAN GIONTA	MTL.	20	40	60	1	JAROSLAV SPACEK	MTL.	8	37	45
2	HENRIK ZETTERBERG	DÉT.	31	42	73	2	ALEXANDER FROLOV	LA.	32	27	59	2	ANTOINE VERMETTE	CLB.	16	25	41
3	MIKE GREEN	WAS.	31	42	73	3	NIK ANTROPOV	ATL.	28	31	59	3	TOMAS PLEKANEC	MTL.	20	19	39
4	SHANE DOAN	PHO.	31	42	73	4	MILAN HEJDUK	COL.	27	32	59	4	MAXIM LAPIERRE	MTL.	15	13	28
5	DAVID KREJCI	BOS.	22	51	73	5	RYAN KESLER	VAN.	26	33	59	5	GUILLAUME LATENDRESSE	MTL.	14	12	26

### Description du jeu

Le jeu consiste à choisir 18 joueurs, soit un joueur par ronde. Vous choisissez ceux qui, à votre avis, accumuleront le plus de points durant la saison régulière. Reportez les numéros de vos joueurs sélectionnés sur le coupon-réponse ci-dessous.

### Comment compter vos points?

Lorsque vous jouez au Défi Hockey, Sports Experts, 1 but vaut 1 point et 1 passe vaut 1 point.

### Échangez vos joueurs en tout temps

Du lundi 9 novembre 2009 au dimanche 14 mars 2010, via internet ou par le courrier, vous pouvez échanger 3 de vos 18 joueurs.

## Règlements abrégés

- 1- Le classement des pointeurs est déterminé de la façon suivante : A) plus de points, B) plus de buts, C) meilleure fiche dans le +/-.
- 2- La date limite pour retourner votre inscription est le mercredi 14 octobre 2009 minuit (le cachet de la poste faisant foi).
- 3- Un seul coupon par enveloppe sera accepté. Une seule inscription par personne sera acceptée. Aucun fac-similé n'est accepté.
- 4- La liste complète des règlements est disponible à La Tribune.
- 5- Il est possible pour toute personne qui désire participer sans frais à ce concours d'obtenir un bulletin d'échange en envoyant dans une enveloppe affranchie une demande écrite à cet effet, avec une enveloppe de retour préadressée et préaffranchie à DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES, QUÉBEC G6G 7N5. Un formulaire lui sera alors envoyé avec un NIP pour effectuer des transactions. Une seule demande sera acceptée.
- 6- Ce concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 14 ans et plus au 1er octobre 2009, à l'exception des employés de La Tribune, de Défi hockey inc. ainsi que des personnes avec lesquelles ils sont domiciliés.
- 7- En cas d'égalité chez les pointeurs de la semaine, sera déterminant le meilleur rang au classement général.
- 8- Pour le classement final seulement, en cas d'égalité chez les pointeurs, seront déterminants : 1- le plus de buts; 2- la meilleure fiche +/- . Si l'égalité persiste, le participant ayant effectué sa première transaction de l'année sera gagnant. Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.
- 9- Entre le lundi 9 novembre 2009 et le dimanche 14 mars 2010, le participant pourra échanger jusqu'à 3 des 18 joueurs de sa formation en suivant les modalités ci-après énoncées. Chaque joueur repêché devra être choisi dans la même ronde que celle du joueur retranché et, par ce choix, le participant abandonne ses droits sur le joueur retranché.
- 10- Tous les gagnants dont les noms auront été publiés dans La Tribune sont invités à communiquer avec La Tribune pour réclamer leur prix. Ils auront jusqu'à midi le mercredi suivant la publication pour téléphoner au 819 564-5450 et demander Christine Daigneault.

Faites le choix de vos 18 joueurs dans la grille et reportez leur numéro dans les 18 cases du formulaire d'inscription. Conservez la grille pour vos dossiers, remplissez le formulaire et postez-le au plus tard le mercredi 14 octobre 2009.

DÉFI HOCKEY

sports experts<sup>MD</sup>

La Tribune

COUPON-RÉPONSE/JOUEURS CHOISIS AU REPÊCHAGE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18

J'inclus un chèque de 11 \$, taxes comprises, afin de recevoir un rapport personnalisé et d'échanger 3 joueurs. Avec le rapport de la semaine du 2 novembre 2009, je recevrai un NIP qui me permettra de connaître mon rang et mon pointage mis à jour quotidiennement et d'échanger 3 joueurs via le site internet. Un exemple de la procédure pour faire les échanges vous sera livré avec votre premier rapport. Pour une participation gratuite sans possibilité de connaître votre classement et sans avoir la liste de vos joueurs, voir règlement no 5.

SVP répondre à la question d'habileté suivante :

$$4 \times 8 \div 4 + 15 - 5 =$$

Retournez ce coupon-réponse avant le mercredi 14 octobre 2009 avec votre chèque ou mandat-poste de 11 \$ au nom de Défi hockey à l'adresse suivante :

DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES (QUÉBEC) G6G 7N5

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_

## François Paquin joueur de la semaine

VICTORIAVILLE — La Ligue de hockey junior AAA du Québec a décerné le titre de joueur défensif de la dernière semaine à François Paquin du Titan de Princeville. En deux rencontres au cours de cette séquence, l'arrière de 20 ans a non seulement contribué au succès offensif de son équipe, qui a inscrit 18 buts, mais a aussi eu son mot à dire en ce qui a trait au succès défensif de son équipe en terminant la semaine avec un différentiel de +4.

Le vétéran défenseur a compilé un dossier d'un but et six mentions d'aide pour sept points. Paquin domine la colonne des pointeurs chez les défenseurs du Titan avec un dossier de deux buts, 12 passes pour 14 points en dix matchs. Au scrutin, il a devancé son coéquipier Marc-Antoine Dupuis et le défenseur Maxime Gervais du Collège Français de Longueuil.

À l'attaque, le titre a été décerné à Joshua Desmarais des Montagnards de Sainte-Agathe. Il a inscrit six buts et ajouté sept passes pour 13 points en trois matchs, devançant ainsi Dave Nolin du Titan de Princeville qui a amassé neuf points en seulement deux rencontres.

— Yanick Poisson

## L'attaquant Milan Lucic signe une prolongation de contrat de trois ans

WILMINGTON, Massachusetts — Milan Lucic a signé mardi une prolongation de contrat de trois ans avec les Bruins de Boston, laissant ainsi passer l'occasion de devenir joueur autonome sans compensation à compter du premier juillet prochain.

«Je voulais demeurer à Boston et j'aime tout ce qui entoure le fait d'être un Bruin, cette ville et l'organisation, a-t-il indiqué hier. De venir à l'aréna ici est toujours une bonne sensation.»

Lucic a signifié son intention de demeurer avec les Bruins pour la première fois lors de sa rencontre de fin de saison au printemps dernier, après l'élimination des Bruins par les Hurricanes de la Caroline.

Le directeur général des Bruins, Peter Chiarelli, a déclaré que l'entente, qui prendra fin à l'issue de la saison 2012-13, a été finalisée le mois dernier.

— The Associated Press

# Jonathan Roy plaide coupable

MARTIN OUELLET  
LA PRESSE CANADIENNE

SAGUENAY — Jonathan Roy ne verra pas ses efforts pour devenir une star internationale de la chanson entravés par un dossier criminel.

En accord avec la défense et la couronne, le juge Valmont Beaulieu, de la Cour du Québec, a accordé hier une absolution inconditionnelle à l'ex-gardien de but des Remparts de Québec.

Roy faisait face à une accusation de voies de fait simple après avoir roué de coups le gardien des Saguenéens de Chicoutimi, Bobby Nadeau, lors d'un match de hockey junior, en mars 2008.

Dès le début du procès au Palais de justice de Chicoutimi, le jeune homme a reconnu sa culpabilité à l'accusation qui pesait contre lui.

«J'assume la totale responsabilité de ce que j'ai fait. J'ai manqué énormément de jugement et je le regrette», a témoigné Roy, dans un français parfois hésitant — il a été élevé au Colorado —, devant le magistrat.

L'ex-athlète a fait cet acte de contrition envers sa victime et présenté des excuses pour le doigt d'honneur qu'il a affiché à la foule chicoutimienne le soir de l'agression.

Il a aussi exprimé ses regrets pour l'arrogance dont il a fait preuve en entrevue télévisée après le match.

«Ce que j'ai commis n'avait rien à voir avec le hockey. J'ai dépassé la limite. Quand je vois la vidéo de l'entrevue,

c'est épouvantable. Je ne me reconnais pas. Mes parents ont été affectés par cette affaire, surtout ma mère. Je ne pense pas qu'elle soit remise encore», a-t-il relaté, sous le regard compatissant de son père Patrick venu le supporter au tribunal.

Pour clore le dossier, le fils de l'ex-gardien étoile de la Ligue nationale de hockey a convenu de faire don de 5000 \$ à cinq organismes de charité de la région de Saguenay.

Jonathan Roy avait passé Nadeau à tabac à l'occasion d'une mêlée survenue lors d'un match des séries éliminatoires de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), le 22 mars 2008, au Centre Georges-Vézina de Chicoutimi.

Les images télévisées montrant Roy enragé, assénant une volée de coups à sa victime passive, avaient fait le tour du pays.

La couronne et la défense ont tenu compte de l'immense visibilité de cette affaire lorsqu'elles ont proposé au juge Beaulieu d'accorder une absolution inconditionnelle à l'accusé.

«Que la peine soit l'absolution inconditionnelle n'enlève rien au message (de désapprobation sociale)», a-t-il continué.

L'absolution inconditionnelle est «conforme à la jurisprudence», a de son côté déclaré le procureur de la couronne, Me Denis Dionne.

D'autant plus, a-t-il ajouté, que les gestes commis ne permettent pas de croire à une récidive.

Le juge Beaulieu s'est rangé à cet avis. Selon lui, le risque de récidive est



LA PRESSE CANADIENNE

L'ancien joueur des Remparts de Québec Jonathan Roy semblait songeur à son arrivée au palais de justice de Chicoutimi, hier.

«nul».

«Le tribunal est convaincu qu'on ne vous verra plus devant la cour», a dit le magistrat en rendant sa décision, tout en insistant sur le fardeau qu'aura à

porter le jeune homme dans les années à venir.

«La mémoire de la population est plus longue pour les mauvaises actions que pour les bonnes», a-t-il résumé.

À un moment, le magistrat a fait allusion au rôle ambigu joué par le père de l'accusé, Patrick Roy, l'entraîneur des Remparts, le soir de l'agression.

À plusieurs reprises et sans obtenir de réponse, il a demandé à Jonathan Roy s'il avait voulu, en tabassant son adversaire, «sortir» de la partie le gardien numéro un des Saguenéens.

«Vous êtes un jeune homme intelligent et vous savez que si vous aviez dit 'oui', le tribunal vous aurait dit: qui vous a demandé ça?», a soulevé le juge.

Se présentant comme un auteur-compositeur-interprète, Jonathan Roy s'est décrit, pendant son témoignage, comme un homme «sensible», amoureux de l'écriture et de la musique.

Le soir du 22 mars 2008, il a dit avoir livré «une première et une dernière bagarre».

Il en était à ce point secoué qu'il a écrit, dans les jours suivants, une chanson pour apaiser son malaise.

Encore aujourd'hui, il affirme subir les stigmates de son geste malheureux.

«J'aime magasiner mais des fois des gens me pogaient en disant: toé, t'es un 'crisse' de cave», a-t-il avoué.

Un dossier criminel aurait pu fortement refroidir les ambitions de Jonathan Roy qui rêve d'une carrière internationale de chanteur populaire.

# Une chance que le ridicule ne tue pas !



PIERRE TURGEON  
pierre.turgeon@lapresse.ca

## Commentaire

Sur le coup, j'avoue que cela m'a piqué. J'ai trouvé la situation tellement ridicule que mon premier réflexe a été de ne rien écrire sur le sujet afin d'éviter d'accorder de l'importance à des gestes carrément déplacés.

Pour faire une histoire courte, je vous raconte qu'il y avait longtemps que j'étais retourné au Palais des sports pour cou-

vrir un match de hockey. Depuis que j'avais cédé la couverture des Faucons de Sherbrooke, devenus quelques mois plus tard les Castors, il m'était arrivé une seule fois de couvrir un match du Saint-François.

Quand j'y suis retourné dimanche, j'ai apprécié le spectacle qui m'a été présenté en première période et je commençais à me demander pourquoi je n'étais jamais retourné au hockey de la Ligue nord américaine ? J'ai toutefois reçu la réponse en pleine face en deuxième période quand les deux équipes ont délégué leurs taupins sur la patinoire. Les amateurs, connaissant les antagonistes, ont vite compris ce qui allait suivre et de lourds murmures ont rapi-

dement envahi l'amphithéâtre.

Puis la série de combats s'est mise en branle: pas un, ni deux, mais trois combats ont suivi. Je cherche encore à comprendre pourquoi il fallait attendre une mise au jeu pour entreprendre chaque combat ? Pourquoi ne pas avoir réglé tout ce brouhaha inutile en tenant les trois combats simultanément et qu'on n'en parle plus ensuite ?

Je n'ai jamais été contre une bonne bataille qui survient dans le feu de l'action, mais je ne réussis jamais à apprécier ces situations où deux rivaux se regardent en se disant: «C'est à notre tour, on y va dès que la mise au jeu aura été faite...» Pas plus que j'ai apprécié mardi soir quand, dans des circonstances

semblables, Gregory Stewart a affronté Brandon Prust à mi-chemin au premier vingt du match que le Canadien disputait à Calgary.

Mais, il y avait plus au match du Saint-François dimanche dernier. On est vraiment tombé dans le ridicule quand Simon Robidas et Chris Cloutier ont tiré à 'roche, papier, ciseaux' pour déterminer lequel aurait le privilège de se mesurer à Alex Vachon... Une chance que le ridicule ne tue pas ! J'imagine qu'on a voulu ajouter au spectacle et faire plaisir aux amateurs qui n'attendent que ce genre de geste pour réagir. Moi, c'est à partir de là que je refuse d'embarquer.

Quand je regarde un match de hockey, c'est pour voir du hoc-

key et non pas pour regarder des joueurs se faire organisateurs de combats de boxe.

Et dire qu'après, sans que les bagarreurs n'aient à revenir sur la glace pour arranger le spectacle, on a droit à du jeu rapide, à de belles montées, à des arrêts spectaculaires, à du vrai bon hockey où il était permis de croire jusqu'à la fin que le Saint-François pouvait l'emporter.

C'est justement pour cela que j'ai finalement décidé d'écrire sur le sujet. Pour rappeler qu'il peut y avoir un bon spectacle sur la glace sans qu'on ait besoin de ce genre d'incident et qu'il y a de bons hockeyeurs dans ces équipes qui ne ménagent ni l'intensité, ni les efforts. À mon sens, ça devrait suffire.

## Mark Sanchez dit avoir été mis à l'amende par la NFL

NEW YORK — Le quart recrue des Jets de New York Mark Sanchez a dit avoir été mis à l'amende pour 5000 \$ US par la NFL pour son bloc illégal face au secondaire des Saints de La Nouvelle-Orléans Jonathan Vilma, le week-end dernier.

Pendant que Darren Sharper retournait une interception sur 99 verges pour le majeur, dimanche, Sanchez a lancé un bloc à la hauteur des jambes de Vilma, qui agissait comme bloqueur sur le jeu.

Sanchez a été pénalisé pour une faute personnelle de 15 verges. Vilma avait déclaré après la rencontre que la ligue devrait imposer une amende au quart des Jets. Sanchez a téléphoné à Vilma mardi pour s'excuser de son geste.

— The Associated Press



Braylon Edwards

## Les Jets envoient Stuckey et Trusnik pour Edwards

NEW YORK — L'entraîneur-chef des Browns de Cleveland, Eric Mangini, a fait plaisir au mécontent Braylon Edwards, hier, en l'échangeant aux Jets de New York.

En retour du receveur de passes, un ex-premier choix dont l'immense talent n'a d'égal que ses problèmes hors du terrain, les Browns ont reçu le receveur Chansi Stuckey, le secondaire Jason Trusnik et des choix au repêchage non divulgués. À sa cinquième saison, Edwards a capté 10 passes pour 139 verges. Pour la première fois de sa carrière, il n'a pas capté de passe dans la défaite de 23-20 subie en prolongation face aux Bengals de Cincinnati la semaine dernière. Il a connu sa meilleure saison en 2007, captant 80 ballons pour 1289 verges et 16 touchés.

L'ancienne vedette de l'Université du Michigan vient toutefois avec son lots de problèmes. La NFL enquête actuellement sur des allégations d'agression contre un homme à l'extérieur d'une boîte de nuit, ce qui conviendrait au code de conduite de la ligue. Edwards aurait frappé le promoteur Edward Givens tôt lundi matin, au centre-ville de Cleveland. La police de Cleveland enquête également dans ce dossier. En novembre dernier, alors qu'il a écopé d'une amende de 150 \$ US et de 30 heures de travaux communautaires après avoir été trouvé coupable de conduite dangereuse. Il conduisait son véhicule à 190 km/h quand il a été interpellé.

— The Associated Press

# La sécurité des athlètes assurée par la présence des médecins

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le malheureux accident dont Jonathan Massé-Simard a été victime samedi dernier sur le terrain de football de l'Université Concordia a relancé le débat sur la nécessité ou non d'avoir une ambulance sur place pendant toute la durée des matchs de football universitaire.

Massé-Simard, du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke, a passé à quelques millimètres de la paraplégie après avoir été plaqué au moment où il effectuait un retour de botté. Il s'est fracturé une vertèbre cervicale, sa carrière de footballeur est terminée, mais il devrait s'en tirer sans autres séquelles.

Personne ne met en doute la qualité des procédures d'urgence qui ont suivi. Mais certains ont exprimé leur étonnement devant l'absence d'une ambulance sur place. Il n'en fallait pas plus pour obliger les directeurs des services universitaires des sports et les responsables de la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSÉ) à faire le point.

### La sécurité avant tout

Les directeurs des centres sportifs universitaires et la Fédération québécoise du sport étudiant, estiment qu'il faut d'abord assurer la sécurité des



ARCHIVES. LA TRIBUNE

**La présence d'une ambulance aux matchs de football universitaire est-elle essentielle ? Les responsables du sport étudiant affirment que la sécurité des athlètes passe d'abord par la présence de médecins et de thérapeutes.**

étudiants-athlètes et que la présence d'une ambulance dans les stades a un prix, rappelle Christian Gagnon, le directeur du Service du sport et de l'activité physique à l'Université de Sherbrooke. «C'est pourquoi, pour chaque match de football, on engage deux médecins et deux thérapeutes sportifs, en plus de notre service de sécurité et des

policiers qui sont sur place et qui agissent à titre de premiers répondants.

«Le plus important demeure que les médecins soit en mesure d'évaluer la condition du joueur blessé et qu'on puisse le sécuriser. On a tout l'équipement nécessaire pour cela.» Gagnon ajoute que c'est aussi ce qui s'est produit à Concordia dans

le cas de l'accident de Jonathan Massé-Simard où il aurait fallu 21 minutes entre le moment de l'accident et l'arrivée de l'ambulance: soit 10 minutes pour évaluer la condition du joueur blessé et 11 minutes une fois que l'appel a été logé.»

À Sherbrooke, on estime à quatre minutes le temps qu'une ambulance met à atteindre le

campus de l'Ouest à partir de son poste d'attente, à l'angle des rues King et Jacques-Cartier.

### Il y a plus que le football

Pour Christian Gagnon et les autres directeurs, il y a le football, mais il y a aussi toutes les autres activités pratiquées sur les campus universitaires dont il faut tenir compte. «On a même un défibrillateur, des gens formés pour l'utiliser et tout un protocole en cas d'urgence.»

À la suite de la réunion des directeurs des centres sportifs et de la FQSÉ, le coordonnateur Bernard Gagnon affirme qu'il a été retenu de contacter les services ambulanciers pour les avis de l'événement de manière à ce qu'ils soient en mesure de réagir promptement en cas d'appel. «Le système fonctionne bien au Québec et il n'y a jamais eu de vrai retard. Les médecins sont toujours là pour analyser la situation et on a toujours une planche dorsale dans les cas où il faut immobiliser le patient.»

Comme le soulignait Mario Mercier, le thérapeute certifié du Vert & Or, il faut aussi laisser aux ambulanciers le soin d'établir les priorités entre un patient qui est déjà pris en charge par des médecins et stabilisé et celui qui, à la suite d'un accident, se retrouve en danger sans personne pour s'en occuper.

Au Québec, il s'agit probablement plus d'un débat de société que le simple fait de déterminer où doivent attendre les ambulanciers... «Aux États-Unis, où souvent les équipes de football évoluent devant des foules de 50 000 ou même 100 000 spectateurs, on a les moyens de faire appel à des firmes privées», ajoute le porte-parole de la FQSÉ.

# Les Maple Leafs sont mis à l'amende pour maraudage

LA PRESSE CANADIENNE

NEW YORK — Les Maple Leafs de Toronto ont été mis à l'amende pour un montant d'argent indéterminé par la LNH à la suite des allégations de maraudage déposées par les Canucks de Vancouver.

Le commissaire adjoint de la LNH Bill Daly a déclaré par l'entremise d'un communiqué diffusé hier que l'entraîneur-

chef des Maple Leafs, Ron Wilson, avait été trouvé coupable de maraudage après qu'il eut fait référence, durant une entrevue, à l'intérêt de sa formation pour les frères Daniel et Henrik Sedin, même si ces derniers étaient toujours sous contrat avec les Canucks.

Même si cet incident a mené à une amende, une deuxième allégation a été refusée par la ligue.

Le directeur général des Canucks, Mike Gillis, a été échaudé après qu'il eut visionné un récent extrait d'une émission télédiffusée sur le réseau Leafs TV dans lequel le directeur général des Maple Leafs, Brian Burke, discute d'une rumeur de transaction entre les Canucks et le Lightning de Tampa Bay. L'entente, qui ne s'est jamais concrétisée, aurait envoyé

Alexandre Burrows et Kevin Bieksa au Lightning.

Daly, qui a déclaré ces gestes «malheureux et inappropriés», a déclaré que cela ne constituait pas du maraudage en vertu des règlements de la LNH. Il a cependant averti les Maple Leafs de ne pas répéter un tel geste à l'avenir.

La ligue souhaite que ce verdict mette un terme à une saga qui a pris des proportions

gigantesques après que Gillis eut discuté de cet enjeu sur les ondes de la radio Team 1040 de Vancouver, plus tôt cette semaine.

«Les deux (formations) ont été informées qu'elles ne devaient plus émettre de commentaires au sujet de ce dossier, a indiqué Daly. Du point de vue de la ligue, l'affaire est terminée. Nous ne ferons plus de commentaires.»

## Les Cantonniers manquent d'opportunisme à Chateauguay

SHERBROOKE — Les Cantonniers de Magog ont débuté une séquence de trois matchs en cinq jours par une défaite de 7-5, hier soir, aux mains des Patriotes, à Chateauguay. Nicolas Dubé a été le meilleur des siens avec deux buts, Janick Asselin a amassé un but et deux passes, tandis qu'Olivier Caouette et Alec-Jon Banville ont complété la marque pour les Magogois. «On les a dominés 46-25 au chapitre des tirs au but et on a été dans leur zone pendant pratiquement tout le match. Le résultat final est décevant mais on a fait un paquet de belles choses. Les Patriotes ont été tout simplement plus opportunistes que nous», a indiqué l'entraîneur-chef, Martin Bernard. Demain, les Cantonniers visiteront les Lions au Lac Saint-Louis.

— Sébastien Lajoie

## Entraînement punitif pour les Leafs

TORONTO — Ron Wilson avait décoléré hier, mais l'entraîneur des Maple Leafs est tout de même passé de la parole aux actes, en faisant suer ses troupiers à grosses gouttes à l'entraînement. Wilson était visiblement fâché, mardi, à l'issue de la défaite de 2-1 face aux Sénateurs d'Ottawa — la troisième des Leafs.

Les joueurs ont été soumis à une séance punitive, avec en entrée une dizaine de minutes de patinage sans rondelles.

Même si la saison n'est vieille que de trois matchs, plusieurs joueurs ont estimé que l'entraîneur avait choisi le bon moment afin de passer un message.

L'entraîneur avait le sentiment que les joueurs n'avaient pas fourni une forte opposition aux Sens sur leur propre patinoire. Il a voulu passer le message aux joueurs qu'ils seraient plus énergiques s'ils écourtaient leurs présences sur la glace. «C'est physiologiquement impossible d'y aller à fond de train pendant plus de 30 secondes, a relevé Wilson. C'est en partie ce que j'ai voulu démontrer aux joueurs aujourd'hui.»

— La Presse Canadienne

## TOUJOURS À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI DANS LA LNH

# David Marcoux recommence au bas de l'échelle

SÉBASTIEN LAJOIE

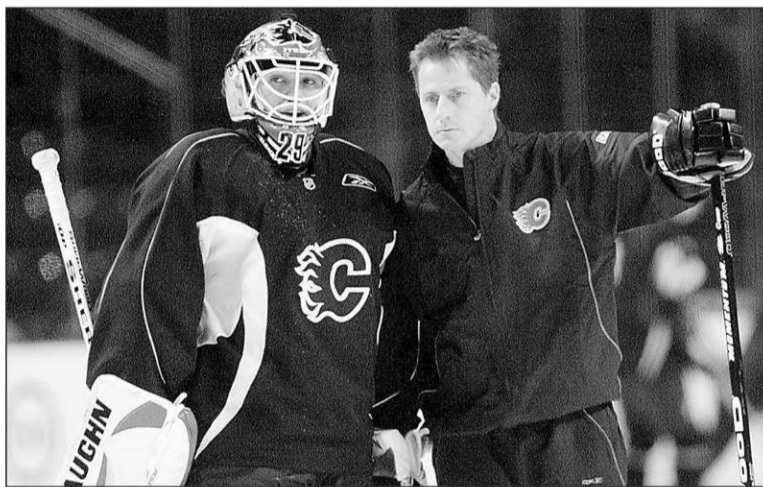
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'automne 2009 est très différent des autres pour le Sherbrookoïse David Marcoux. Plutôt que d'être avec une équipe de la LNH à diriger des gardiens, il prodigue maintenant ses enseignements aux plus jeunes, toujours dans la région de Calgary.

Une fois son contrat terminé avec les Flames de Calgary, il a été remercié par le directeur général Darryl Sutter.

Depuis, il a cogné aux portes de plusieurs équipes de la LNH, dont celle du Canadien de Montréal, mais elles se sont toutes refermées l'une après l'autre. Edmonton, Anaheim, Colorado et la Floride, entre autres, ont choisi un autre candidat.

«Ce fut un été rempli de hauts et de bas en émotions. L'avenue de la LNH ne s'est pas concrétisée; j'ai bien eu quelques offres en Europe mais ce n'était pas intéressant. C'est certain que



ARCHIVES LA PRESSE

David Marcoux a passé quatre saisons avec les Flames de Calgary et il a été l'un des responsables de la venue de Miikka Kiprusoff avec l'équipe, en provenance de San Jose.

l'automne actuel n'est pas pareil aux autres», a-t-il indiqué hier. Ce dernier ne reste toutefois

pas à la maison à regarder le plafond. Il sait pertinemment que si on l'oublie un tant soit peu, il peut dire au revoir à ses chances de revenir un jour dans la LNH.

Outre ses diverses implications avec des associations de hockey mineur des environs de Calgary, où il habite toujours, il est maintenant consultant pour les Warriors de Moose Jaw, de la Ligue de hockey junior de l'Ouest.

David Marcoux voit là-bas au bon développement du jeune Brandon Glover, âgé de 17 ans, qui pourrait être, selon les dires du Sherbrookoïse, un joueur sélectionné en première ronde du repêchage de la LNH, en juin 2010.

«Honnêtement, je trouve ça l'un de revenir à la base, du moins pour un bout. Les jeunes sont très curieux, ils posent beaucoup de questions, ils veulent savoir c'est quoi la vie dans

la LNH. Ce sont aussi des éponges qui veulent apprendre», a continué Marcoux.

Après avoir passé trois heures dans le bureau de l'entraîneur-chef du Canadien, Jacques Martin, au centre d'entraînement de l'équipe, en juillet dernier, Marcoux croyait bien que c'était dans la poche.

«Je ne sais pas jusqu'à quel point s'est passé près. Je me sentais confortable, c'était facile avec Jacques, j'avais un très bon feeling. Mais des connaissances à moi m'ont par la suite fait remarquer qu'il avait l'habitude de choisir des gens de son entourage. Et Pierre Groulx avait déjà travaillé avec lui.»

David Marcoux ne baisse cependant pas les bras et il espère toujours se dénicher une place quelque part dans la LNH l'an prochain. En Brandon Glover pourrait être sa carte cachée.

# « La panique est pognée pas mal! » - Roberto Luongo

FRANÇOIS GAGNON

VANCOUVER — Quand on a demandé à Roberto Luongo si la dramatisation entourant son début de saison et celui des Canucks était exagérée, le gardien de Saint-Léonard a vite retrouvé ses racines québécoises.

«Disons que la panique est pognée pas mal», qu'il a lancé d'un trait.

«C'est sûr qu'on n'a pas le début de saison qu'on voulait et que je ne garde pas les buts comme j'en suis capable. Mais la saison est jeune. Il n'y a pas de quoi paniquer.»

Avec les Devils du New Jersey et les Red Wings de Detroit, les Canucks complétaient, avant les matchs d'hier, un trio formé des seuls clubs de la LNH en quête d'un premier point au classement.

Pis encore, Luongo occupait le 35e rang au sein du groupe de 40 gardiens qui ont vu de l'action cette saison avec une moyenne de 4,55 buts alloués par match. Il était même 38e avec un taux d'efficacité de 82 %.

Des statistiques loin d'être à la hauteur pour le capitaine des Canucks toujours considéré

comme l'un des meilleurs de sa profession dans la LNH et comme l'éventuel gardien partant d'Équipe Canada lors des Jeux olympiques qui se tiendront à Vancouver en février.

«Il y a beaucoup d'attente cette année. On vient de remporter sept de nos neuf matchs préparatoires (7-0-2) et les amateurs veulent nous voir gagner. Je dois m'améliorer et l'équipe doit s'améliorer aussi. Mais je ne suis pas inquiet. Tout va se replacer. Surtout que si vous regardez mes statistiques, je commence toujours mes saisons assez lentement», assurait Roberto Luongo.

Ses statistiques tendent effectivement à lui donner raison. Luongo présente une fiche perdante en carrière au mois octobre (31-40-6-2) et une fiche victorieuse (199-195-27-29) pour l'ensemble des autres mois de la saison depuis qu'il a fait le saut dans la LNH en 1999 avec les Islanders de New York.

### Pression supplémentaire

La tenue des JO à Vancouver et son éventuelle sélection comme gardien numéro un représentative une pression additionnelle

pour le gardien?

«C'est difficile de ne pas penser aux Jeux avec tout ce qui se passe en ville, mais ma concentration première est accordée à la saison des Canucks», assurait Luongo.

Son rôle de capitaine est-il plus lourd à porter lorsque les choses se corsent comme c'est le cas présentement?

«Pas du tout. Ça vient avec la job. Il y a bien eu une période de transition à faire l'an dernier, mais elle est complétée. Je suis le même joueur que j'étais avant sur la patinoire et dans le vestiaire. C'est surtout au niveau des promotions que mon titre de capitaine a entraîné une plus grande sollicitation.»

Et la pression médiatique?

«Je me tiens le plus loin possible de ce qui se dit et s'écrit sur nous. Je le suis même quand ça va bien. Mais disons qu'en ce moment, c'est difficile de faire abstraction de tout», a admis Luongo.

### Unis derrière leur capitaine

On a d'ailleurs entendu au GM Place lors du dernier match, des huées à l'endroit du gardien québécois, parsemées d'appels à l'aide de l'auxiliaire Andrew Raycroft.

«C'est très facile de confondre les huées et les Lou que les amateurs chantent pour appuyer Roberto», a lancé Alex Burrows volant au secours de son gardien.

«Et pour ce qui est des appels à Raycroft, vous savez ce que c'est à Montréal. Ça prend une cinquantaine de personnes pour donner le ton et donner l'impression que toute la foule les suit», a ajouté Burrows.

Embauché à titre de joueur autonome, Raycroft est le premier surpris d'avoir vu de l'action dans deux des trois premiers matchs de sa nouvelle équipe. (La Presse)



ARCHIVES LA PRESSE

Roberto Luongo et les Canucks connaissent un début de saison difficile.

## Le Canadien peine dans l'Ouest

### Les Canucks de Vancouver écrasent le Bleu-Blanc-Rouge 7-1

FRANÇOIS GAGNON

VANCOUVER — Roberto Luongo avait trois défaites et deux rappels au banc par son entraîneur-chef Alain Vigneault à se faire pardonner. Comme si ce n'était pas déjà suffisant, le gardien québécois était bien heureux de profiter d'une motivation supplémentaire.

«Montréal est ma ville de naissance, le Canadien y occupe toute la place et je sais très bien qu'il y aura beaucoup d'amateurs qui se coucheront tard pour suivre le match», indiquait Luongo après l'entraînement des Canucks hier matin.

« Montréal est ma ville de naissance, le Canadien y occupe toute la place et je sais très bien qu'il y aura beaucoup d'amateurs qui se coucheront tard pour suivre le match. »

Après deux périodes, Luongo n'offrait pas beaucoup de motifs aux amateurs de veiller tard.

Face à des joueurs du Canadien amorphes, Luongo n'avait fait face qu'à peu de tirs.

Ses coéquipiers étaient toutefois beaucoup plus actifs ayant offert une avance de 6-1 à leur capitaine au milieu de la troisième.

Ryan Kesler à la suite d'une belle échappée que lui ont offert ses défenseurs Kevin Bieksa et Alexander Edler a lancé les Canucks en avant 1-0.

Kesler a facilement débordé Hal Gill pour foncer jusqu'à Carey Price qu'il a habilement déjoué en glissant la rondelle au but de sa jambière gauche.

Les Canucks ont doublé leur avance en fin de période.

Mason Raymond a fait fi de la présence de Maxim Lapierre qui le marquait pour se rendre jusqu'à Price sur une demi-échappée.

Kesler a récolté une passe sur le jeu.

Pendant une pénalité écopée par Gill, le Québécois Steve Bernier a porté le score 3-0.

Dans le camp du Canadien pas grand chose à dire. Si ce n'est que l'absence d'Andrei Markov commence à se faire sérieusement sentir.

Guillaume Latendresse a bourdonné autour du filet de Luongo, mais le tir qu'il a décoché de l'enclave ne s'est jamais rendu au gardien des Canucks la rondelle ayant dévié sur un défenseur.



Tanner Glass des Canucks, à droite, prend d'assaut le filet de Carey Price durant la première période du match d'hier soir où le Canadien a subi une dégelée de 7-1 face à la troupe d'Alain Vigneault.

LA PRESSE CANADIENNE

Jacques Martin a jonglé avec ses trios au cours de l'engagement. On a vu tour à tour Laraque et D'Agostini évolué au sein du deuxième trio avec Plekanec et Andrei Kostitsyn. Ce dernier a marqué le seul but du Canadien en deuxième sur des passes de Mara et Plekanec.

Les résultats se faisaient toutefois attendre...

Moribond à Calgary, mardi, le quatrième trio offrait une meilleure performance hier. Après 20 minutes, le 4e trio avait orchestré deux poussées en zone des Canucks.

Inscéré au sein de ce trio à la place de Gregory Stewart, Matt D'Agostini n'a pas aidé sa cause en effectuant une mauvaise passe en direction de Chipchura qui était bien surveillé au lieu de décocher un bon tir.

D'Agostini a mis de côté son principal atout sur ce jeu. Et ce n'est pas comme s'il refilait la rondelle à un marqueur potentiel de 50 buts...

Pour éviter de faire perdre une heure de sommeil à ses joueurs en se rendant à Edmonton après la rencontre, Jacques Martin a dé-

cidé de passer la nuit à Vancouver. Il dirigera un entraînement au GM Place ce matin avant d'effectuer l'envolée vers la capitale albertaine où le Tricolore croisera Sheldon Souray et les Oilers samedi.

Martin et les membres de l'état-major de l'équipe pourront s'offrir une soirée d'espionnage industriel alors que les Oilers recevront la visite des Flames ce soir.

Wally Buono, un ancien porte-

couleurs des Alouettes, qui vient de battre le record de la Ligue canadienne de football pour le nombre de victoires à titre d'entraîneur-chef, a déposé la mise en jeu protocolaire avant le match Canadien-Canucks. (La Presse)



**Du hockey INTENSE AU MAX !!!**

**Le SAINT-FRANÇOIS**

reçoit

**PONT-ROUGE**

(CHAMPIONS EN TITRE DE LA LNAH)



**CE VENDREDI à 20 HEURES**

**AU PALAIS DES SPORTS!**

**NOTRE ÉQUIPE, NOTRE FIERTÉ**

**LOIS JEANS**

**saintfrancois.lnah.com**

Billets en vente au Palais des sports et sur le réseau Admission.





**BRAULT & MARTINEAU** 10 grands magasins  
braultetmartineau.com

VOYEZ NOTRE COLLECTION CUIR **2010**

Là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix depuis 1960

Jusqu'à  
**50%**  
de rabais  
sur les meubles en

*Cuir*

Sofa en cuir  
au design italien  
Aussi offert de couleur chocolat  
**Livraison gratuite**

Aussi offerts:  
Causeuse . . . 12,98\$/mois ou 649\$  
**RABAIS DE 650\$** Rég.: 1299\$  
Fauteuil . . . . . 9,98\$/mois ou 499\$  
**RABAIS DE 500\$** Rég.: 999\$

**1398\$\*** /mois OU **699\$** Sofa

Rabais de **700\$** Rég.: 1399\$



Causeuse avec assises  
en cuir « By-cast »  
**Livraison gratuite**

Aussi offerts:  
Sofa . . . . . 13,98\$/mois ou 699\$  
**RABAIS DE 700\$** Rég.: 1399\$  
Fauteuil . . . . . 9,98\$/mois ou 499\$  
**RABAIS DE 500\$** Rég.: 999\$

**1198\$\*** /mois OU **599\$** Causeuse

Rabais de **600\$** Rég.: 1199\$



payez en

**50**  
**versements**

sans intérêt\*  
jusqu'en décembre 2013  
sur les meubles en cuir†

**braultetmartineau.com**

**HEURES D'OUVERTURE:**  
Lundi au vendredi 9h à 21h  
Samedi 9h à 17h  
Dimanche 10h à 17h

**SHERBROOKE**

**Livraison gratuite\*\* 7 jours sur 7**

\*\*Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.



3950, boul. Josaphat-Rancourt  
(Plateau St-Joseph)  
Tél.: 819 562-4242 • 1 800 267-4240



Offre en vigueur du lundi 5 octobre au dimanche 11 octobre 2009. Quantités limitées sur certains articles. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation et aux Galeries du sommeil. Détails en magasin. \* Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

\*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais:			
Si votre solde quotidien moyen en souffrance est de:	250\$	500\$	1000\$
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de:	4,01\$	8,01\$	16,03\$